

RICHE - MILANO

LI

D



MUSEO DEL RISORGIMENTO

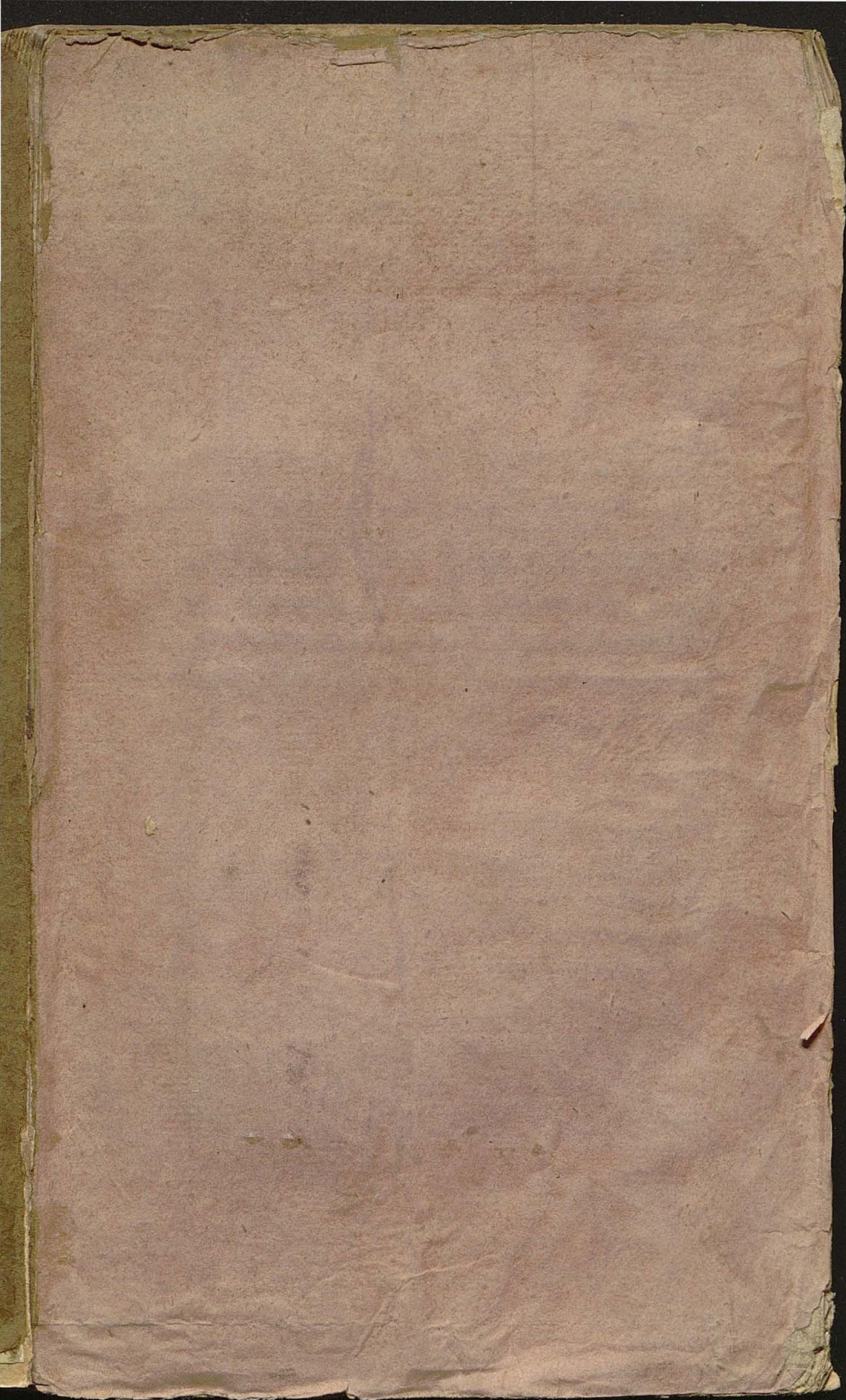
CASTELLO SFORZESCO

DONAZIONE DOTT. ACHILLE BERTARELLI

1925

Vol. K

273



ANNEXÉS AUX 90 NUMÉROS

Avant la suppression de la Loterie.

1 Adèle.	31 Olympie.	61 Germaine.	vend	6 s. V. Con	29	44	67	72	89
2 Babuine.	32 Pélagie.	62 Henriette.	sam	6 Transf. N. S.	29	44	67	72	89
3 Camille.	33 Restine.	63 Julie.	10 D	7 s. Gréjan	5	40	50	84	86
4 Denise.	34 Scraphime.	64 Lucienne.	lend	8 s. Justin	1	14	26	45	90
5 Eustasie.	35 Théodore.	65 Marine.	mar	9 ste Susanne	22	30	35	37	90
6 Félicie.	36 Véroise.	66 Naisse.	mar	10 s. Laurent	7	33	66		
7 Georgette.	37 Agnès.	67 Ovide.	m r	11 Sus. ste Cr.	30	37	47	80	88
8 Hélène.	38 Bathilde.	68 Penne.	vend	12 ste Claire	2	29	38	56	86
9 Josephine.	39 Christine.	69 Renée.	sem	13 Vigile Jézé	40	42	44	62	
10 Léonore.	40 Donatille.	70 Susanne.	11 D	14 s. Hypothie	7	36	90		
11 Molestre.	41 Emilie.	71 Théophile.	lund	15 ASSOMPT.	1	29	33	52	83
12 Natalie.	42 François.	72 Vestine.	mar	16 s. Roch	2	29	62		
13 Odile.	43 Geneviève.	73 Annelie.	mer	17 s. Mammès	70	80	87	89	
14 Pauline.	44 Hilare.	74 Brigitte.	vend	18 ste Helene	11	53	59	69	70
15 Romalde.	45 Jeanne.	75 Constance.	v rd	19 s. Louis, év.	3	21	58	69	72
16 Sidone.	46 Inocente.	76 Drosine.	sem	20 s. Bernard	23	40	73	76	
17 Telchide.	47 Marianne.	77 Engenie.	12 D	21 s. Privat	48	50	73	79	82
18 Ursule.	48 Nicole.	78 Faustine.	lund	22 s. Symphor.	8	40	52	54	78
19 Agathe.	49 Ombre.	79 Gerwaise.	mar	23 s. Siloine	32	34	43	59	76
20 Barbe.	50 Perpette.	80 Hypolithe.	mer	24 s. Barthelemi	44	71	77	85	86
21 Cecile.	51 Rosalie.	81 Justine.	vend	25 s. Louis, r.	16	21	90		
22 Dorothee.	52 Sophie.	82 Lucile.	lund	26 s. Zéphirin	15	30	62	65	67
23 Eutrope.	53 Thérèse.	83 Monique.	sem	27 s. Césaire	9	74	83	88	
24 Flore.	54 Valérie.	84 Nicosse.	13 D	28 s. Augustin	14	32	41	44	52
25 Gertrude.	55 Aspasie.	85 Onisme.	lund	29 déc. s. J. Bap.	25	27	46	55	73
26 Henriette.	56 Radrine.	86 Placide.	mar	30 s. Fiacre	1	30	67	71	85
27 Isabelle.	57 Claire.	87 Rosette.	mar	31 s. Médéric	42	49	53		
28 Louise.	58 Dostibée.	88 Sltre.							
29 Mélanie.	59 Elisabeth.	89 Timothee.							
30 Nicette.	60 Flaviane.	90 Virginie.							

ANNEXES AUX OO NUMÉROS

CONFÉRENCES

SECRETES

DE M<sup>a</sup>. PITT

ET DES ANCIENS MINISTRES.

und  
sam  
6  
Transf. N. S.  
29  
44  
67  
72  
89

---

OUVRAGE SOUS PRESSE.

*ANALYSE DES BASES FONDAMENTALES  
de la puissance Britannique, et de plusieurs projets  
de Descente, applicables à la circonstance actuelle.*

---

# CONFÉRENCES SECRÈTES

ENTRE LES EX-MINISTRES

M. PITT, LORDS GRENVILLE,  
DUNDAS, etc.,

AVEC M. ADDINGTON, LORDS HAWKESBURY,  
PELHAM, etc., Ministres actuels de S. M. B., et  
plusieurs autres Membres du Conseil, et des deux  
Chambres, AU SUJET DE LA RUPTURE DU TRAITÉ  
D'AMIENS ET DE LA GUERRE ACTUELLE.



A PARIS,

Chez PONTHEU, à la Bibliothèque des Grands-  
Hommes, place Saint-Germain-l'Auxerrois.

A BRUXELLES,

Chez LE CHARLIER, Libraire.

A BORDEAUX,

Chez MELON et Compagnie.



AN XII. — 1804.

TOOE 111853  
N. W. 306092  
REV. K. 273



CONTE...

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

SECRET

N O M S

SECRET



---

# CONFÉRENCES

SECRETES

DE MR. PITT

ET DES ANCIENS MINISTRES.

---

## CHAPITRE PREMIER.

*Motifs de cet Ouvrage.*

LORSQU'UNE nation a fondé tous ses intérêts politiques sur l'infraction des traités, toutes les fois que des circonstances favorables l'y invitent, il n'y a plus pour elle d'autres droits que sa convenance, de mesures que son pouvoir; et dès-lors il s'établit dans son gouvernement un machiavélisme dont l'audace seule peut couvrir toute la turpitude. Le Gouvernement Britannique en offre aujourd'hui à l'Europe indignée la preuve la plus infâme. Signe-t-il le traité d'Amiens, c'est

A

pour se préparer de nouveaux moyens de perfidie et de succès. La preuve en est acquise par le renouvellement des hostilités. Elle consiste dans les assertions des ministres, consignées dans les deux chambres; dans les débats qui s'y sont élevés; dans les entretiens secrets de ces ministres avec le roi, avec plusieurs de ces hommes qu'une haine profonde contre la France avait soulevés contre la paix; cette paix, qui après huit ans de calamités inouïes, laissait au moins à l'Europe l'espérance de cicatriser ses blessures.

Le public les connaît, ces assertions, ces débats, ces entretiens secrets, et toutes ces mesures d'iniquités, qui ont préparé la guerre actuelle, pendant ce court intervalle qu'on pourrait bien appeler la troisième folie du roi d'Angleterre. C'est à l'histoire à les buriner en traits ineffaçables; je me borne à les représenter, tels qu'ils ont été préparés dans divers conciliabules, dont enfin le secret a transpiré, comme celui qui avait enveloppé le traité de Pilnitz. Que dis-je? L'Angleterre n'a voulu le garder, ce secret, que le tems nécessaire pour concerter ses moyens; maintenant elle les avoue, ainsi que leurs motifs, avec autant d'arrogance, que s'ils devaient rester impunis.

comme si elle était assurée que l'avenir lui garantirait ses nouvelles atrocités, ainsi que le passé semble l'avoir protégée, pendant celles de plusieurs siècles. Lorsque Pitt vit les événements arrivés au point où il les désirait, il se réunit en conseil secret avec les nouveaux ministres, et quelques-uns des personnages les plus attachés au parti de la guerre : on peut regarder ce conseil comme l'avant-scène de la tragédie qui allait s'ouvrir aux yeux de l'Europe.

## CHAPITRE II.

*Conseil tenu entre Pitt, Grenville, d'une part, etc., et Addington, lord Hawkesbury, etc., de l'autre, pour hâter le renouvellement des hostilités. Motifs de la retraite des anciens ministres.*

« **M**Y LORDS ET MESSIEURS, dit l'ex-chancelier de l'Échiquier, l'honorable Pitt, qui avait rassemblé chez lui tout ce que l'Angleterre comptait d'ennemis les plus acharnés contre la France; jamais les circonstances ne se présentèrent sous un jour plus favorable aux enfans d'Albion; notre ennemie, à peine victorieuse des puissances que nous avions armées contre elle, superbe d'avoir forcé chacune d'elles à des paix séparées, voulut nous entraîner dans la honte commune, en nous offrant de se mesurer seule avec nous, ou de recevoir les conditions qu'elle osa nous prescrire par son traité d'Amiens. »

» Si nous n'avions écouté que l'honneur, ajouta Pitt, nous eussions continué une guerre

que nous avions suscitée; plus ou moins longue et désastreuse, nous en serions sortis victorieux : qui de nous pourrait en douter, puisque nous tenions captifs dans ses ports, tout ce que la France avait de vaisseaux ? Notre conduite fut plus sage : nous descendîmes, pour ainsi dire, avec joie, à l'infamie du traité qu'on osait nous proposer. Moi-même, je le conseillai : vous vous en souvenez, M<sup>r</sup>. Addington ; vous savez par quelle heureuse prévoyance je m'étais retiré du ministère où je vous fis placer, lorsqu'il fut question de surprendre nos ennemis dans le piège où nous les avons conduits. Qu'importe la vertu, ou la fraude, pourvu que l'on triomphe, et surtout qu'on épargne le sang de la patrie ? »

M<sup>r</sup>. Addington, flatté de l'honorable témoignage que lui rendait M. Pitt, lui répondit : « Qu'il ne se trouvait point déshonoré d'être son humble créature ; que toute l'Europe n'avait pu se méprendre sur les motifs de son élévation au ministère ; que ce poste était acquis de droit à la famille des Chatam ; et qu'elle serait toujours, ainsi que la reine l'avait dit, de la paroisse, ou sur la paroisse (1). »

---

(1) On trouve cette anecdote dans les *Souvenirs du roi*

« Et vous savez, ajouta M. Pitt, avec quelle adresse j'ai su me retirer. »

M. Addington, à qui la reconnaissance est aussi chère que l'amour de la patrie, interrompit son patron, pour rappeler aux honorables membres tout ce que l'Angleterre devait à une fraude ingénieuse de M. Pitt. Il dit que, voyant l'Irlande incertaine et prête à secouer le joug; que voulant l'y maintenir et le rendre inflexible, il s'était rendu garant, auprès de la couronne, des droits légitimes que réclamait cette malheureuse contrée; et que si, par des événemens imprévus, Sa Majesté Britannique ne se croyait pas engagée, comme roi, comme père de tous ses sujets, il quitterait le ministère, et laisserait au hasard le vaisseau de l'Etat errer sans pilote et sans gouvernail au milieu des tempêtes publiques. Menace imposante qui avait la force du serment le plus sacré! que cependant la prérogative royale et l'utilité commune exigeant que l'Irlande continuât dans sa première servitude, M. Pitt, en ministre adroit, s'était heureusement prévalu de cette

---

*d'Angleterre*, ouvrage qui a eu treize éditions. Le sens de cette phrase est que les Chatam ne cesseront de peser sur l'Angleterre et d'y exercer leur influence.

perfidie royale et nécessaire, pour se retirer des affaires : qu'à cette nouvelle John Bull (1) agitant l'air de ses deux cornes avait redoublé d'admiration pour le ministre immortel qui avait su le museler, le conduire, et lui faire porter les charges les plus énormes; pendant que l'Irlandais trompé s'attribuait l'honneur d'une retraite, dont le véritable motif était de traiter avec la France d'une paix que l'Angleterre demandait à grands cris; d'une paix insolemment offerte par un jeune homme qui n'avait pour lui que des victoires et peut-être quelques vertus; d'une paix que lord Grenville avait sagement rejetée, parce qu'il fallait méditer les moyens de la rendre pernicieuse à ce *Magistrat de deux jours*, qui s'est permis avec nous plus que dans le cours de leur longue prospérité n'avaient osé se permettre les rois de France.

Lord Grenville ajouta qu'en traitant le jeune homme avec cette noble fierté qui doit caractériser un ministre qui représente la triple dignité des trois royaumes, n'avait pas alors prévu la défection de l'Autriche, ni cette

---

(1) Nom qui signifie Jean Taureau, sous lequel on désigne communément le peuple Anglais.

journée trop mémorable que l'ineptie (1) d'un  
 général allemand avait rendue si funeste à  
 l'Europe ; que vu la nécessité de céder aux  
 vœux impatiens des Bretons pour la paix, il  
 s'était jeté dans le chapitre des contradictions,  
 réduit à feindre, à caresser et à craindre le lion  
 qu'il aurait voulu étouffer, que dans l'espoir d'un  
 tems plus prospère, les ministres de Sa Majesté  
 avaient dû laisser à d'autres le soin de con-  
 sommer une trahison qui les honore aux yeux  
 d'un peuple qui en sent tout le prix, et qui  
 ne s'y refuse jamais, lorsqu'à l'instigation de  
 Sa Majesté et de ses ministres, il s'agit de  
 l'honneur et sur-tout de l'intérêt de la Grande-  
 Bretagne.

---

(1) Les Anglais n'ont jamais pu concevoir que le général  
 Mèlas eût été battu de bonne-foi.



## CHAPITRE III.

*Combien l'hypocrisie est nécessaire à la politique anglaise.*

Monsieur Dundas, à ce que l'on prétend, parut un peu blessé de ce mot de trahison : il observa qu'en ministre et fidèle serviteur de Sa Majesté il avait plus d'une fois, pour le bien de la couronne et le maintien de la prérogative, employé ce que la trahison et même l'hypocrisie peuvent permettre en politique à des hommes qui savent gouverner; que cependant il fallait couvrir d'un voile, pour ainsi dire sacré, des opérations que d'autres puissances jalouses seraient tentées d'imiter, ou de calomnier; qu'il avait prouvé dans la guerre de la révolution, et même dans la reprise de l'Egypte, combien il est prudent de savoir tromper son ennemi. « On s'évertue quelquefois à parler mal de l'hypocrisie : il n'appartient qu'à des âmes vulgaires de la condamner; et pour en donner une preuve qui atteste, en même tems, les grands talens de M. Pitt,

et les services qu'il a rendus, qu'on se rappelle qu'à l'exemple d'Olivier Cromwel, aussi sage, aussi ferme que lui, il engagea Sa Majesté à frapper un grand coup sur le parlement. Ce grand corps voulait s'élever contre son chef; le roi en choisit un autre que nous façonnâmes à volonté. Je dois en convenir, M. Pitt, ce trait de génie est dû à vos conseils. Je fus émerveillé de cette hypocrisie qui vous distingue et vous donna des droits exclusifs à la faveur de notre monarque. Depuis ce tems, vous lui êtes devenu aussi cher que nécessaire: dans le moral, comme dans le physique, le rapprochement des hommes, comme celui de toute autre substance, n'est dû qu'à certaines qualités sympatiques. Le grand Newton a donné le nom de vertu à cette force, à cette puissance occulte qui fait que dans le monde physique toutes les choses s'attirent et se rapprochent mutuellement. Il se serait bien gardé, s'il eût écrit sur la morale et sur la politique, de donner le nom de vice à cette hypocrisie intuitive qui n'est, dans le fait, qu'une attraction morale entre Sa Majesté et ses ministres. Que l'on réfléchisse aux effets salutaires qui résultent de cette cause, et l'on cessera de la blâmer : rien de plus facile à

démontrer. L'argent n'est-il pas le nerf de la guerre? Sa Majesté aurait-elle eu de l'argent d'un peuple toujours avare et raisonneur, si nous ne l'eussions trompé sur l'objet et sur la nécessité des impositions? Pour le tromper, ne fallait-il pas un concert d'hypocrisie entre le roi et ses ministres, entre les ministres et le parlement, entre les ministres et les gazetiers? Que de rapprochemens nécessités par une seule cause! Si quelque atrabilaire, ou non conformiste, condamne cette espèce d'hypocrisie, il faudra convenir que dans ce monde et dans toutes les affaires il n'y a que de l'hypocrisie, et que l'honorable Pitt, dit-il en souriant, a plus dépensé de cette monnaie courante, qu'aucun de nous ne pourrait le faire, dût-il vivre dix fois l'âge de Nestor. Cependant je me propose bien, dans le grand objet qui nous réunit, de démontrer que mes ressources en ce genre ne sont pas encore épuisées; car nous ne pouvons nous dissimuler qu'il faut ici en imposer, non pas à une seule puissance, mais à l'Europe entière. »

CHAPITRE IV.

*Modestie de M. Pitt. Exposé de sa conduite avec la France, et des services rendus à son pays.*

Monsieur Pitt, que l'éloge de son collègue fit un peu rougir, prit la parole et dit, que les services nombreux qu'il avait rendus à son pays, justifiaient assez sa conduite et ses principes; et pour les rendre plus chers et plus familiers aux membres du conseil, il leur rappela ce qu'il avait fait, se réservant d'exposer en tems et lieu, ce qui restait à faire pour la cause commune.

» Ressouvenez-vous, leur dit-il, de la situation respective des deux puissances rivales, après la guerre d'Amérique. Toutes deux étaient chargées d'une dette qui les menaçait d'une crise effrayante; mais elles y touchaient avec des moyens bien différens de s'y soustraire. Nous venions de perdre nos colonies sur le continent de l'Amérique; nous n'avions pas

un seul allié dans l'Europe, et notre dette était beaucoup plus énorme que celle de la France : à la vérité, nous avions dans l'Inde des possessions qui donnaient à notre commerce des avantages inappréciables, et nous pouvions beaucoup espérer de nos manufactures beaucoup mieux conduites et plus florissantes que les siennes. Mais la France, avec un sol beaucoup plus riche et plus étendu que le nôtre, comptait au nombre de ses alliés la Hollande, l'Espagne et l'Empereur. Ses flottes réunies à celles des deux premières puissances lui avaient mérité une paix d'autant plus humiliante pour nous, que son influence politique s'accrût de tout ce que nous venions de perdre. A tant d'avantages elle ajoutait encore celui de se voir estimée, considérée et recherchée des autres puissances. Avec tant de moyens de prospérités, qui de vous aurait osé prévoir que son gouvernement touchait à une dissolution prochaine ? C'est pour amener notre rivale éternelle à ce terme fatal, que j'ai développé quelque énergie, quelque profondeur ; mais si je n'y avais employé que les moyens avoués par la politique ordinaire, la balance eût persisté en sa faveur, et nous n'aurions pu la

plonger dans l'abyme dont vainement le *Grand Consul* (1) voudrait la retirer. »

Pitt représenta ensuite que c'était en Hollande qu'il avait cherché et trouvé les premiers moyens de venger l'honneur britannique. — Comme le Stathouder, dans la guerre d'Amérique, s'était déjà montré plus qu'étranger aux intérêts de son pays qu'il voulait asservir, lui, Pitt, le flatta dans ses prétentions ridicules, fomenta des troubles entre lui et les états, appela dans cette querelle le roi de Prusse, qui envoya le duc de Brunswick s'emparer d'Amsterdam. Dès-lors les Provinces-Unies furent perdues pour elles-mêmes, et pour la France; elles seraient encore une province de l'Angleterre, si elles n'eussent été reprises pendant la révolution. Mais nous avons su nous approprier, contre le droit des gens à la vérité, et sur-tout, de son alliée, sa marine et ses colonies. (2) Il ne lui coûta qu'un pré-

---

(1) Dans tous les débats du parlement, on n'a cessé d'affecter de donner par ironie ce nom qui leur inspire de la terreur.

(2) C'est sous ce prétexte que les Anglais ont retenu les vaisseaux hollandais, comme si le Stathouder eût pu

texte ministériel , celui de venger le Stat-  
houder , qui , dans le fait , n'était que le pre-  
mier magistrat d'un pays qu'il trahissait sans  
aucune espèce de pudeur. »

Pitt représenta encore , comme un service  
important rendu à sa patrie , qu'avant d'entre-  
prendre de détacher les Provinces-Unies du  
continent français , le traité de commerce fait  
en 1787 avec la France était un outrage aux  
intérêts de la Grande-Bretagne ; que pour en  
tirer vengeance , ou l'anéantir , il eut l'art de  
susciter une guerre sanglante entre les Russes  
et les Turcs. — Il fallut , à la vérité , recourir  
à une nouvelle violation du droit des gens :  
fort de l'assentiment de la Prusse et du Stat-  
houder , il osa heureusement l'entreprendre  
et il y réussit ; car la Porte Ottomane à qui il  
avait fait promettre les secours de l'Angleterre  
fut adroitement abandonnée , et la Pologne ,  
que notre ligne Anglo-Prussienne avait en-  
gagée dans cette querelle , également aban-  
donnée et trahie , fut effacée du nombre des  
puissances. On nous reprochera peut-être que  
par ce machiavélisme adroit nous avons coûté

---

représenter la Hollande qu'il trahissait , et qui ne voulait  
rien de lui.

un million d'hommes à l'Europe : qu'on appelle cette opération de quel nom l'on voudra, qu'importe, si nous en avons recueilli le fruit ? La France fut réduite à se déclarer en faveur de la Porte, ou de la Russie : tel était notre but. Si elle restait neutre, elle perdait sa considération et sa prépondérance dans les Echelles du Levant ; si elle prenait la défense de la Turquie, le traité de commerce avec la Russie était anéanti par le fait. C'est ce qui arriva. »

« Je sais fort bien, ajouta M. Pitt, que l'Europe alors retentit de mille inculpations contre l'Angleterre ; qu'on nous appliqua tout ce que l'antiquité a dit de *la foi punique* ; que la France n'avait pris part à la guerre des *États-Unis*, qu'après avoir vu sa médiation indignement rejetée ; qu'en se déclarant contre nous, elle ne trahit point d'alliés, n'exposa la fortune d'aucune puissance, et secourut des sujets qu'on voulait opprimer ; que le cabinet Britannique, au contraire, protégea en Hollande un prince reconnu pour traître aux États-Généraux, à qui de droit et de fait appartenait la souveraineté ; que notre ambassadeur en Turquie ralluma un ressentiment prêt à s'éteindre ; que sur des promesses insidieuses et fausses il exposa une puissance



loyale, mais faible, mais crédule, pour porter un coup indiscret à la France que nous détestons; qu'en Pologne nous trompâmes, nous abusâmes, nous dévouâmes à une destruction certaine un peuple malheureux à qui une erreur imprudente et l'ivresse de sa liberté, avaient mis les armes à la main. Vit-on, s'écriaient nos ennemis, ce cabinet de Saint-James qui se dit si juste, ce parlement si fier de sa constitution, ce roi qui s'honore de commander à un peuple libre, tenter quelque démarche, faire la moindre proposition, pour prévenir ou arrêter les malheurs d'un peuple qui voulait une constitution indépendante de l'étranger, une monarchie fondée sur des lois plus justes, et la somme de bonheur qu'elles pouvaient lui promettre? Vainement la France consternée se plaignit d'une conduite, disait-elle, révoltante, atroce, digne d'un furieux qui, pour assassiner son ennemi, frappe d'un coup de poignard celui qui l'en sépare. Nous autres Bretons, nous ne séparons rien: tout ce qui n'est pas pour nous, est nécessairement contre nous. La France cria; mais la Turquie, son alliée fidèle, l'aliment de ses manufactures, fut écrasée; qu'importent les secours que nous lui avions promis? Mais la Pologne, que nous

avons suscitée contre cette même Russie, cette Pologne que nous avons encouragée, de concert avec la Prusse notre alliée, à se donner une belle constitution, pourvu qu'elle appuyât la cause des Turcs, fut écrasée; qu'importe son existence, ou sa perte, dans ce code des droits des nations, où tant de droits se sont perdus? On n'ignore plus aujourd'hui que pour diriger toutes les puissances de l'Europe contre la révolution de France, il fallait bien les y encourager par quelques raisonnemens plus solides, que celui de la subversion des principes: et le démembrement de la Pologne entière était, comme dit l'ancienne école, *un argument à trois cornes*, (1) auquel il était difficile de résister. »

---

(1) Par allusion aux trois puissances co-partageantes, et à cette manière de raisonner que les anciens appelaient un argument à deux cornes.

## C H A P I T R E V.

*Les menus-plaisirs de M. Pitt.*

LORSQUE Pitt fut arrivé à cette époque de la révolution française, il sourit avec complaisance, et se félicitant des services dont il venait de faire mention, et qu'il représenta comme une faible esquisse de ce que ses ennemis appellent son machiavélisme; « c'est dans cette révolution, dit-il, que j'ai montré quelque génie, quelque étincelle de ces fureurs qu'inspire l'amour de la patrie : si la France n'est pas ensevelie sous ses ruines, s'écria-t-il avec un sentiment de plaisir et d'orgueil, j'atteste le ciel que je n'ai rien épargné de tout ce que l'énergie de la politique Bretonne peut inspirer de moyens : de nos vaisseaux, de nos côtes, nous avons vu les flammes dévorer des provinces entières, tous les genres de destruction menacer et parcourir cette terre odieuse; et si la ruine n'a pas été complète; si, en un mot, le sort a trompé notre dernière espérance, nous pouvons nous flatter que cette

partie du pays qui touche au nôtre n'est qu'une couche d'ossemens blanchis sous une cendre chaude, qui peut encore se rallumer. »

On dit qu'à cet endroit de sa harangue, M. Pitt s'arrêta avec complaisance, comme s'il eût vu, du lieu de l'assemblée, le volcan de la révolution élançer de nouveau ses laves destructives; que l'auditoire frappé de ce délicieux tableau s'écria dans un mouvement involontaire qu'il était le grand homme qui avait sauvé la patrie; qu'à lui seul était réservé l'honneur de replonger dans l'abyme de la perdition cette France qui déjà relevait sa tête menaçante; on ajoute que Pitt, en homme habile qui voulait reprendre les rênes du gouvernement, fit un de ces mouvemens oratoires qui fit craindre aux nouveaux ministres la perte de leurs places, sur-tout lorsqu'après avoir peint tout ce qu'il avait fait contre la France pendant la révolution, et les espérances prochaines d'une nouvelle ligue sur le continent, il termina par ces mots : « Il nous reste donc encore l'espoir de voir renaître les belles journées de Créci, de Poitiers, d'Azincourt; nous irons chevaucher à travers cette France désolée et vuide de citoyens. Nous détruirons ses ports, ses arsenaux, sa marine, ses villes;

nous ne laisserons dans les campagnes que le souvenir éternel de notre toute puissance. Ces Français fugitifs nous les armerons de nouveau contre des Français : nous appellerons la guerre, la famine, la peste, et tout ce qui peut consommer cette France ; car dans la situation extrême où nous réduit la dette nationale, il faut que l'Angleterre succombe, ou que la France périclite. »

Ce discours fit une impression profonde sur tous les esprits. Chacun sentit qu'il fallait au timon des affaires un homme ferme qui ne cessât de leur crier : « Détruisez, tuez, brûlez, développez tout le système de la politique Anglaise. » Les nouveaux ministres consternés de l'ascendant du grand homme, et se souciant bien moins de sauver la patrie que de conserver leur place, opposèrent à l'éloquence de Pitt une tactique oratoire qui, pour n'être pas nouvelle, déconcerta en quelque sorte celle de l'ex chancelier. Ce fut d'exposer sous un jour encore plus favorable les opérations de Pitt pendant la guerre de la révolution, c'est-à-dire les crimes les plus épouvantables que puisse imaginer un ministre consommé dans l'art profond de Machiavel : lord Hawkesbury en conçut le premier l'idée ingénieuse, dans

l'espérance qu'une peinture aussi fidèle qu'atroce de tant de forfaits, loin d'imprimer quelque vénération pour leur auteur, le rendrait odieux ou méprisable. Hawkesbury se trompa; ce qui obligea M. Addington à suivre une route différente. C'est un singulier personnage que ce lord Hawkesbury! Aussi Georges III disait assez plaisamment qu'une singularité attachée à S. M. était, que les objets apparens de sa faveur fussent eux-mêmes des singularités. Et telle était celle du nouveau ministre, il pensait que le moyen le plus sûr de perdre M. Pitt dans l'opinion, était de le charger d'éloges. Selon lui, c'était un combat à outrance.

## C H A P I T R E V I.

*Éloge de M. Pitt par lord Hawkesbury.*

LORD Hawkesbury représenta donc, que voulant poursuivre le cours de ses vengeances, M. Pitt, après avoir préparé le traité de Pilnitz, tint une de ces marches tortueuses qui n'appartiennent qu'aux hommes consommés dans la plus profonde hypocrisie. La France suppliante était, pour ainsi dire à ses genoux, afin d'éviter une rupture qu'il avait concertée, qu'il dissimulait, et qu'il ne cessa de démentir. Il fallait dérober à la nation Britannique le secret d'une guerre jurée dans le fond du cœur et prête à éclater : d'une guerre qui déjà existait par le fait, puisqu'en ministre habile il violait à l'égard de la France toutes les conditions du traité de commerce. Afin de rendre cette guerre plus destructive, il s'agissait de la rendre nationale et de persuader au peuple Anglais que les Français étaient les agresseurs. Quelques-uns de ces hommes qui, pour se dispenser d'aimer aucun de leurs semblables,

protestent que leur philanthropie embrasse le genre humain , osèrent écrire et parler. Pitt eut l'art de les représenter comme des ennemis de leur contrée; il les fit incarcérer, et déporter; en effet, le grand art de se conduire en des tems orageux c'est de faire taire les lois , pour les faire respecter; aussi le garant le plus sacré de la liberté britannique, l'acte d'*habeas corpus*, fut sagement suspendu, et les esprits façonnés à ce nouveau joug, entreprirent contre la France une guerre d'extermination. A la vérité un petit nombre de cerveaux faibles, quelques membres de l'opposition, surpris de ces coups d'autorité, craignirent qu'il ne fût porté quelque atteinte à la constitution, qu'on dit être le plus grand effort de l'esprit humain; l'esprit du ministre s'est montré plus fort que cette fille (1) de l'immortel Alfred: elle connut un maître qui sut la rendre moins inflexible. Tels furent les secrets et le pouvoir de la grande politique sous un ministre aussi versé dans cette science abstruse, fermée pour la presque universalité du genre humain,

---

(1) C'est à Alfred-le-Grand que les Anglais font remonter cette constitution, si vantée et si méconnue dans tous les tems.



familière seulement à quelques adeptes, et d'une ressource inépuisable, dont lui seul connaît tous les secrets.

La France nous avait enlevé nos colonies d'Amérique; vous avez su lui enlever les siennes: elle en a fait une république, et vous aviez su faire de la France une superbe anarchie. Elle nous avait ôté quelques alliés; vous avez trouvé les moyens de la dépouiller des siens. La vénalité au dehors et dans l'intérieur, avez-vous dit, est le moyen de corruption le plus certain. Vous aviez raison, puisque dans notre parlement dont vous achetez plus de la moitié pour le service de Sa Majesté, il n'y aurait pas le sens commun sans cette sage précaution. La puissance de votre génie sut rendre les élections inutiles en Angleterre, et très-utiles en France à l'exécution de votre grand projet: c'était frapper deux grands coups à-la-fois. Je voudrais, disiez-vous, qu'il y eût en France dix fois plus d'écoles et de collèges qu'il n'y en existe; j'avais la simplicité de croire que le digne fils de Chatam voulait la supériorité d'une puissance ennemie sur la nôtre. Qu'elle est profonde la réponse que vous me fîtes, et qu'elle est bien gravée dans ma mémoire! « Malheur à tout pays, me dites-

vous, qui surabonde en hommes de loi, d'église, de chirurgiens, de médecins, et sur-tout de ceux qui, de peur qu'on n'oublie qu'ils ont appris à épeler, se disent hommes-de-lettres et philosophes. » Vous saviez que la superfétation de tous ces gens-là finirait par des épidémies plus ou moins dangereuses, et c'est à les fomenter, à les propager, que vous ne vous êtes pas oublié. Grace à vos soins, S. M. ne saurait se plaindre de son parlement. Vous n'y encouragez que les moins clairvoyans, parce que ce sont des instrumens plus souples, et grace à l'ignorance des électeurs, vous n'êtes embarrassé que du choix : en effet, si les Fox, les Sheridan, et le peu d'hommes instruits qui s'y trouvent vous donnent tant de peines, que serait-ce donc, si à côté de ces lumières, vous n'aviez pas eu l'heureuse prévoyance de mettre les ombres les plus épaisses. Ainsi vous eûtes raison d'espérer beaucoup de tant de garçons d'école, appelés à régénérer les libertés de la France. »

« Si la France, disiez-vous, se régénère librement, ce sera sur un plan mieux entendu et plus grand qu'en Angleterre ; nous voilà donc condamnés à suivre l'exemple, après l'avoir donné ! » L'Écosse, l'Irlande, et même l'Inde, vont demander leur émancipation, et

le roi d'Angleterre ne sera plus que le premier parmi ses égaux ! Beau résultat des droits de l'homme ! » Afin d'écartier de notre île une contagion si pernicieuse, vous fîtes passer vos agens et vos instructions sur le continent. Il fallait se hâter de mettre le trouble dans cette assemblée de légistes, irriter les passions, les jalousies, les haines ; semer les défiances, tous les élémens de discorde, et même de tous les élémens du bien, n'en retirer que des maux épouvantables, dont le souvenir fût à jamais frémir ! » Jamais projet ne fût mieux concerté ; jamais issue ne répondît plus parfaitement au projet. »

» Vos moyens furent si admirables, d'une efficacité si rapide, que pendant les dix dernières années du dix-huitième siècle, l'Europe s'est demandé si vous étiez un ange de lumière, ou un ange de ténèbres. En effet, votre génie aussi puissant, aussi actif que *le diable* de Milton, jeterait, s'il le fallait, un pont sur *le cahos*, si l'antique règne de l'Erèbe n'était pas entièrement détruit. Vous avez rendu au cahos une partie de ce globe, et la Convention de France se plaisant à vous considérer dans vos conceptions infernales ou divines, vous a déclaré l'ennemi du genre humain, le plus

bel éloge que vous pussiez recevoir de l'ennemi (1). »

» L'affranchissement des Nègres, dont nos gazettes ont si long-tems retenti, est un des pièges les plus heureux que vous ayez tendus à nos voisins. Vous confiâtes ce projet philanthropique au bon Willberforce, espèce de fanatique, entraîné par les principes et les maximes des Priestley, des Price, des Payne, (2) et de tous ces écrivailleurs en faveur *du sens commun*, qu'ils n'ont pas, et de l'humanité qu'ils connaissent fort peu. Vous prévîtes que pendant le cours des débats cette question remplirait tous les papiers, qu'elle parviendrait chez nos voisins qui se piquent d'humanité; que la *furia francese*, prompte à devancer le phlegme Britannique, s'empresserait d'affran-

(1) Sous quelque point de vue que l'on considère ce ministre trop vanté, on ne pourra disconvenir que sa haine contre la France a coûté plus de quatre millions d'hommes à l'Europe. Pourquoi faire? pour amener sa patrie au bord de l'abyme prêt à la recevoir.

(2) On sait dans quel esprit d'ironie ces hommes respectables sont nommés. Payne écrivit au commencement de la guerre d'Amérique. Son livre du *Sens commun* eut la plus grande influence sur la révolution de ce pays.

chir jusqu'au plus petit négriillon, qui ne grandirait que pour égorger son bienfaiteur et incendier ses propriétés. Certes, de tous les pièges que vous avez tendus à la Nation française, il n'y en a pas eu de plus funeste, ni dont l'issue ait été plus facile et plus assurée. Vous pouvez vous flatter que d'un trait de plume vous avez effacé de la terre la reine des colonies françaises. (1)

---

(1) Saint-Domingue. Les Anglais se sont vantés, en plein parlement, d'avoir fomenté les troubles de cette île, afin de nous l'enlever.

---

CHAPITRE VII.

*La philosophie de M. Pitt.*

« LA philosophie de lord Stanhope, votre illustre parent, seconda merveilleusement vos intentions hostiles, quand il envoya au club français les emblèmes du club philanthropique anglais : par votre heureuse influence, ces deux signes d'union ressemblèrent à un nid de vipères, jeté dans un nid de serpens. (1) Aussi quelle différence entre les deux beaux-frères ! »

(Lord Hawkesbury eut besoin de tout son art oratoire, pour faire sentir cette différence, sans toutes fois blesser M. Pitt.) Il fit entendre que Pitt n'a qu'une espèce de philosophie, dont il s'applaudit avec raison ; 1<sup>o</sup>. son bien. 2<sup>o</sup>. Celui de son pays. 3<sup>o</sup>. Tout le mal possible aux autres, parce que, selon ses principes,

---

(1) Lord Stanhope s'est toujours montré partisan de la révolution française, et ennemi de la guerre actuelle.

c'est de ce mal que doit résulter son propre bien et celui de son pays : que lord Stanhope, au contraire, n'aimait que la philosophie universelle ; qu'il avait l'ame d'un quaker, et ignorait que l'ami du genre humain n'était l'ami de personne. « En effet, ajouta-t-il, combien de ces bonnes gens dans le monde qui prennent plaisir à se dire philosophes, et qui, dans le fond, ne sont que de très-petits esprits ! La philosophie, et en cela Pitt a raison, est l'ennemie mortelle et irréconciliable du pouvoir. Les princes ont un intérêt commun à la supprimer. Elle conduit au déicide, au régicide et au suicide : on ne trouve dans les papiers que l'histoire de certaines gens qui sortent brusquement de ce monde. On doit attribuer ces accidens à l'absence de la religion ; et cependant si l'on ajoutait foi à des promesses, combien de personnes seraient tentées peut-être d'aller jouir des béatitudes de l'autre monde. Mais quand on a gouverné celui-ci avec tant de gloire, il n'est pas à craindre que l'idée du ciel puisse plaire beaucoup ; là, nulle distinction, nul privilège de famille, rien que les principes d'une égalité accablante. Si la religion est le salut du peuple, elle est aussi celui des rois et de leurs ministres.

Rien n'est plus dur que le cœur d'un athée; et certes le déiste ne vaut guères mieux. Tous ces doctes personnages s'acquittent fort mal des impositions qu'ils doivent à Dieu; et c'est tracer un fort mauvais exemple à des sujets dont le devoir est de considérer leur prince comme l'organe de la divinité sur la terre. M. Pitt a donc puissamment raisonné, quand il a envoyé sur le Continent une colonie de déistes et d'athées. Le terrain y était fertile et bien préparé; la culture y a merveilleusement réussi, et secondé ses projets d'anarchie et de destruction. Quelle inconséquence dans les agens d'un ministre aussi prévoyant, obtenir une Saint-Barthélemy, et n'oser pousser jusqu'à la réforme du clergé! Cependant, comme dit le proverbe, point d'évêques, point de roi! et c'était là une belle occasion de faire oublier la mort de Charles I<sup>er</sup>.! (1)

---

(1) Si jamais le ministère anglais s'est montré machiavéliste, c'est dans cette circonstance, et pour amener par ses agens cette catastrophe. Il ne fit aucune démarche pour la prévenir, et il eut la mauvaise foi de s'en prévaloir, pour amener la guerre qu'il avait concertée.



## CHAPITRE VIII.

*Continuation des services de M. Pitt.*

Ici, lord Pelham crut devoir interrompre l'honorable lord Hawkesbury et ajouter quelques traits à l'éloge qu'il venait d'ébaucher. « Lorsque le tocsin des massacres eut sonné, dit-il, et que Louis XVI eut payé de sa tête l'indépendance de nos colonies d'Amérique, l'honorable ministère, (Pitt, Grenville, Dundas) trop certain que les peuples ont des crises plus ou moins violentes, cria à la subversion des principes qui menaçaient tous les potentats de l'Europe, et sous le prétexte de venger la victime qu'on avait dévouée, le gouvernement Britannique jura cette guerre d'extermination, qu'à regret il ne put achever. La Vendée et plusieurs autres provinces de l'ennemi éprouvèrent toute la puissance du génie ministériel. Là, furent versées toutes les ressources d'une destruction mutuelle, et pas une seule mesure prépondérante pour assurer aux royalistes un

succès décisif. Le parti de l'opposition, aussi borné dans ses vues que faible dans ses moyens, vainement reprochait à l'honorable Pitt cette balance incertaine entre les royalistes et les républicains : il ne sentait pas que c'étaient toujours des Français immolés à l'Angleterre; que le ministre ne voulait qu'un équilibre de destruction; que c'était le moyen le plus assuré pour y parvenir, et que dans ce concours de massacres, de carnages, d'incendies, arriva l'heureuse journée de Quiberon, où périt par les Français égarés, tout ce que notre hospitalité meurtrière leur envoya de marins français : dès ce moment la domination des mers nous fût assurée; nos vaisseaux, à dater de ce triomphe, n'eurent plus d'ennemis que les vents et les flots. »

M. Dundas, aujourd'hui lord Melville, fit observer, avec un profond soupir, qu'à la vérité les ministres s'étaient montrés dignes de la confiance de la Nation Britannique; que par leurs sages mesures ils semblaient avoir bien assuré la ruine du peuple français; qu'elle avait été profondément méditée, calculée sur toutes les probabilités, et même à beaucoup d'égards sagement exécutée; que cependant il le voyait à regret sorti triomphant de cette

lutte sanglante ; que la victoire avait dicté les conditions de la paix à leurs alliés ; que cependant le génie et le zèle des ministres ne s'étaient pas oubliés dans une conjoncture aussi triste ; qu'à peine le Continent commençait à respirer , qu'ils avaient encore une fois soudoyé l'Europe pour rallumer une guerre déjà si meurtrière, si fatale aux intérêts de toutes les puissances. Efforts inutiles ! la destinée de la France l'emporta encore aux champs de Maringo , et l'Europe étonnée de tant de prodiges , fit succéder l'admiration à la haine ; on vit les nations ennemies étouffer les sentimens d'aversion que le Cabinet de St.-James avait su leur inspirer , et l'Angleterre avait fini par devenir l'objet de ces mêmes haines , sur lesquelles elle avait fondé ses plus chères espérances.

## C H A P I T R E I X.

*Système de lord Chatam, suivi par son fils.*

MONSIEUR Pitt observa qu'à cette époque il se préparait dans le Nord une alliance particulière entre la France et ces mêmes puissances qui avaient osé donner, pendant la guerre d'Amérique, le scandale honteux d'une neutralité armée; que pour déjouer ce projet dont l'issue n'aurait pu qu'être très-funeste à la prépondérance maritime et absolue de l'Angleterre, le ministère avait pris sur lui de violer le droit des gens, dans la Baltique, comme il l'avait fait violer à Gênes dans les commencemens de la guerre; qu'il fit attaquer la flotte Danoise par le vainqueur d'Aboukir; et que cette heureuse témérité ayant obtenu le succès qu'on s'en était promis, la Russie et la Suède avaient sanctionné, par leur soumission forcée, une vérité que vainement la France veut nous contester, savoir, que l'empire de la mer est acquis de droit à la Nation

Britannique ; que la mort subite et sanglante de Paul I<sup>er</sup>., héritier fantastique des projets de sa mère , a levé tous les obstacles ; qu'il ne faut pas perdre de vue cette souveraineté , que des puissances jalouses , mais sur-tout la France , considèrent comme des droits illusoires , et que lord Chatam , de glorieuse mémoire , considérait comme la pierre angulaire de l'Edifice Britannique. « Quel génie , ajouta-t-il , que celui de mon illustre père , et quel amour ardent pour la patrie ! On m'a vanté pour mes connaissances politiques ; il est vrai qu'en des tems difficiles j'ai tenu le timon de l'État d'une main assez ferme ; mais je dois avouer qu'en comparaison je ne suis qu'un enfant. » Il raconta ensuite que pendant la guerre de 1757 les Français battus , humiliés dans le Hanovre et sur l'Océan , demandaient à grands cris une paix qui leur était si nécessaire : que lord Chatam , tout aveugle qu'il était , se fit transporter à la chambre des pairs ; (c'était le Tirésias du Gouvernement.) « Point de paix , leur dit-il , que la France ne signe la destruction de sa marine. C'est bien assez qu'on lui permette le cabotage ; l'Angleterre doit se réserver la souveraineté exclusive sur l'Océan. » L'orateur ajouta que pour parvenir à ce point de gran-

leur dont l'immortelle et malheureuse Carthage n'avait jamais approché, l'Etat s'était obéré d'une dette qu'on ne pouvait acquitter qu'en se rendant maître du commerce des deux Mondes; qu'en Asie l'invasion sanglante des Etats de Tippoo assurait à l'Angleterre les deux presque îles de l'Inde, la navigation exclusive dans les Mers de la Chine et de la Perse; que dans la Méditerranée et dans les Mers de l'Amérique, on ne pouvait s'en promettre la navigation exclusive, qu'en réduisant la France et ses alliés à n'être que nos facteurs dans le commerce des deux Mondes; qu'ainsi devenus nos tributaires, nous solderons la dette nationale, en recueillant toutes les dépouilles des Nations; moyen d'autant plus juste, qu'elle ne s'est contractée et disséminée chez tous les peuples et sur toutes les mers, que pour obtenir cette domination universelle; qu'au point où les traités de Lunéville et d'Amiens ont mis l'Angleterre d'une part, la France et ses alliés de l'autre, la spoliation du globe est notre seule ressource; que dans une pareille conjoncture il était heureux que l'Angleterre se trouvât dans un état de guerre forcée, parce qu'elle était certaine de consommer l'oppression des puissances conti-

mentales, et la ruine de la France, pourvu que la gestion et la conduite des affaires fussent confiées à des hommes d'une expérience consommée, à des hommes qui eussent donné à la patrie des gages non équivoques de leur dévouement, et des preuves d'un talent égal à l'entreprise audacieuse et nécessaire, la seule dont l'Angleterre pût espérer son salut.

## C H A P I T R E X.

*Tactique de M. Addington, pour écarter  
M. Pitt du ministère.*

Monsieur Addington n'eut pas de peine à s'apercevoir que M. Pitt indiquait, à la fin de son discours, que l'on ne pouvait espérer une heureuse issue de la guerre actuelle, qu'en remettant aux anciens ministres les places qu'ils avaient quittées, lorsqu'on voulut procéder au traité d'Amiens. Ne voulant pas céder le ministère, ni choquer l'opinion dominante, il parla de manière à montrer que dans le peu de tems qu'il avait géré, il s'était montré presque l'égal de Pitt, en sacrifices pour la cause commune, et que si M. Pitt avait su s'élever au dessus des préjugés vulgaires, pour amener quelques crimes heureux, et conformes à la politique nationale, lui, (M. Addington) avait aussi quelques droits à la reconnaissance. Dans la première partie de son discours, il releva avec emphase ce qu'on avait dit en faveur de



M. Pitt dans la seconde, il critiqua les opérations de ce ministère si vanté, et dans la troisième, il prouva qu'il avait en quelque sorte réparé leurs fautes, et trompé l'ennemi d'une manière beaucoup plus adroite, et presque insensible.

« L'histoire ancienne ou moderne, dit M. Addington, n'offre point de plan aussi vaste que celui dont l'Europe a été le témoin et la victime, pendant cette guerre de la révolution. Le but était, comme l'a dit l'honorable M. Burgh, de réduire la France à n'être qu'un *blanc*, un espace vuide dans l'Europe. Ses yeux se sont fermés, sans que M. Pitt ait pu remplir cette heureuse prophétie ! Il fallait, pour amener son plan à quelque heureuse issue, comprimer en Angleterre toutes les espèces de libertés, suspendre, au besoin, les lois qui en sont les plus fermes garanties, allarmer la Nation sur de vains prétextes, pour la faire entrer dans ses mesures ; imposer silence au parti de l'opposition, ou le faire parler sur un objet, pour détourner son attention d'un autre plus important ; épouvanter les sociétés populaires, en dirigeant la persécution contre les membres les plus remarquables ; attacher, s'il le fallait, l'Irlande à l'île Britannique par les

promesses les plus insidieuses et les perfidies les mieux concertées, y faire taire les haines et les consciences avec cette profondeur de génie qui réussit à Elizabeth pour l'Ecosse ; voilà de ces traits qui caractérisent le grand homme, le ministre à qui l'on peut confier la destinée d'un Etat, et voilà ce que l'honorable Pitt a si heureusement exécuté. Déjà il avait déjoué la coalition qui se formait dans l'intérieur contre la prérogative royale : il ne lui en avait coûté qu'un appel au peuple, et le peuple éclairé par les papiers que son génie sut diriger, avait applaudi à la dissolution du parlement.

~~~~~

## CHAPITRE XI.

*M. Addington relève les erreurs de M. Pitt.*

Au dehors, il sut former une coalition redoutable qui devait assurer à l'Angleterre la prépondérance universelle par la ruine de notre vieille ennemie. Pour parvenir à ce but admirable, il ne fallait que trois choses : irriter la jalousie des puissances, semer des troubles chez l'ennemi commun, l'amener par des violations manifestes à une déclaration de guerre, et pour la rendre nationale, persuader au peuple Anglais qu'il était lui-même attaqué par les *french-dogs*. Le moindre avantage qui aurait pu résulter d'une coalition si bien calculée, c'était la reprise des côtes Normandes et Bretonnes, et la destruction de toute la marine française. L'Empereur d'Allemagne aurait pu revendiquer l'Alsace et la Flandre, se ressaisir de ces provinces, pendant que les autres puissances eussent également songé à leurs intérêts. Comme dans ce choc universel

les armées se seraient ressenties des frottemens, il est clair que les puissances se seraient affaiblies, en raison de leurs efforts; nous aurions pu nous prévaloir de leurs épuisemens, pour renouveler avec elles la fable du lion avec l'âne, le cerf et la brebis. La moindre part qui aurait pu nous écheoir était le commerce exclusif du globe, et par ce moyen, la dette nationale se serait acquittée, ou multipliée; car il importe fort peu que l'on doive, quand on ne doit qu'à soi-même. Voilà ce qu'il fallait faire, pour amener à une heureuse issue le vaste plan qu'avait si sagement conçu l'honorable membre.

Personne, à la vérité, ne connut mieux que le digne fils de Chatam le grand art de diviser pour régner; c'est une justice que l'Europe se plaît à rendre à l'étendue de son esprit, à la fécondité de ses moyens, et à l'art heureux de savoir en imposer; mais, quoique l'Europe ne puisse lui refuser son admiration, elle se croit cependant fondée à le désapprouver, en quelque sorte, dans l'exécution: elle le blâme d'avoir laissé trop tôt pénétrer ses vues ambitieuses: il fallait persuader aux royalistes qu'en recevant les Anglais dans Toulon, ceux-ci avaient l'intention sincère de replacer le fils

de Louis XVI au trône de ses pères. Et que durent-ils penser de notre mauvaise foi, quand forcés d'évacuer cette ville, nous nous emparâmes des vaisseaux, en vertu du droit de la guerre? En cela, nous blessâmes l'orgueil de l'Espagne, qui les réclamait, comme tutrice du jeune prince, et nous préparâmes sa défection. Même conduite et même faute dans l'île de Corse; c'est au nom de l'Angleterre qu'elle fut prise; c'est au même nom que Dunkerque fut sommé de se rendre. Ainsi, nous montrâmes à la coalition que nous avions substitué notre intérêt personnel à l'intérêt commun des puissances. Bientôt l'Empereur se fit un devoir de suivre l'exemple d'un ministre, qui jusqu'alors avait passé pour être l'ame de la coalition. Ses généraux sommèrent Valenciennes et les autres villes, au nom de l'Empereur et pour l'Empereur. Le roi de Prusse ne voyant plus que des intérêts séparés, cachés sous le voile d'une coalition, suivit l'exemple donné par l'Angleterre, et fit une paix qui menaçait d'une ruine prochaine les autres puissances confédérées: c'est à sa retraite qu'il faut attribuer l'invasion et la reprise de la Hollande; et dès ce moment l'Empereur fut fondé à nous

reprocher, en quelque sorte, la perte de l'Italie. Dans la Vendée, et par-tout où nous approchâmes du sol français, on se plaignit, avec quelque raison, du manque si souvent réitéré de secours promis et jamais accordés : cette terre, encore couverte de cendres et de sang, n'a cessé, dans le fort de son agonie, de nous reprocher qu'avare de notre sang, nous avions pris à tâche de prodiguer le sien, pendant que d'autre part, l'Empereur d'Allemagne, notre fidèle allié, se plaignait de ce que l'Angleterre, isolant ses intérêts, l'abandonnait à une ruine prochaine : enfin la Maison d'Autriche penchait vers sa chute, quand, à notre exemple, elle obéit à son intérêt, et signa les préliminaires de Léoben. Le Cabinet Britannique intervint encore, et reentraîna cette puissance dans une lutte devenue trop inégale ; mêmes promesses de notre part, même défection. Nous étions occupés à retirer l'Égypte des mains de l'ennemi ; mais il eût été plus sage de l'attaquer de plus près. »

» La paix se fit avec l'Empereur ; la Russie, déjà riche des dépouilles de la Pologne, fit également sa paix, après avoir perdu dans une parade d'ostentation une armée de cent mille

hommes. (1) Il ne restait plus que nous contre l'ennemi commun. Qui croirait que dans cet état d'isolation nos ministres eussent pensé qu'il était de leur haute sagesse d'irriter les puissances du Nord, et de les punir de leur neutralité, ou d'avoir séparé leurs intérêts de la seule puissance restée dans la coalition? Notre entrée dans le Sund, il faut l'avouer, prouva toute la supériorité de notre marine; mais elle porta un coup mortel à l'honneur Britannique et sur-tout à celui du ministère. Cependant des cris de paix s'élevèrent de toutes parts dans notre île; après l'avoir refusée, les ministres crurent qu'il était prudent de l'accepter, et de se retirer: elle se fit sous un ministère, à la vérité, moins expérimenté, doué de talens plus faibles; mais enfin ils firent une paix honorable, et l'Europe crut devoir s'applaudir de respirer un moment. Sous ce

---

(1) Quel intérêt pouvait avoir la Russie, dans une guerre avec la France? Si jamais cette vaste contrée est destinée à avoir une marine et un commerce, ce n'est pas l'Angleterre qui lui facilitera les moyens d'atteindre au but où le développement de son industrie peut naturellement la conduire, si elle n'éprouve point d'obstacles dans la politique des autres puissances.

point de vue, nous croyons mériter quelque confiance, puisque nous avons obéi aux vœux unanimes du peuple, et qu'il n'a pas encore pu nous accuser d'avoir trahi ni ses espérances, ni la bonne-foi de nos alliés, pour ne nous occuper que de notre propre intérêt. Ce machiavélisme, à Dieu ne plaise que je le blâme, il est bon, et même très-bon; mais il est encore mieux de savoir le cacher, et pour en donner un exemple, et prouver aux ministres à qui nous avons succédé, que nous ne sommes pas indignes de leur estime, ni dépourvus de cette espèce de talens dont ils ont donné tant de preuves, nous demanderons qu'il nous soit permis d'exposer ce que nous avons fait dans ce genre, depuis qu'il a été question de paix entre nous et l'ennemi. »

---



## CHAPITRE XII.

*Aveux de la perfidie des ministres actuels.*

ICI, M. Addington exposa qu'en traitant de la paix, le nouveau Ministère ne songeait qu'aux moyens de reprendre les hostilités. Par une des conditions portées dans les préliminaires, l'Angleterre devait remettre à la France la Martinique et les autres îles que nous lui avions prises en Amérique. Saint-Domingue était ravagée, incendiée par les Nègres; la Guadeloupe courait le même danger. « Admirez l'artifice et la bonté du piège que nous employâmes. Nous fîmes entendre au Grand Consul que l'Angleterre avait le même intérêt que la France à contenir les Nègres; qu'il fallait non-seulement secourir St.-Domingue, mais aussi porter des forces dans les îles que nous étions convenus d'évacuer. Or, les vaisseaux français étaient bloqués dans leurs ports: nous rappelâmes nos flottes; l'ennemi charmé, et sur-tout trompé, fit passer les siennes au

secours de ses îles, et pour surcroît d'adresse ; nous reçûmes de la reconnaissance séduite du Gouvernement Français des subsistances, dont nous étions dépourvus. Jamais peuple dévoré par la famine trouva-t-il dans ses ministres une ressource aussi ingénieuse ? Cependant les flottes partirent pour les différentes parties du Monde, les canaux du commerce si long-tems obstrués se r'ouvrirent ; Bordeaux, Nantes, le Havre et Marseille s'empressèrent d'envoyer au dehors des denrées et des capitaux, que ces villes, graces au ciel et à nous, ne reverront plus : les vaisseaux disséminés seront pris à leur retour, ou sur les lieux de leur destination : ainsi d'un seul mot, avec une seule promesse, un seul mensonge, puisé dans la profonde politique de nos prédécesseurs, enlève à la France et à ses alliés le reste de leurs flottes, les fruits de leur commerce, et d'un seul trait de plume nous avons fait périr à St.-Domingue une armée au moins aussi belle, aussi riche, aussi considérable que celle d'Egypte ! Et rappelez-vous avec quelle promptitude, avec quelle prévoyance nous envoyâmes à la suite des flottes ennemies ce que les ports de la Grande-Bretagne contenaient de meilleurs voiliers. Prévoyance admirable, digne de

l'heureuse perfidie qui r'ouvrit les portes de la guerre au milieu des fêtes consacrées à la paix. »

» Cependant il fallait motiver et rendre plausibles à nos anciens alliés des mesures que l'ennemi ne manquera pas d'attribuer à la perfidie la plus honteuse : l'Italie, la Suisse et la Hollande nous en fournirent les moyens. Nous eûmes l'art de nous plaindre de la grandeur colossale de la France, qui avait cessé d'être un *blanc* dans l'Europe : nous demandâmes à grands cris qu'elle eût à retirer ses troupes du territoire de ses alliés; que la Suisse fût libre dans la constitution qu'elle voulait se donner; et que l'indépendance de la Batavie ne fût plus un nom illusoire. Les papiers ministériels bien dirigés furent chargés de porter nos justes représentations dans l'Europe, nos plaintes, nos allarmes sur l'ambition d'un pouvoir toujours croissant; et nos papiers chargés d'injures et d'outrages furent condamnés à mourir aux lieux qui les avaient vu naître; la France ne voulut plus les recevoir. Dès ce moment les torrens d'injures et de fiel s'écoulèrent de la presse avec autant de rapidité que les flots de la Tamise vers l'Océan. Par-tout le tocsin fut sonné, on cria aux armes, à la violation des

traités, et Malte, vainement promise et garantie à ses chevaliers, resta notre conquête. Nous regrettâmes l'évacuation de l'Égypte, l'évacuation du Cap, toujours promise et toujours différée; enfin Malte est à nous, et le commerce, la spoliation même de la Turquie, nous est assurée, avec toute la Méditerranée. Jugez quelle adresse nous avons mise dans notre conduite, et comme je devais sourire des éloges que la France m'envoyait du Continent, lorsque tous mes vœux, tout ce que j'avais de moyens, ne tendait qu'à la tromper. »

---

## C H A P I T R E X I I I .

*M. Addington fait son éloge, et blâme les anciens ministres.*

Monsieur Addington, après avoir mis sous les yeux du Conseil l'exposé adroit des services qu'il avait rendus, se résuma et dit : « Quelque nom que l'on donne à nos transactions, nous pensons pouvoir dire aux anciens ministres : « Ce que vous avez mérité d'éloges, en creusant l'abyme où devait se perdre la France, nous les méritons peut-être avec plus de justice ; car cet abyme s'est refermé, et ne menaçait plus que l'Angleterre ; celui que les nouveaux ministres viennent d'ouvrir aura, (et nous osons l'espérer,) des suites plus avantageuses pour la patrie, et plus funestes pour l'ennemi. Par vos moyens d'exécution, vous vous êtes chargés de l'exécration de la France ; et même l'Europe en a été presque aussi indignée, qu'épouvantée. Vous êtes restés seuls, au milieu des débris de vos alliés, exposés à toutes les

vengeances, que peut se promettre un ennemi qui renaît plus fort de ses blessures, et plus acharné à votre perte. Quoique l'on dise de la sagesse de vos moyens, de la profondeur de vos artifices, de l'énergie de vos résolutions, il n'en est pas moins vrai qu'associant toute l'Europe à vos desseins, contre un ennemi divisé, irrésolu, dénué de subsistances, d'argent, et même d'armées, vous l'avez laissé maître du champ de bataille, et riche de tous les alliés que vous avez perdus. Son territoire et son empire avaient leurs limites fixées depuis un siècle; aujourd'hui, grace à vos moyens, il commande encore à la Hollande, à la Suisse, à l'Italie, à l'Espagne; et le Rhin s'est vu resserrer pour ajouter à ses anciennes limites. L'Europe avait un équilibre dans le Nord et dans le Midi: vos moyens, vos mesures n'ont su maintenir ni l'un, ni l'autre. Vous l'avez si bien conservé cet équilibre, que vous n'avez laissé en Europe que deux puissances, la France et la Russie. Froissés entre ces deux colosses, empressés de se joindre, je vois les autres Etats disparaître comme la Pologne et la République de Venise. L'Angleterre, si long-tems la sauve-garde et le boulevard du Continent, n'a plus pour elle que la

haine attachée à son faste , à son orgueil , au souvenir d'une puissance que les autres Etats ne réclamaient pas envain. Aujourd'hui , négligée comme inutile , et dangereuse dans ses promesses , ses anciens alliés lui reprochent leurs désastres et leur honneur compromis tant de fois : tels sont les titres de l'ancien ministère pour réclamer , je ne dirai pas des titres de gloire , auprès de la postérité , mais les *places* dont nous avons bien voulu nous charger , pour retirer la patrie du gouffre , où des mains si habiles l'ont entraînée. *En un mot , comme en cent ; Messieurs et Mylords , qui quitte la partie , la perd : nous garderons nos places , ou point de guerre.* »

---

## CHAPITRE XIV.

*Reproches de M. Pitt à M. Addington.*

LA conclusion du discours, que M. Addington prononça d'un ton ferme, et qui fut vivement appuyée par ses collègues, fit une impression profonde sur l'esprit des anciens ministres et sur l'assemblée, dont les opinions étaient partagées quant au choix des ministres à qui l'on pouvait le plus sûrement confier la conduite des affaires, pendant la durée de la guerre qu'on voulait rallumer. M. Pitt fut le premier qui en exprima son étonnement. Il savait que la majorité des suffrages le rappelait à un poste qu'il avait su faire respecter dans les circonstances les plus orageuses : il ne l'avait quitté, pour ainsi dire, que de concert avec le roi ; parce qu'il est d'usage immémorial en Angleterre que le ministre sous lequel la déclaration de guerre s'est faite, se retire, lorsqu'elle n'a pas été heureuse, et qu'il s'agit de faire la paix. Le motif de la démission de M. Pitt avait cessé



d'être un secret : il l'avait offerte au roi , un jour que ce grand homme développait à Sa Majesté les succès qu'il se promettait de son plan : « C'est bien , très-bien et fort bien , si vous réussissez , lui avait-elle répondu. Mais si la chance tourne autrement ; si les Nations s'aperçoivent que vous les jouez ; si le peuple Anglais voit que vous l'avez trompé ; si la coalition finit par retomber sur nous , comment me retirerez vous du borbier , où par trop de complaisance je me serai enfoncé pour vous ? » — « Vous me chasserez , *avait répliqué M. Pitt* : En cas-ant votre Ministère , le peuple Anglais s'apaisera ; et les puissances fatiguées se garderont bien de s'épuiser davantage , pour se venger de vos ministres. Le pis-aller , avait-il ajouté , c'est que la France reste encore France , jusqu'à ce qu'il se présente une occasion plus favorable. »

On sait que le roi avait souri à cette idée , et que l'ayant dit à la reine , c'était alors qu'elle s'était écriée : « la famille des Chatam sera toujours de la paroisse ; » expression équivalente à un fléau qu'il est difficile d'écarter. Toute l'Angleterre était donc instruite que la retraite de M. Pitt n'était qu'une affaire de circonstance , un nouveau piège tendu à la

France crédule, et que les places du Ministère n'étaient qu'un dépôt momentané, confié aux nouveaux ministres. Aussi M. Pitt le fit-il vivement sentir dans sa réplique à M. Addington, en lui appliquant le *Tu quoque mi Brute!* « Avez-vous pu oublier, lui dit-il, pourquoi je me suis retiré, et qui j'ai présenté au roi pour me remplacer? » — « C'est parce que je ne l'ai pas oublié, reprit M. Addington, que je retiens et garde le poste. » Grand silence dans le Conseil!

## C H A P I T R E X V.

*Souplesse de lord Grenville dans cette conjoncture.*

LORD Grenville, pour cette fois plus prudent que son collègue et son parent, intervint dans cette altercation, en représentant que le motif de leur assemblée n'était pas de savoir à qui resterait l'exercice d'un Ministère, pendant lequel ceux qui en avaient été chargés n'avaient éprouvé que des désagrémens. Constantement en butte aux jalousies, aux sarcasmes, et même aux calomnies, oubliant leurs intérêts personnels, ils n'avaient jamais perdu de vue le grand intérêt qui doit absorber tous les autres, le salut de la patrie: qu'on ne devait, dans l'urgence actuelle, s'occuper que des moyens d'y parvenir; que pourvu que la patrie fut sauvée, il était très-indifférent qu'elle le fût par les anciens ou par les nouveaux ministres; qu'il n'était pas question de leur choix, mais de décider promptement si Car-

thage serait toujours aux portes de Rome ; si l'on persisterait dans une paix simulée , ou si l'on passerait rapidement à une déclaration de guerre , avant que la France eût pu renouveler ses ressources , et pendant qu'on pouvait si heureusement saisir , loin de ses ports , ce qui lui restait de marine , de commerce , et de propriétés non-continentales : que c'était pour ce grand projet qu'on s'était rassemblé ; que dans le fond du cœur , réunis pour le même objet , par des motifs d'une haine invétérée contre la France , animés de la même ardeur de sauver la patrie , il fallait se hâter de prononcer sur les mesures , écarter tout intérêt qui y serait contraire , et remplir le vœu commun : que les anciens ministres , obligés de rendre à leurs successeurs la justice , et le tribut de reconnaissance que leur avait mérité une conduite si prudemment concertée jusqu'ici , il les engageait , les priait , les conjurait d'achever ce qu'ils avaient si bien commencé , et de procéder à une rupture éclatante avec l'ennemi , par un message brusque , à Sa Majesté , message qui produirait le même effet qu'une bombe qui éclaterait tout-à-coup sur un groupe d'hommes livrés aux douceurs du sommeil. »

De tout tems l'éloquence eut un grand pouvoir

sur l'esprit humain ; mais de tous les moyens qui sont à la disposition de l'orateur , il n'y en est pas de plus sûr que l'emploi des comparaisons ; c'est un trait de lumière qui pénètre également dans les yeux du myope et du plus clairvoyant. A peine lord Grenville avait-il prononcé la sienne , que toute l'assemblée s'écria : « *Le Message, le Message!* guerre , guerre immortelle à la France , à ses alliés , à toute puissance qui oserait rivaliser le pavillon Britannique ! » Comme les esprits étaient échauffés , et que le moindre serment de discorde aurait pu nuire au *grand œuvre* , on remit cette sage composition au lendemain.

Dans l'intervalle , les ex-ministres se réunirent pour concerter leurs intérêts ; et de leur côté les nouveaux , bien pénétrés de la nécessité de défendre les leurs , contre des hommes à qui le choix des moyens était indifférent , se concertèrent aussi pour tromper , ou n'être pas trompés ; chose prodigieusement difficile entre des ministres d'un talent aussi prodigieux !

## CHAPITRE XVI.

*Réconciliation de M. Pitt et de M. Addington.*

DANS un de ces momens de calme où la conscience d'un ministre se réveille quelquefois, M. Addington ne pouvait se dissimuler qu'il devait son existence politique à M. Pitt; que du rideau, derrière lequel celui-ci se tenait caché, il avait dirigé toutes les opérations importantes, et pendant les négociations du traité d'Amiens, et dans le cours de ces préparatifs secrets qui devaient assurer à l'Angleterre les bénéfices de la paix, en forçant indirectement la France à un traité de commerce, ou, sans contredit, les moyens de renouveler les hostilités; de manière qu'attaquée à l'improviste et désarmée, elle fût obligée de plier sous le joug Britannique. Ainsi, lorsque la conscience de M. Addington se fût repliée sur elle-même, et que l'intérêt, en quelque sorte, parut se concilier avec elle, il fut dis-

posé à laisser rentrer M. Pitt, pourvu qu'il n'y eût d'autres déplacemens que celui de ses collègues. De leur côté, ceux-ci avaient raisonné d'après les mêmes principes; en sorte qu'il y aurait eu conciliation entière, si chaque office ou département avait pu admettre deux personnes en chef.

M. Addington crut devoir sonder M. Pitt sur ses dispositions, relativement à ses collègues. M. Pitt lui répondit qu'il tenait beaucoup au lord Grenville, tant par les liens de la parenté, que par les services importans qu'il avait rendus, et sur-tout par son zèle pour la chose publique, par l'étendue de ses lumières, et par cette intensité de haine si bien prononcée contre la France, et prouvée par toutes ses transactions officielles auprès des puissances; qu'à ce mérite non contesté se joignait encore celui d'avoir pour neveu un homme qui avait hérité de cette haine, et qui l'avait exercée avec une énergie dont peu de Bretons seraient capables; cet homme enfin, c'était lord Elgin; (1) que cependant, pour le bien de

---

(1) Lord Hawkesbury, dans les représentations qu'il a faites au Gouvernement Français sur l'arrestation de lord Elgin, la qualifie d'*indigne*. Voici ce qu'à cet égard on

Le bien de l'Etat, il cesserait d'insister sur le rappel de lord Grenville, d'autant plus qu'il

---

lit dans le n° 268 du *Moniteur*. Ce même lord Elgin, aujourd'hui détenu en France, par le droit de représailles, a suivi à Constantinople les exemples de cruautés que son prédécesseur, le *commodore Smith*, avait exercées contre les Français : il s'en est montré le persécuteur le plus acharné. En voici une preuve bien frappante ; elle fera connaître sa seigneurie sous plus d'un rapport.

De tous les Français qui étaient en Turquie, au moment de la rupture, ceux d'Athènes avaient été les plus ménagés. Fauvel y veillait auprès du trésor d'antiquités qu'il avait recueilli et caché ! Malheureusement pour lui, le noble lord était venu sur les bords de la Propontide avec la fantaisie de se faire dans le monde une réputation de savant. Il est très-riche, lord Elgin. *Carmina Paulus Emit*. Il envoya à Athènes quelques prétendus savans Italiens qu'il avait loués à la journée, pour déterrer, classer, expliquer, et ensuite publier sous son nom au moins quelques vieilles pièces de l'ancienne Grèce. Fauvel les vit, s'entretint avec eux, et se moqua de leur ignorance. Grande dénonciation à l'honorable ambassadeur ! Celui-ci, furieux, ne pouvant supporter la spirituelle malignité d'un Français qui dévoilait indirectement, mais très-clairement sa stupidité, son orgueil et son avarice, ne se donne plus de repos jusqu'à ce qu'il se soit vengé sur tous, des outrages d'un seul. Les Français d'Athènes, au nombre de quatre ou cinq, sont accusés de conspirer contre la sûreté de l'Empire Ottoman. Leur arrestation



pourrait rendre de très-grands services à la cause commune, en sa qualité de membre du

---

est sollicitée. On les traduit à Constantinople. On les dépose à la maison de détention. Cette scène, d'une férocité ridicule, se passait au moment où l'on rassemblait les captifs de l'Asie et de la Mer Noire, pour les renvoyer en France. Fauvel qui craignait de s'éloigner, et de perdre ses collections, sollicita la faveur de ne pas partir. On lui fit entendre qu'il avait besoin du consentement de lord Elgin. Que ne peut point sur une ame d'ailleurs fière et indépendante, la crainte de perdre le fruit d'un travail précieux de plusieurs années ! Fauvel s'abassa ! . . . . Je me trompe; Fauvel mit à nu le caractère de l'ambassadeur Britannique, en lui demandant de ne pas insister sur son départ. La réponse de l'orgueilleux Breton fut, qu'il devait partir, et que s'il demeurait à Constantinople, il trouverait les moyens de le faire renfermer. . . . . où ? . . . . lecteurs honnêtes, . . . . frémissiez d'indignation. . . . au Bagne !

. . . . Mânes du vertueux Beauchamp, je vous évoque du fond du tombeau, pour dire à tous vos concitoyens ce que vous avez souffert, les amertumes dont on vous a abreuvé ! . . . . cette mort lente, cette agonie de deux ans, qui a privé la France d'un savant estimable, qui aimait son pays et le servait avec dévouement. Beauchamp est assez connu dans le monde par son savoir. Il était membre de l'Institut du Caire. Bonaparte le dépêcha à Constantinople, sur la caravelle Turque trouvée dans le port d'Alexandrie. Il allait, de la part du chef de l'armée, négocier un adoucissement au sort des captifs tombés au

parlement : que Dundas à qui le Ministère des finances avait été confié, n'avait songé qu'à ses

---

pouvoir des Turcs. Il était donc chargé d'une mission diplomatique. Il avait ce caractère dont on invoque aujourd'hui la sainteté. Arrêté par le vaisseau *le Swiftsfare*, pris depuis par l'amiral Gantheaume, il est jeté à fond de cale. Vingt fois le pistolet fut appuyé sur sa poitrine, et le sabre levé sur sa tête, pour le forcer à remettre des papiers, et à révéler des secrets dont on le soupçonnait dépositaire. Traduit enfin à Constantinople, il est remis aux Musulmans. Les Anglais demandent impérieusement sa tête; ils forcent le Divan à s'assembler pour savoir si Beauchamp ne sera pas étranglé. Cette horrible proposition fut pourtant rejetée. L'Ange de paix ne subit point la mort; mais on l'enferma dans un cachot de huit à dix pieds en carré au Fanal d'Europe, sur la Mer Noire, placé à la pointe du Bosphore. Irrité de ce que sa victime lui était échappée, l'ambassadeur Anglais qui doutait de la véracité du Divan, voulut s'assurer si on ne l'avait pas même relâchée; il eut l'indécence d'envoyer au Fanal des commissaires, chargés sous prétexte de visite, de voir si Beauchamp était en effet détenu. C'était au moins savoir que si les circonstances devenaient plus favorables, ils auraient un Français de plus à dévorer. Deux ans entiers, Beauchamp a languï dans les fers, la solitude et l'abandon. Sa santé en fut altérée; et lord Elgin, (car il faut bien répéter ce nom,) s'est opposé constamment à ce qu'on le ramenât à Constantinople, pour y recevoir les secours qu'exigeait sa situation. Beauchamp était mourant,

intérêts, et qu'il méritait d'autant moins le sien, qu'après de très-faibles services il venait de passer à la Chambre des Pairs, pendant que lui-même, si long-tems chargé du poids le plus onéreux des affaires, se voyait comme relégué dans une chambre basse : qu'il était certain cependant d'avoir encore quelque influence sur son ancien collègue, de manière qu'à sa recommandation il agirait puissamment dans sa chambre, pour appuyer le Message ; què cette pièce sur-tout était la plus urgente, la pièce fondamentale, qu'il le suppliait de n'y apporter aucune opposition, et de maintenir ses collègues dans les mêmes sentimens.

---

les Français allaient s'embarquer pour retourner dans leur patrie, et l'ambassadeur Anglais disait encore : « Il ne sortira de son cachot, que pour être jeté à bord du parlementaire : ses pieds ne toucheront point le sol de Constantinople. » Le danger éminent qu'il courait fit cependant impression sur les Turcs ; mais il était trop tard ; le mal était sans remède. Il s'embarqua pourtant ; mais il ne devait revoir le rivage de sa patrie, que pour y être enseveli. C'est ce même Beauchamp qui a eu le courage de corriger les imperfections de la carte de la Mer-Nord, contre le vœu des Turcs, et qui fût obligé d'apporter à cet ouvrage autant de secret, que s'il avait eu un crime à cacher.

« Si vous saviez, mon cher Addington, lui dit-il, ce que c'est qu'un Message, sur-tout quand il tombe à l'improviste; quelles allarmes, quelles espérances, quelle fermentation il en résulte! quelle sagesse dans la rédaction pour en imposer aux puissances! quel choix de moyens pour échauffer la masse des sujets, et sur-tout pour les disposer à ne pas se refuser aux impôts! Un Message est une arme offensive qui frappe au loin et protège de tout près: ainsi nul délai, nulle opposition: marchons sous le même bouclier, et frappons l'ennemi d'un seul et même coup. »

Cette peinture adroite des heureux effets devant résulter d'un message, et la certitude d'acquérir une grande réputation, une existence politique, et presque d'un seul trait de plume, inspirèrent à M. Addington un nouveau zèle pour son ancien protecteur. Ils se quittèrent charmés l'un de l'autre, M. Pitt, en se proposant de faire expulser, sous quelques jours, cet homme qu'à bon droit il appelait sa créature, et celui-ci pour s'occuper immédiatement des dispositions principales du Message, et sur-tout de tenir ferme à son poste, dût périr la France ou l'Angleterre! D'autre part, dans l'entretien que M. Pitt eut avec ses col-

tègues , il fut arrêté , que pour le moment aucun d'eux ne demanderait à reprendre leur office ; qu'il était plus prudent de laisser les ministres actuels entraîner eux-mêmes la nation dans une guerre , dont le succès , quoique fondé sur toutes les probabilités , pouvait cependant n'être pas aussi avantageux qu'on oserait se le promettre ; que toute la responsabilité tombant à plomb sur les auteurs du message , les anciens ministres devaient prudemment se tenir à l'écart , vu que l'affaire une fois engagée , il ne leur serait pas difficile de faire redemander par les deux Chambres , leur rétablissement dans leurs dignités , puisqu'ils avaient donné tant de preuves de talens et de zèle à la cause commune ; qu'il fallait , sur-tout , se hâter d'environner le roi , de prouver à Sa Majesté , que l'honneur de sa couronne , que l'indépendance de la Grande-Bretagne et l'intérêt du peuple Anglais étaient superéminemment menacés ; que l'esprit du Monarque , déjà affaibli par l'âge et par deux maladies , (1) recevrait toutes les impressions

---

(1) Georges III, en 1788, fut attaqué d'une maladie frénétique, pendant laquelle il fut question de nommer l'héritier du trône à la régence. M. Pitt qui n'a jamais

qu'on voudrait lui donner ; que d'une part l'honorable lord Melville avait acquis des droits

---

aimé ce prince, ou qui l'a toujours craint, s'y refusa. Le même souverain fut assailli de la même maladie, il y a deux ans, et l'on pourrait croire que c'est par suite de cette infirmité qu'il a si manifestement violé sa promesse et sa foi, en rompant le traité d'Amiens.

Et qui pourrait se persuader qu'un prince constamment bon père, bon mari, bon citoyen, et bon roi, (car telle est la réputation dont il a constamment joui,) eût pu se déshonorer aux yeux de l'Europe, au point de fausser si évidemment sa loyauté personnelle, et sa parole royale, consignées dans un traité aussi solennel, dans un traité garanti par les trois grandes puissances de l'Europe, s'il n'était vrai que l'âge et les maladies, ainsi que disent les Anglais, avaient affecté son cadre, sa constitution, son caractère ? Mais, qu'importe à l'Europe, et sur-tout à la France, ce cadre où Pitt a versé tous les poisons de son caractère propre ? Le connaît-on bien cet indigne fils du célèbre Chatam ? Sait-on d'où lui vient cette réputation de grand ministre, si indignement usurpée ? La Reine, le modèle peut-être des femmes vertueuses, voulant tout-à-la-fois sauver et l'Etat, et sa famille, et l'honneur de son mari, pour la première fois se déroba à la modestie de son sexe, ou plutôt la fit briller dans tout son éclat. Jus- qu'alors elle n'avait paru dans aucune intrigue ; bornée à l'éducation de ses enfans, heureuse de faire le bonheur de son mari, elle s'était dérobé à tous les empressemens de la cour. A peine le roi et l'Etat furent-ils menacés d'une

puissans à sa confiance, depuis qu'à son instigation et par suite de ses sages conseils, on avait envoyé une armée en Egypte, pour en expulser l'ennemi ; que lord Grenville avait aussi des droits bien légitimes à cette confiance du Monarque, puisqu'il avait su, pendant toute la guerre de la révolution, faire une

---

régence, qu'elle se mit à la tête d'une administration aussi vaste, aussi difficile que celle de ces trois royaumes, étonnés de leur réunion. Le prince de Galles fut écarté ; mère tendre, épouse vertueuse, elle ne permit point que son fils s'élevât entre son père et le trône. Tout fut fait, dirigé, signé au nom du roi ; et jamais elle ne souffrit que son propre nom parût dans les actes publics ; la postérité n'y retrouvera que celui de Georges III. Pour effectuer un tel projet, elle jeta les yeux autour d'elle, et crut s'apercevoir dans la souplesse et dans le jeune âge de Pitt l'homme qui convenait à ses desseins. En effet, il sut obéir, ou plutôt l'aridité de son cœur n'osa se révolter. Ainsi la régence, cette peste des monarchies, fut écartée ; le fils resta dans le devoir ; les esprits remuans furent contenus. Le père retrouva la santé dans les soins de la reine, plus que dans la science de ses trois médecins ; et depuis cette cure, que peu de femmes en Europe seraient en état d'entreprendre, Pitt acquit auprès de la Reine, pour prix de sa flexibilité, cet empire qu'il a rendu si fatal à l'Europe, à la France, à sa patrie, pour ne pas dire à lui-même.

gnier de cabinet, dont toute l'Europe avait embrassé la cause ; et que M. Pitt avait pris et conservé un tel ascendant sur ce prince, qu'on pourrait à juste titre l'appeler le démon familier du roi Georges, soit qu'il fût dans un état de démence, ou de pleine raison. Ces objets convenus, les ex-ministres se séparèrent, pour méditer sur l'importance du Message en question, pendant que de leur côté les ministres régians, jaloux d'étaler au Conseil leurs talens politiques, se mirent à rédiger de concert ce Message attendu avec tant d'impaticence, et qui devait remplir le monde du bruit de leur renommée.

---



## CHAPITRE XVII.

*Traits caractéristiques de lord Grenville.*

LE jour indiqué pour le Message arriva. Outre les ministres actuels et leurs prédécesseurs, plusieurs personnages distingués avaient été invités à se trouver au Conseil ; de ce nombre étaient lord Moira, lord Windham, et l'on y comptait aussi plusieurs princes de la famille royale. Lorsque l'assemblée fut complète, lord Grenville prit la parole, et comme s'il eût sincèrement déploré les maux qu'une guerre nouvelle allait occasionner : « Pourquoi, s'écria-t-il, faut-il qu'une paix si récemment jurée soit violée, puisse être rompue par un peuple qui naguères la reçut avec tant d'acclamation ! Après huit ans d'une lutte sanglante, pour repousser des opinions dangereuses, qui du sein de la France volcanisée, se répandaient dans toute l'Europe, et menaçaient les lois, la religion et les trônes, nous fîmes la paix, j'en conviens ; mais nous res-

tions seuls sur le champ de bataille , exposés à la fureur d'un ennemi qui avait forcé nos alliés à des traités de paix séparées ; mais il ne nous restait de moyens de le perdre , qu'en simulant une paix qui nous donnait tous les avantages de la guerre , et les facilités de la renouveler à volonté ! Cependant , que n'ont pas fait les ministres pour repousser toute ouverture de conciliation ? » A cet endroit de son discours , lord Grenville exposa le plan de conduite qu'il avait suivi de concert avec ses collègues , depuis qu'une révolution aussi rapide que funeste aux intérêts de l'Angleterre avait élevé le conquérant de l'Italie et de l'Egypte à la première magistrature de la République Française.

Il rappela qu'après cette journée trop mémorable du 18 brumaire Français , Bonaparte avait écrit au roi d'Angleterre , comme si déjà il eût traité d'égal à égal. « La guerre , était-il dit dans sa lettre , ravage les quatre parties du Monde : doit-elle être éternelle ? Les deux Nations les plus éclairées de l'Europe peuvent-elles sacrifier à des idées de vaine grandeur le bien de leur commerce , la prospérité intérieure , le bonheur des familles ? Le bonheur des Nations civilisées est attaché

à la fin d'une guerre qui embrâse *tout* le monde *entier*. »

» Je ne m'attachai point à ce pléonasme , ajouta lord Grenville , car , soit dit en passant , si c'est le monde , il est *tout* , il est *entier* ; mais je relevai l'inconvenance d'un jeune homme qui s'écartait si singulièrement des formes diplomatiques ; je m'attachai à mortifier l'orgueil du jeune *citoyen* , en lui appliquant le simple mot de *Monsieur*. Je lui répondis que Sa Majesté Britannique ne voyait point de raisons pour se départir des formes depuis long-tems établies en Europe ; qu'on ne pouvait négocier avec ceux qu'une révolution si nouvelle avait si récemment investis du pouvoir en France ; que les causes de la guerre subsistaient toujours ; qu'à cet esprit de révolution , de destruction , on avait sacrifié les Pays-Bas , les Cantons-Suisses et la Flandre ; que l'Italie avait été ravagée , ainsi que les parties du Monde les plus éloignées ; que même l'Angleterre s'était vue menacée ; qu'elle ne pouvait se prêter à des ouvertures de paix que dans les tems où la France adopterait de meilleurs principes , en un mot , un autre système ; que le meilleur moyen serait de rétablir les Bourbons ; qu'à la vérité cela n'était pas abso-

Inment nécessaire; mais qu'il fallait préalablement rendre à nos alliés tout ce qui leur avait appartenu. »

» Il n'était pas difficile de prévoir la réponse du Gouvernement Français; le renard de la Diplomatie opposa les Stuarts aux Bourbons. Il m'objecta que l'aggression avait été de notre parti; que nous avions prodigué nos ressources, pour opérer le démembrement et la ruine de la France; que le droit des Nations leur donnait celui de se choisir la forme de leur gouvernement; que c'était à ce droit que S. M. B. devait sa couronne; qu'il serait aussi ridicule au premier Consul de faire entrer dans les propositions de paix le rappel des Stuarts, qu'à nous de lui prescrire celui des Bourbons. Tout cela était parfaitement sensible; mais il fallait continuer la guerre et la couvrir de prétextes au moins spécieux; il fallait aussi prévoir qu'en des tems et des circonstances donnés la paix serait inévitable, et pour le tout je m'en rapportai à ce qui avait été dit, au tems, à l'expérience et aux faits. Ainsi, grace à l'inflexibilité Britannique, la guerre continua, et les ouvertures pacifiques du premier Consul furent heureusement éludées. »

## C H A P I T R E X V I I I .

*Paix forcée. Quels en furent les motifs.*

« S I X mois s'étaient à peine écoulés , que l'Autriche menacée de sa ruine entière se vit réduite à la nécessité de chercher son salut dans la paix. Il s'établit un armistice entre ses armées et celles de France ; les préliminaires furent signés. Cette défection d'un de nos alliés les plus puissans faisait retomber sur nous tout le poids de la guerre. Il nous importait d'intervenir dans la paix qui se préparait , soit pour nous y ménager des conditions plus avantageuses , ou pour la traverser , si quelque occasion s'en présentait. Nous eûmes cette adresse , et Cornwallis battu en Amérique , alla se faire battre à Lunéville. Il fallait gagner du tems pour l'Autriche qui se trouvait en danger ; on nous demanda un armistice pour les forces navales , fondé sur les mêmes bases que celui qu'on avait accordé à l'Autriche ; en cas de refus les hostilités devaient recom-

mencer, et même notre alliée serait forcée de traiter séparément avec l'ennemi commun. Il nous était dur de laisser l'aigle impérial s'abaisser sous les conditions insultantes de l'ennemi. Mais eût-il été raisonnable d'établir une comparaison entre les villes d'Ulm, d'Ingolstadt, que l'Autriche donnait pour garans de son armistice, et cette île de Malte et cette Egypte, en partie reconquise par nos armes, et dont la France nous demandait l'évacuation éventuelle? Notre ami Cornwallis perdit encore cette bataille. Vainement il fit sentir au Congrès que nous ne pouvions point accepter un armistice pour les forces navales. En effet, la France aurait pu par le déblocement de ses ports changer la situation et la distribution de ses forces, reculer la reddition de l'Egypte, et par conséquent éluder cette paix qui n'était pour nous qu'un piège funeste; car sans l'Egypte ou Malte, pouvait-elle avoir quelque intérêt pour nous? Et dans le fait, Mylords et Messieurs, descendez au fond de vos consciences, et dites-moi si nous devons nous sacrifier pour l'Autriche? Quel intérêt si pressant pouvions-nous prendre à ces villes d'Ulm, d'Ingolstadt, et pour tout ce qui appartenait à un allié que nous ne pouvions plus secourir, qui nous

avait déjà coûté beaucoup , et qui était sous les serres de l'ennemi ? »

» Cependant le refus d'accéder au vœu du Gouvernement Français n'était pas un léger service pour le Gouvernement Autrichien , si par notre art dilatoire l'armistice de terre eût continué plus long-tems. Il devenait onéreux à la France ; il la privait de ses avantages ; il donnait à notre allié l'occasion de renouveler ses forces en Allemagne, en Italie, à Naples, en Toscane, et de fortifier des villes que la rapidité des conquêtes Françaises allait lui enlever. Le premier Consul prévit le piège, et fit répondre, qu'il acceptait l'armistice que nous propositions; mais qu'il ne pouvait y voir que les préliminaires d'une paix particulière entre les deux Nations, et qu'elle n'aurait rien de commun avec l'Autriche : après cette réponse péremptoire il poursuivit ses avantages avec tant de rapidité, que la paix se conclut à Lunéville. Ici, l'Angleterre exceptée, se rompent tous les anneaux d'une chaîne forgée pour retenir assujettie, démembrée et déchirée, cette France odieuse : et pour comble d'infortune, des clameurs s'élevèrent de toutes les parties de notre île, pour y ramener la paix rendue au Continent. Les ministres ne pouvant

plus continuer leur plan de dévastation sur le même pied, ni sous les mêmes prétextes, n'eurent rien de plus sage que de songer aux moyens de le continuer, en changeant de mesures. Dans cette intention, M. Pitt, M. Dundas et moi, nous donnâmes notre démission, et par notre influence nous fîmes nommer pour nos successeurs des hommes qui méritaient notre confiance, des ministres qui dociles à nos conseils, et comme nous détestant les paix partielles, ont su raviver les animosités, rallumer les étincelles de guerre, et reporter bientôt l'incendie sur le Continent. Graces au ciel, la victoire est entre nos mains, et la patrie va recueillir les fruits heureux qu'a faits mûrir la sagesse profonde de vos conseils, adoptée et suivie par vos ministres! »



## C H A P I T R E X I X.

*Nouveau droit public , relatif aux pêcheurs.*

LORD Hawkesbury se leva , pour témoigner au noble lord et à M. Pitt sa reconnaissance des services qu'ils avaient rendus à la patrie , pendant leur long Ministère , et pour prouver que lui personnellement n'était pas indigne , ainsi que ses collègues , du choix qu'ils avaient fait tomber sur eux. Il rappela comment dans une des premières opérations , immédiatement après la conclusion de la paix , les ministres s'étaient conformés aux conseils que leurs prédécesseurs , mûris par l'expérience des affaires , avaient bien voulu leur donner.

« M. Otto , ajouta-t-il , se trouvait à Londres , dans ce tems , relativement aux prisonniers Français , chargé par son gouvernement de poursuivre les ouvertures de paix qui avaient été faites : il nous avait signifié qu'il ne pouvait plus demeurer chez une Nation qui capturait les bâtimens pêcheurs ; que c'était violer les

usages des nations les plus civilisées; que le Consul lui-même, voulant adoucir les maux de la guerre, renonçait au droit de représailles. Plutôt que de renoncer à ce droit vraiment Britannique, les ministres auraient laissé partir M. Otto, et profité de la modération du Consul, pour capturer, de suite, tout ce qui se serait présenté de pêcheurs; est-ce que le droit maritime, le droit exclusif de l'Angleterre ne s'étend pas à détruire tout ce qui peut y apporter des obstacles? Les pêcheurs ne forment-ils pas la riche pépinière des matelots? et n'est-il pas de la prudence de ruiner dans son principe, tout ce qui ne croît et se développe que pour la ruine de l'Angleterre?»

«Le droit des gens, nous dit lord Grenville, est bon, mais très-bon, sur-tout dans un livre, sur-tout dans les transactions que font entre elles les puissances du Continent. Mais que peut-il être pour nous qui sommes hors du Continent? Puisqu'à l'égard d'elles, nous sommes *extra*, pourquoi ne le serions-nous pas à l'égard de ce droit? Notre conduite l'a prouvé: mais il est utile quelquefois de renoncer à son droit, ou d'en suspendre au moins l'exercice, ainsi que tant de fois nous avons suspendu celui des citoyens. Lorsque

la guerre se fait sur le Continent, n'est-il pas permis de ravager le pays, d'incendier les moissons du cultivateur? eh bien, la mer n'est autre chose que le champ du pêcheur; et qu'on ne dise pas que celui-là serait barbare, qui, à la tête d'une armée, dévasterait tout ce qui peut fournir des ressources à son ennemi! Ce serait un plaisant droit que celui qui restreindrait sur l'Océan les fléaux qu'on se plaît à accumuler sur la terre. Qu'avions-nous entrepris? une guerre de dévastation. Nous en avons le droit; mais la fortune nous en a ôté les moyens : il fallait donc dissimuler, pour les reprendre, en tems et lieu. Que voulait-on dans cette conjoncture? la paix. Pour l'avoir, quels préliminaires semblait-on demander? la neutralité pour les pêcheurs. Où cela nous eut-il conduit? à les repêcher, dans un tems plus favorable. Qu'y avait-il donc de plus urgent, de plus utile, de plus conforme à nos vues postérieures? de prouver au Consul que nous avions pour lui les égards personnels qu'il nous demandait. Où cela devait-il nous conduire? à lui persuader que nous étions de bonne foi dans la paix qu'il nous proposait, et dans l'intervalle, nos flottes volaient en Amérique et dans le Sund; nous attaquions

des puissances qui voulaient se dire neutres, et se préparaient à une neutralité armée. Que cette indignité vienne encore à se renouveler, et le triple pavillon du Nord sera enseveli dans les flots de la Baltique! J'ai vu dans le portefeuille de Pitt le croquis d'un tableau délicieux, cette mer chargée de mille vaisseaux et ses ondes éclairées par l'incendie de ses villes orgueilleuses. En effet, n'est-il pas honteux pour le souverain des Mers de payer un tribut avilissant à ce passage du Sund! »

---

## C H A P I T R E X X.

*Condescendance du Ministère Britannique.*

« A I N S I , continua lord Hawkesbury , d'après ce plan et ces vues subséquentes , nous annonçâmes à M. Otto l'intention de renouveler les propositions de paix ; et quatre jours après , grace encore à l'heureuse suspension du droit des gens , pendant qu'on menaçait le Portugal et le Hanovre , M. Otto apprit avec toute l'Europe , que notre flotte avait passé le détroit du Sand , foudroyé la marine Danoise , paralysé celle de la Suède , et pour comble de bonheur que *la mort moins qu'imprévue* de Paul I<sup>er</sup>. couronnait notre violation de droit dans la Mer Baltique , et qu'elle ôtait à la France toutes les avances que son Consul avait faites , pour l'habillement de ces mêmes Russes qu'elle avait si mal accueillis sur le revers des Montagnes Suisses. Ainsi nous avions eu de bonnes raisons , et une heureuse prévoyance , quand nous refusâmes d'échanger

ces prisonniers, contre ceux de France, ou de ses Alliés! »

» Lorsque nous eûmes ôté à l'ennemi les espérances dont il s'était flatté vers le Nord, et que notre marine se fût assurée d'une prépondérance universelle, nous abordâmes avec moins de regret la question de la paix. En cela nous remplîmes le desir impérieux de la Nation, en nous ménageant des moyens de la rompre et de recommencer la guerre avec de nouveaux avantages. Dans cette intention nous établîmes à notre tour des préliminaires, dont la discussion pouvait amener des circonstances dont nous n'eussions pas manqué de nous prévaloir, si la fortune n'eût pas livré le Portugal à l'ennemi. C'est alors que nous offîmes de rendre avec une générosité apparente à la France et à ses Alliés, **DANS L'INDE**, Pondicheri, Chandernagor, Mahé, Négapatam, Malaca, Amboine, Banda; **EN AFRIQUE**, le Cap de Bonne-Espérance, sous la condition qu'on en ferait un port franc, (ou plutôt sous la condition tacite que nous chercherions à le garder,) en outre l'île de Gorée et ses dépendances; **EN AMÉRIQUE**, Surinam, Curaçao, Sainte-Lucie, les Saintes, Saint-Pierre, et Miquelon; et dans **LA MÉDITERRANÉE**,

Minorque, autrefois si funeste à l'amiral Bing. Nous demandions que la France évacuât l'Égypte et la rendît à la Porte, si toutes-fois elle ne tombait pas en notre pouvoir avant la conclusion de la paix; et dans ce cas, nous aurions restreint une partie des conditions dont nous venions de faire le riche étalage. Nos prétentions se dérobaient modestement sous un petit nombre d'objets, Malte dans la Méditerranée, Ceylan et les États de Tippoo-Saïb dans l'Inde, la Trinité et la Martinique dans le nouvel Hémisphère, et quelques autres petits objets, sur lesquels nous nous proposons bien de ne pas insister. »

» Dans ce traité captieux, les ministres actuels, ajouta lord Hawkesbury, en souriant, osent se flatter qu'ils se sont montrés dignes de leurs nobles prédécesseurs, et des conseils qu'ils ont bien voulu leur accorder, pendant le cours d'une transaction aussi difficile. Malte nous assurait toute la navigation de la Méditerranée, le commerce du Levant, celui de la côte d'Afrique qui est baignée par les eaux de cette Mer; l'Égypte, quand il nous prendrait fantaisie d'en soulever les Mamelucks, et de fermer aux Français toute espérance d'invasion dans l'Inde; l'Archipel et la Grèce eussent été

à notre disposition. De ces points , comme autant de leviers, nous soulevions et bouleversions à volonté les Pachalicks turbulens de la Turquie; nous eussions régné en despotes adroits , ou impérieux , conformément aux circonstances , sur toute la vaste étendue de l'Empire Ottoman , soit en Europe , soit en Asie , et l'Angleterre eût compté au nombre de ses provinces deux contrées qui valent à elles seules presque toute l'Europe ; l'Inde et la Turquie. Malte eût été notre boulevard inexpugnable dans la Méditerranée ; et Ceylan nous garantissait la possession certaine de deux presque îles de l'Inde : la Trinité , située tout près du Continent Espagnol , nous introduisait dans cette contrée dont la jalousie nous a constamment fermé la porte. La Trinité achevait d'établir notre triple domination sur trois des parties du Globe. Quant à la quatrième , nous nous la serions disputée avec les tigres et les lions , les seuls ennemis que nous eussions eu à dompter en Afrique. Ces préliminaires bien établis , bien consolidés par une bonne paix , soutenus et cimentés par le sang des Nations , par l'industrie et la politique Britannique , par la marine la plus imposante et la plus étendue qui ait jamais paru dans le



monde, disons mieux, par la seule et unique puissance maritime qui existe aujourd'hui, il n'y avait plus que deux mers intérieures, dignes à peine d'être nommés, dont nous aurions partagé le commerce avec quelques puissances du Nord, la Baltique et la Mer-Noire. »

» Telle était la brillante perspective qui s'offrait aux ministres de la Grande-Bretagne, quand l'invasion du Portugal nous exclut de ses ports, de ses rades, en Europe et en Amérique. Il n'en est pas à notre égard du Portugal, comme de l'Autriche. Nous nous étions refusés à toute espèce de sacrifice pour cette dernière, et pour le roi de Sardaigne, lorsqu'elle fit sa paix avec la France. La raison en est simple : l'Autriche nous est étrangère ; liée aujourd'hui d'intérêt avec nous, demain elle peut s'en détacher, se liguier même contre nous, comme déjà cela lui est arrivé plusieurs fois ; d'ailleurs dépouillée de ses Pays-Bas, mais enrichie des dépouilles de Venise, elle devient une puissance maritime, et sous ce point de vue, notre rivale et notre ennemie. Le Portugal, au contraire, est une de nos provinces ; il n'a d'industrie que pour nous, de sol que pour nous, de richesses et d'existence

que pour nous. Il fallut donc l'arracher à l'ennemi, et chercher une compensation pour lui, puisque dans le fait c'était pour nous. »

« Enfin, après de longues discussions, pressés d'un côté par les murmures d'un peuple qui soupirait après la paix, de l'autre par la nécessité de retenir Malte, et de rendre le Portugal à son indépendance, nous fîmes cette paix, comme vous le savez, sous la condition que Malte ne serait ni à l'Angleterre, ni à la France; qu'elle serait rendue à ses chevaliers, sous la protection et sous la garantie du roi de Prusse, et des empereurs de Russie et d'Allemagne, mais sous la condition tacite et bien formelle de ne jamais nous dessaisir d'une île qui nous garantit la domination absolue de la Méditerranée. N'est-il pas juste après tout que Sa Majesté Britannique retienne sur ses propres conquêtes une compensation pour les acquisitions importantes que la France a faites sur le Continent. C'est ce que lord Whitworth a dû signifier au Gouvernement Français. Nous n'attendons que son refus pour déclarer la guerre, et ce refus nous paraît si positif, que déjà l'ordre est donné de saisir les vaisseaux ennemis dans les parages lointains. »

« Lord Hawkesbury finit son discours, en

représentant qu'il ne fallait plus, pour commencer et conduire cette guerre sous d'heureux auspices, qu'un bon message aux deux Chambres, de bonnes flottes, de bonnes armées, de bons et de nombreux subsides. (1)

---

(1) Les ministres et leur parti étaient si déterminés à rompre le traité, qu'ils ne donnèrent que trente-six heures à la première puissance de l'Europe pour se décider à céder ce qui ne lui appartenait pas, ce qui était sous la garantie des autres puissances, et l'on a parlé du cercle de *Popilius* !

## CHAPITRE XXI.

*Les Convenances.*

Monsieur Dundas fit observer que si Malte, par lui-même, n'était pas un objet assez important pour légitimer la guerre qu'on se proposait, les causes ou prétextes ne pouvaient manquer dans cette circonstance; qu'au fond il s'agissait moins de justice que de convenances, et que ce principe avait presque toujours servi de base aux Nations les plus policées. Qu'une Nation était en droit de faire la guerre, toutes les fois que son indépendance, son honneur, ses intérêts, son commerce, ou sa puissance étaient menacés; qu'il était évident que l'ambition du premier Consul avait pour but la ruine de l'Angleterre, et que pour se préserver, il fallait absolument retenir Malte, et prouver les armes à la main que la force et le droit, si rarement réunis, se confondaient heureusement dans cette cause. « Quel but s'était-on proposé dans le traité d'Amiens?

l'indépendance de Malte. Or, cette indépendance n'était rien moins qu'assurée : la Russie et l'Angleterre étaient les seules puissances à qui l'on aurait dû confier cette indépendance. Il parlait avec satisfaction de la Russie, parce qu'une alliance avec elle promettait des résultats durables et solides. (1) Mais il était plus avantageux pour la Russie même que Malte restât à l'Angleterre, à raison de sa grande force qui pouvait la protéger plus efficace-

(1) Quelle variété dans le langage des ministres Bretons ! Sous Catherine II, la Russie n'inspirait aucune estime, aucune satisfaction au Ministère Anglais, lorsque cette Impératrice fit un traité de commerce avec la France, parce qu'elle la traitait, dans ce traité, comme les puissances les plus amies ; et c'est pour se venger des Russes, que l'ambassadeur Anglais à Constantinople engagea la Porte à leur déclarer la guerre. Lorsqu'il fut question d'engager cette même Impératrice à faire la paix avec les Turcs, pour se coaliser contre la France, les ministres Anglais osèrent la menacer, et certes la Russie ne leur donna pas une grande satisfaction ; car elle les menaça, à son tour, d'envoyer une armée de Tartares dans l'Inde, pour y détruire leurs établissemens. Lorsque Paul I<sup>er</sup> rendit justice à la France, et se préparait à fermer la Baltique aux Anglais, on sait quelle satisfaction la mort de ce prince donna à tout le Cabinet Britannique.

ment. (1) « Malte nous importe, vu nos possessions dans l'Inde, vu nos relations dans la Méditerranée, dans le Levant et dans la Mer Adriatique, pour notre commerce. Malte nous importe, vu que les puissances du Levant et de la Méditerranée seront protégées, et jouiront plus efficacement de leurs droits (2) tant que Malte nous restera. »

Ainsi, mettant tous autres objets de côté, M. Dundas déclara formellement que c'était pour Malte qu'il fallait recommencer la guerre. Cette île, comme il le prétendait, ne pouvait

(1) Si M. Dundas n'est pas le plus grand politique de l'Europe, ce raisonnement est de la plus grande absurdité : Malte ne convient pas aux Russes, parce qu'elle convient davantage à la cupidité Anglaise ! et c'est précisément pour cela, qu'il faut garder et retenir ce qui n'appartient ni aux Russes, ni aux Anglais !

(2) Comment les colonies Anglaises ont-elles joui de leurs droits, tant qu'elle sont restées sous le joug Britannique ? Comment l'Indostan a-t-il joui des siens, quand lord Clive faisait égorger les habitans qui avaient survécu à la famine ; et que lord Hastings, fidèle à la cruauté de ce monstre, faisait étrangler les princes Indiens, dont il s'appropriait les dépouilles sanglantes, événement atroce qui vient de se renouveler dans la malheureuse famille de l'infortuné Tippoo-Saïb !

plus être remise à l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. En conséquence, les Ang'ais devaient la garder pour eux-mêmes, pour leur intérêt particulier, et pour celui des autres puissances. Ils devaient la garder, non-seulement pendant la guerre, mais à perpétuité. Les changemens survenus dans l'Ordre ne lui laissaient plus les moyens d'aspirer à la souveraineté de cette île. D'ailleurs, ne serait-ce pas imposer un joug insupportable aux bons habitans de Malte, (et M. Dundas ne craignoit pas de le dire,) ils aimeraient mieux appartenir à la France elle-même, que de voir le rétablissement de l'Ordre. » Qu'on ne parle donc plus de cet Ordre, qui de fait a cessé d'exister. La guerre est entreprise pour Malte, et Malte, ainsi que je le prouverai dans la Chambre haute, doit désormais nous appartenir en toute propriété! (1) »

---

(1) Si ce discours de Dundas n'était pas de toute notoriété publique, on croirait qu'il est imaginé exprès pour le tourner en ridicule; mais ici la satire ne peut aller aussi loin que la vérité.

## CHAPITRE XXII.

*Début oratoire du duc de Clarence, échantillon de son éloquence.*

**L**E discours de lord Melville, ou M. Dundas, fit une vive impression sur les esprits : cependant il y en eut plusieurs qui se montrèrent plus frappés des inconvéniens de la guerre que de ses avantages; ils désiraient le maintien de la paix, lorsque le duc de Clarence fit une harangue véhémence, dans laquelle il entreprit de justifier la nécessité de rompre avec la France. Remontant à une époque antérieure à la signature des préliminaires, il rappela au Conseil les trois expéditions contre Belle-Isle, le Férol et Cadix, dont la mauvaise issue fit désirer la paix. C'était dans cette situation que les ministres de S. M. B. avaient cru devoir en signer les préliminaires. Mais depuis cette signature, il s'était passé des choses étranges en Italie. On n'avait rien stipulé en



Faveur du roi de Sardaigne, (1) et une faute encore plus grave, on avait consenti à rendre Malte. Peut-être, pour réparer cette dernière faute, pourrait-on se borner à ne pas évacuer cette île, sans prendre le parti violent de déclarer formellement la guerre. Quelque sage que parût ce parti à plusieurs des honorables membres, le noble duc en fit sentir l'inutilité, en prouvant que le premier Consul lui-même voulait la guerre. Il la voulait, puisqu'il exigeait l'évacuation de Malte : il la voulait, puisque d'après le rapport du colonel Sébastiani, les projets du premier Consul sur l'Égypte étaient de toute évidence ; il la voulait, puisque dans son entretien avec lord Withworth, il traitait de bagatelles des objets de la plus haute importance. N'avait-il pas dit que l'Angleterre ne pourrait pas entraver sa marche ?

Dans cet endroit de son discours, le duc de Clarence fit une légère pause, et mesurant des

---

(1) Les ministres anglais se refusèrent aux compensations qui auraient pu rendre le Piémont à ce prince. Dès qu'on leur demanda qu'à ces conditions ils rendissent Ceylan aux Bataves, ils voulurent ne rien rendre et tout garder. Ce sont eux qui ont réellement dépouillé le roi de Sardaigne, leur allié.

yeux toute l'assemblée, avec la dignité qui sied à un prince du sang royal, je soutiens, dit-il, que l'Angleterre n'a pas rompu le traité, puisque les choses ont changé de face, et que l'indépendance de Malte est nécessaire et plus que jamais nécessaire. Je prouverai dans la Chambre des Pairs qu'elle sera entre nos mains le gage du salut et de la liberté de l'Europe : je prouverai que nous devons envisager avec une grande satisfaction la situation où nous sommes, en commençant la guerre. On attribue la perte de Saint-Domingue aux fautes du premier Consul : je prouverai qu'elle est due aux efforts de la Grande-Bretagne. Je prouverai que nous sommes en mesure de lui dire, sans rien gazer dans les expressions. « Vous n'aurez pas Saint-Domingue ; vous n'aurez pas la Louisiane ; aux Espagnols, vous n'aurez pas les Florides ; et à tous ceux qui sont protégés par ce puissant Consul, vous n'aurez rien que ce que la Grande-Bretagne voudra bien vous laisser prendre. Je desire, et je le prouverai, voir cette Nation employer les vastes ressources qu'elle a dans son sein, pour convaincre ce puissant Consul, que nous sommes capables de nous mesurer seuls contre la France, et contre tous ceux qui désireront se joindre à

elle ; je le prouverai : je desire de voir la Grande - Bretagne châtier cette France ; ce n'est pas la première fois que nous l'avons fait , et si la guerre est conduite avec vigueur et sagesse , je prouverai qu'elle ne peut pas durer long-tems. » (1)

---

(1) Si ce discours n'était pas connu , on croirait qu'il a été imaginé exprès pour donner de ce prince l'idée d'un homme extravagant , à moins qu'on ne préfère de dire que dans cette rupture tout est véritablement marqué au coin de l'extravagance et de la folie.

## CHAPITRE XXIII.

*Courage sublime du duc de Cumberland.*

CE discours fut accueilli par beaucoup d'applaudissemens , et le duc de Cumberland , stimulé par les éloges que son frère venait de si bien mériter , parla dans le même sens , pour participer à la même gloire. « De quoi , dit-il brusquement , s'agit-il aujourd'hui ? — L'Angleterre sera-t-elle libre , heureuse , indépendante , ou soumise aux ordres insolens de la France ? telle est la question. » Ensuite , pour la résoudre , le jeune prince considéra le premier Consul sous le rapport de sa place officielle , comme l'ennemi de sa patrie. Il fit sentir que sans le secours de l'Angleterre , ce premier Consul donnerait des fers au reste du Monde. Il montra la Hollande et la Suisse asservies , l'Italie dans la même situation. Il n'y avait pas une seule partie du Globe , où la France n'eût cherché à exécuter les projets de son ambition dévastatrice. Le premier Consul n'avait-il pas

déclaré que tôt ou tard l'Égypte tomberait entre ses mains, et par suite les possessions Anglaises de l'Inde? Telle était sa double détermination, parce que la France n'était dirigée que par un seul motif, celui d'étendre sa domination. »

Après avoir représenté la France et son premier Consul sous des couleurs si odieuses, l'orateur royal représenta l'Angleterre entièrement occupée à défendre sa constitution. « Ne perdons jamais de vue, dit le prince dans sa péroraison, que si elle était anéantie, la noblesse et tous les Ordres de l'Etat tomberaient avec elle, et que le soleil glorieux de l'Angleterre s'éteindrait pour jamais. » Il finissait par un trait d'autant plus saillant, qu'il répondait à-la-fois à une objection qui se présentait d'elle-même, savoir, que l'Angleterre n'avait point d'Alliés sur le Continent, « pas un seul, il est vrai; mais je prouverai à la Chambre que même seuls, nous arracherons le laurier du front de l'insolence et de l'injustice. »

Ce discours ne pouvait manquer de lui mériter les mêmes éloges que son frère avait reçus, de manière que Son Altesse Royale voulant s'en montrer encore plus digne et renchérir sur tout ce qu'avait dit son frère,

s'écria : « Je voudrais les voir, ces soldats du Consul, tous descendus et prendre pied dans notre île : je jure que nul d'entr'eux ne retournerait sur le Continent. » (1)

---

(1) Le courage sied bien, sur-tout dans un jeune prince ; mais rien de plus ignominieux que cette affectation d'une qualité qui paraît aujourd'hui si étrangère à cette famille ! Le duc d'Yorck et le duc de Cambridge ont dû, l'un et l'autre, leur salut à la vitesse de leurs chevaux ! et cependant quelle insolence, quelle rodomontade dans cette race dégénérée !

## C H A P I T R E X X I V.

*Le Point essentiel.*

QUELQUE impression que fissent ces discours, celui du comte de Moira produisit encore plus d'effet : on peut même assurer qu'il dissipa toutes les incertitudes, si toutes-fois il y en avait dans une assemblée qui ne respirait que haine, vengeance, et la domination absolue sur toutes les Mers. M. Dundas avait dit positivement que c'était pour Malte, et rien que pour Malte que la guerre était entreprise; lord Moira alla plus loin. Il représenta que cette île n'était pas une sécurité suffisante, d'après les dispositions incorrigibles qu'avait manifestées la France. « Qu'est-ce que Malte, en effet, dit-il? le boulevard de l'Inde? Mais l'indépendance de la Hollande et la Suisse, ne sont-ce pas là des objets plus importants? Le grand objet de la guerre, (il faut le déclarer,) c'est la prépondérance de la France, dont elle n'a cessé d'abuser. Honsccote et tant

d'autres journées, sont-ils sortis de votre mémoire? Sera-t-elle diminuée, cette indépendance, par l'acquisition de Malte, quand même vous forceriez le Grand Consul à y ajouter Lampedouse? Je le nie. Lampedouse et Malte empêcheront-elles les Français de passer le Rhin? Disons donc que nous voulons diminuer sa puissance continentale. »

Telle fut la conclusion du noble comte : elle dut paraître juste à l'assemblée. Puisqu'en effet la coalition ne s'était formée que pour démembrer cette France, et la réduire en *blanc* (1) dans la carte de l'Europe, il est évident que ce but avait été manqué, et qu'il fallait y revenir et corriger enfin cette France incorrigible. Et comment y parvenir? Lord Moira convenait que la situation des Anglais ne leur permettait pas de faire une longue guerre; que la France, même en perdant ses colonies, laissait toujours l'Angleterre dans la même

---

(1) Expression de Burk, digne plutôt d'être né en Gascogne, qu'en Irlande. Il ne trouvait d'autres moyens d'assurer le salut de l'Europe, qu'en exterminant tout ce que le sol français pouvait contenir de population, de substance, etc. Et pour rendre son idée dans un seul mot, il imagina qu'on n'en ferait qu'un *blanc*.



situation : mais les grands orateurs n'accordent dans la discussion que pour presser leurs ennemis de plus près. Lord Moira employa bien avantageusement ce grand ressort de l'éloquence Athénienne. « *Væ-victis*, s'écria-t-il : oui, malheur aux vaincus ! faites la guerre avec vigueur ; elle en sera plus courte. Rien de plus ruineux qu'une longue guerre. » Et pour le prouver, il dit à l'assemblée que sur l'établissement de paix il y avait déjà un déficit de quatre millions dans le revenu (96,000,000 francs), et qu'on serait encore obligé d'augmenter les dépenses. « Que Malte nous reste, ajouta-t-il, la dépense en sera-t-elle moindre ? Employons nos moyens avec célérité, avec vigueur, et nos ressources suffiront pour restreindre la puissance gigantesque de la France. Point d'expéditions coloniales sur-tout ! les colonies suivront le destin de la métropole : je ne recommande qu'un *Point*, un *seul Point*, et ce *Point seul*, si l'on s'y dirige promptement, et avec dextérité, terminera promptement la guerre. »

Ici lord Moira termina brusquement sa harangue, et laissa l'assemblée frappée de ce seul *Point* qu'il n'avait pas indiqué. Les membres se demandaient de quel point mystérieux

lord Moira veut-il donc parler ? Ce seul point, à force d'y penser, mettait l'imagination à la torture, et le silence régna quelques instans dans l'assemblée, lorsqu'un des nobles membres s'écria : « Pour Dieu, Mylord, si ce seul *Point* peut sauver la patrie, dites-nous-le, fût-ce même une *chose infernale* ! »

Lord Grenville remit le calme dans les esprits, il dit en souriant que ce seul point sur lequel le noble comte s'était appuyé n'était cependant pas le seul auquel on eût songé ; qu'il s'était encore trompé, lorsqu'il avait avancé que la guerre serait courte : « Elle sera longue, au contraire, et il faut engager la Nation à beaucoup de sacrifices, à beaucoup d'énergie. Le seul point actuel est de terminer nos discussions et préparer le Message que S. M. devra adresser aux deux Chambres. »

A peine achevait-il ces mots, que lord Hawkesbury tira de sa poche un petit rouleau de papier, qu'il présenta comme une esquisse, sur laquelle il pria les honorables membres de faire leurs observations ; et il lut ce qui suit :

---

CHAPITRE XXV.

*Exorde du Message de S. M. B. au  
Parlement d'Angleterre. (1)*

C'EST S. M. qui parle, dit-il, en toussant trois fois.

« Mon desir a été, non - seulement de  
» mettre un terme aux hostilités entre les  
» deux pays, mais encore d'adopter des me-  
» sures qui pussent contribuer, d'une manière  
» efficace, à consolider la tranquillité de l'Eu-  
» rope. »

Mylords et Messieurs, comment trouvez-vous ce prélude? — Fort bien, s'écrièrent quelques membres : la justice de S. M. mise en avant, c'est là se connaître en contrastes, et les mesures pour consolider la tranquillité, cela répond à la surveillance d'un prince juste qui prend de justes mesures.

---

(1) Tout ce qui est guillemetté est tiré, mot pour mot, de la déclaration du roi.

Fort mal, s'écrièrent quelques autres. Nous adoptons les mesures pour une guerre vigoureuse, quant à la justice qu'on met toujours en tête, et qu'on foule aux pieds, nous la rejetons; c'est un vieux moyen de rédaction dans tous les Cabinets, dont même on a cessé de se moquer, tant ce ridicule est usé ! »

« Il importe très-peu, dit lord Windham, qu'une déclaration soit approuvée de l'ennemi, contre qui elle se dirige : dès qu'on en vient aux mains, les injures, ou les bonnes raisons sont indifférentes à l'égard de ceux qui se battent. Ce qu'il importe, c'est de persuader aux spectateurs qu'on a raison, et le prélude, sous ce rapport, ne remplit pas le but. Y a-t-il en Europe, (et lord Hawkesbury sera obligé d'en convenir,) y a-t-il une seule puissance qui ignore que nous détestons la France; que pour la perdre nous avons employé, de concert avec quelques-unes, le *fas* et le *nefas*? Or, je le demande au lord Hawkesbury lui-même, pense-t-il qu'en Europe et les peuples et les princes ne connaissent pas assez nos principes, nos intérêts, nos passions, pour ne pas leur attribuer ce qu'il attribue si imprudemment à la justice du roi d'Angleterre? Votre roi, lui diront les princes, les rois et les empereurs,

n'a fait la paix, qu'en vertu de la supériorité de l'ennemi. Votre roi ne rompt la paix, que parce qu'il se croit supérieur à l'ennemi, et que les circonstances lui sont favorables : mais ils vous diront qu'en cela, il n'est question ni de la justice, de votre roi, ni de ses efforts pour ne pas troubler la paix de l'Europe. Ainsi le rédacteur du Message en parlant de la justice de S. M., compromet tout-à-la-fois, aux yeux des puissances, et la justice et le bon sens de S. M. Il est même à craindre qu'on ne se demande si elle n'est pas retombée dans une troisième démence, puisque sous le prétexte de consolider la paix de l'Europe, il rallume les torches d'un incendie à peine éteint. »

» Le Manifeste ne répond point à ce que l'on s'est proposé pour les puissances, il péche également à l'égard de notre situation dans l'intérieur. Est-ce par des mots qu'on en imposera au parti de l'opposition qui n'a cessé de parler, d'écrire et de voter pour la paix ? Dans cette nouvelle levée de boucliers, que lord Hawkesbury s'avise de citer la justice du roi au tribunal d'un lord Stanhope, d'un Landsdowne, d'un Fox, d'un Grey, d'un Shéridan, ils diront à lord Hawkesbury, votre Message, vos mesures, et vous, serez bernés,

conspués et battus , nous vous le prédisons , comme vos prédécesseurs l'ont été , avec leur message , leurs mesures , leur justice , ainsi que nous l'avions prédit. »

Lord Windham conclut , comme il avait commencé , qu'il désapprouvait ce prélude , qu'il fallait le faire dans le sens de M. Dundas ; et dire tout simplement aux Français : C'est pour Malte que nous voulons la guerre , et vous l'aurez. — Malte ou la guerre , s'écria l'un des membres en ricanant ? — La guerre pour vous , et Malte pour nous , reprit lord Windham. Il fallait , dans le sens encore plus étendu de lord Moira , dire : Nous voulons la guerre , parce que nous voulons borner la puissance continentale de la France : et dans un sens encore plus énergique , dire avec leurs Altesses Royales , oui , nous voulons la guerre ; et la France , et tous les puissans Alliés que protège son grand Consul , n'auront que ce que l'Angleterre voudra bien leur laisser. »

M. Pitt , tout en applaudissant aux vues du préopinant , prit la défense de l'exorde , fondé sur ce qu'il fallait toujours préluder à des projets , à des scènes de massacres , à des guerres de dévastation , par des idées de justice ; qu'il en avait agi de cette manière , lorsqu'il avait

conçu le vaste projet de coaliser l'Europe contre la France ; que dans cette crise importante il n'avait parlé que de la nécessité de maintenir la religion, la morale et les principes sur lesquels sont fondés l'honneur et la conservation des Empires ; que l'Europe, par ses manifestes, avait donné sa sanction à ces idées de justice, à cette sagesse dans les mesures, à cette énergie dans l'exécution, qu'on doit supposer dans un roi d'Angleterre. L'opinion de M. Pitt fut généralement adoptée, et le prélude de M. Hawkesbury triompha de toute l'éloquence de lord Windham.

---

---

CHAPITRE XXVI.

*Supplément à l'Exorde de la déclaration  
du roi.*

**M**ONSIEUR Dundas observa que ce n'était pas assez de mettre dans l'exorde la justice du roi d'Angleterre, pour rendre la paix à l'Europe; qu'il fallait ajouter,

« S. M. B. n'a cessé de persister, depuis  
» le traité d'Amiens, dans les mêmes motifs  
» d'après lesquels elle s'était conduite dans  
» les négociations pour la paix, et que ces  
» motifs avaient toujours depuis dirigé inva-  
» riablement sa conduite. »

Lord Pelham répliqua par cet axiôme vulgaire : « Qui dit trop ne dit rien. On vous soupçonnera d'avoir eu des motifs secrets de ne point vous désaisir de Malte, même en vous obligeant par le traité de la rendre, et si cela est, on aura eu tort de parler de la justice de S. M.; ou l'on dira que si vous étiez de bonne foi, en stipulant la reddition de Malte, vous



avez varié depuis ; et qu'en conséquence il n'est pas vrai que les motifs, qui ont conduit S. M. pendant les négociations pour la paix, ont toujours depuis dirigé invariablement sa conduite. Si dans un préambule vous donnez cet avantage à vos ennemis, il vous accusera, et peut-être l'Europe le croira, que vous n'avez évacué l'Egypte même, que parce que la peste vous y a forcés. Il eut été, selon moi, plus sage de supprimer cette addition, et d'avoir gardé l'Egypte. La justice de S. M. et l'invariabilité des motifs qui l'ont dirigée sont un hors-d'œuvre entre le rocher de Malte et la peste de l'Egypte. »

M. Addington soutint qu'un caractère une fois établi, il fallait y persister : que l'assemblée ayant reconnu que la justice de S. M. était bien placée, ainsi que ses mesures pour la paix de l'Europe, il y aurait de l'incohérence à ne pas la faire persister dans cette invariabilité ! L'addition fut adoptée, et lord Hawkesbury, encouragé par ce double succès, dit à l'assemblée que peut-être elle écouterait avec plus de faveur le reste de la déclaration de S. M. B., parce que M. Addington et lui avaient pris la précaution de la diviser et subdiviser en *Griefs*. Ce mot trouva faveur dans les esprits :

on se hâta de demander l'exposé des Griefs dont la France s'était rendue coupable envers l'Angleterre ; et comme les talens des ministres percent principalement dans l'invention des *Griefs*, on en demanda le prompt exposé.

M. Windham observa que cette recherche n'avait pas dû coûter beaucoup d'efforts aux ministres ; qu'à son sens on pouvait réduire tous ces griefs à un seul ; c'est que la France, monarchique ou républicaine , s'était montrée constamment la rivale et l'ennemie de l'Angleterre ; qu'elle se plaisait à la désigner sous la dénomination de la nouvelle Carthage , parce qu'elle en avait juré la destruction , comme si nous n'avions plus d'Annibal , et qu'elle pût se flatter d'avoir des Scipion.

## CHAPITRE XXVII.

*Griefs du Gouvernement Anglais contre le  
Gouvernement Français.*

EN politique, on appelle Grief l'infraction volontaire à quelques-uns des articles convenus dans un traité, ou quelque action et projet qui ne pourraient avoir lieu, sans exposer l'honneur, l'intérêt ou l'indépendance d'une nation, avec laquelle on serait en paix. Les Anglais ont sur les Griefs des notions qui leur sont particulières, sur-tout quand il s'agit du commerce. Aussi les ministres en firent-ils la base fondamentale de tous les Griefs contenus dans la déclaration.

CHAPITRE XXVIII.

PREMIER GRIEF.

« LES procédés du Gouvernement Français,  
» relativement au commerce , *frappent* le  
» plus *frappant* contraste avec la conduite  
» de S. M., franche , libérale et amicale. »

Un membre fit une observation *frappante* sur ce début : Ces procédés, dit-il, qui frappent le plus frappant contraste, méritent toute l'attention de l'assemblée; depuis cent ans, on ne se bat guères en Europe que pour le commerce. On dit qu'il est le lien des nations : serait-ce parce qu'il est cimenté par le sang de toutes ? Au reste , M. Addington , en quoi consiste ce contraste frappant ?

Le voici, reprit le Chancelier, et la chose est très-grave.

« La prohibition des marchandises An-  
» glaises, qui avait lieu pendant la guerre, a  
» été maintenue, et même augmentée avec  
» rigueur et sévérité. »

Lord Grenville ne put contenir le sentiment d'approbation qu'il donnait à l'exposé de ce premier Grief. « Vous avez, dit-il à M. Addington, touché un peuple marchand par son endroit sensible. Nos manufacturiers, drapiers, négocians, vendeurs et revendeurs, sont tous intéressés à ce que leurs marchandises aient un débit prompt et avantageux. Si tous les peuples refusaient nos denrées, la consommation et le débit seraient restreints à notre île. Le manufacturier, dont les magasins sont remplis, cesserait de manufacturer; l'ouvrier languirait, ne pourrait plus payer d'impôt, et la dette nationale retomberait sur tous, avec une confusion épouvantable; la guerre civile en serait une suite, et il en résulterait tant de maux, qu'on peut à juste titre considérer comme ennemi tout gouvernement qui frappe de prohibition l'entrée de nos marchandises dans les ports de la Nation qu'il gouverne. D'ailleurs n'est-ce pas nous rendre inutiles nos colonies d'Amérique, d'Afrique, et nos possessions dans l'Inde? Sous ce rapport, la France est notre ennemie, et les cris d'indignation et de guerre ne peuvent manquer de retentir jusques dans le moindre comptoir de nos plus petites villes. Fort bien, M. Addington! mais

en quoi la conduite de S. M. est-elle *franche*, libérale et amicale? »

« Je vais le dire; et c'est ce qui frappera le plus frappant contraste, reprit M. Addington. »

« Cependant toutes les prohibitions contre le commerce français, qui avaient été imposées pendant la guerre, n'avaient plus d'effet. »

Or, y a-t-il conduite de plus franche, plus libérale, plus amicale, que celle de S. M., qui supprime les prohibitions qui avaient eu lieu pendant la guerre, tandis que le Gouvernement Français maintient les siennes? »

Fi, fi, quelle horreur! s'écrièrent quelques membres: ce serait bien la peine d'avoir une si belle marine, et des magasins si remplis, quand les peuples veulent cesser d'être les tributaires de notre industrie! Ce grief est fondamental, et crie vengeance.

« Je ne vous dissimulerai pas, ajouta M. Pitt, qu'en frappant nos marchandises d'une prohibition aussi violente, il n'y ait raison très-plausible de guerre. Cependant je craindrais que la France, tout en cédant au nombre et au poids de nos vaisseaux, ne nous fît quelque bonne rétorsion. Chaque peuple, pourrait-elle dire, a ses prohibitions, comme

ses droits d'importation et d'exportation. La Prusse et toutes les puissances du Nord en usent ainsi. Pourquoi la France serait-elle une exception à ce droit, à cet usage de toutes les puissances? Je ne trouve pas que les raisons de ce Grief soient assez motivées, quoiqu'au fond le Grief soit excellent, et très-bien conçu. »

Un autre membre observa, à l'appui des raisons déduites par M. Pitt, qu'il n'était pas exactement vrai que depuis la paix les prohibitions eussent frappé avec plus de sévérité sur le commerce Anglais. Il dit que pendant la guerre aucun navire anglais n'abordait en France, et qu'à la paix tous les ports en étaient remplis; et là-dessus il félicita les ministres d'avoir songé à une paix, *une trêve du moment*, parce qu'elle avait été fort utile au commerce Anglais; qu'il n'y avait pas jusqu'aux charbonniers qui n'y eussent très-bien fait leurs affaires, pendant qu'il était notoire que très-peu de marchandises françaises s'étaient vendues en Angleterre, soit que les droits d'entrée fussent trop haut, ou que le véritable esprit public fût de ne consommer de l'étranger que le moins possible; que c'était dans le sens de ce bon esprit, qu'on avait refusé l'entrée aux soieries de France. »

« En reconnaissant le principe , reprit M. Pitt , que chaque Nation a le droit d'organiser ses douanes, et ses prohibitions, selon ses intérêts, il eût été à désirer qu'on eût peut-être substitué un bon traité de commerce à la guerre projetée : tel était celui qui eut lieu après la guerre d'Amérique. Mais il est rare que les peuples, ainsi que les hommes, soient pris deux fois dans le même piège. Peut être les Français se souviennent qu'à peine le traité de commerce fut conclu, qu'en habiles politiques nous fîmes dévaster par la populace deux maisons remplies de marchandises françaises. Dès ce moment, personne ne fut assez hardi pour s'exposer à une pareille avanie; le Gouvernement Français cria; nous ordonnâmes quelques recherches inutiles, et le but fut rempli. Peut-être M. Addington aurait-il rempli le sien, si dans l'exposé du premier Grief il avait ajouté :

« Des actes de violation ont eu lieu contre  
 » des vaisseaux Anglais, et leurs propriétés :  
 » et jamais, dans aucune circonstance, il  
 » n'y a eu ni justice, ni satisfaction accordée  
 » à cet égard aux demandes réitérées des  
 » ministres de S. M. et de son ambassadeur  
 » à Paris. »



Voilà, voilà, s'écria-t-on, le cachet du grand homme ! moyennant ce correctif, le premier Grief est basé de main de maître.

M. Pitt ajouta qu'à la vérité on devait articuler, prouver de tels faits de violence, surtout quand il s'agit de fonder des hostilités nationales : mais il croyait plus convenable de ne pas les préciser, pour laisser plus de vague et d'étendue au Grief ; avec d'autant plus de raison, qu'il était fort difficile de croire qu'il y ait eu entier deni de justice. Mais le mieux est toujours de crier vaguement à l'oppression, d'armer sur-le-champ, de courir sus, et de fermer l'oreille à toutes raisons quelconques. Il en est des peuples, à-peu-près comme de certaines gens. Je veux le battre, parce qu'il me dit des injures ; et s'il ne veut pas, je lui dis des injures, parce que je veux le battre. » Cette petite comparaison, qui peignait assez naïvement l'esprit actuel du Gouvernement Anglais, égaya un moment le Conseil, qui admit le premier supplément de M. Pitt.

## CHAPITRE XXIX.

## DEUXIÈME GRIEF.

*Émissaires du Gouvernement Français.*

LORD Grenville prit la parole, avant que M. Addington ne lût le second Grief, et il prépara l'assemblée à l'entendre avec la plus sérieuse attention. « Mylords et Messieurs, leur dit-il, ce Grief est peut-être le plus important de tous les Grieffs qu'une Cour puisse reprocher à une autre; c'est une espèce de tocsin sonné contre elle, en face de toute l'Europe. Il n'a rien qui le recommande, ni par la nouveauté, ni par les efforts qu'il a coûtés au génie de son inventeur, et cependant je vous jure, Mylords et Messieurs, que vous l'entendrez avec un singulier plaisir: c'est l'application d'un principe du grand homme, (en montrant M. Pitt) aux circonstances actuelles, et je n'ai fait que le rappeler à M. Addington; son génie heureux et facile a trouvé

sur-le-champ le moyen et l'occasion d'en faire un usage excellent, ainsi que vous allez l'entendre : lisez , M. et cher Addington. Oh ! *dignus , dignus intrare in nostro docto corpore. »*

M. Addington. « Mylords et Messieurs , il ne s'agit , dans l'occasion présente , que d'un grain de cette calomnie que notre grand homme ne mesure jamais par *scrupules* , mais qu'il savait employer à grandes doses , quand le salut de la patrie le requérait. Lord Grenville venait de me raconter avec quel art , dans la déclaration de la guerre précédente , M. Pitt avait puisé quelques - uns de ses principaux Griefs dans la calomnie , et m'invitait de marcher sur les traces du grand homme dans l'occasion présente. Je ne sais quel trait de lumière tout-à-coup se présenta à mes esprits : mais jamais , de mémoire d'homme , et vous allez en juger , Mylords et Messieurs , la calomnie ne fournit un trait plus acéré , plus ingénieux que celui-ci. »

L'assemblée impatiente , et les yeux tournés sur le grand homme , s'écria , au fait , au fait : lisez , lisez , M. Addington , en reportant les regards sur l'heureux élève de M. Pitt.

« Le fait , Mylords et Messieurs , le voici.

Supposez un gouvernement qui envoie des des agens , sous un titre spécieux et inoffensif , des agens qui , au lieu de s'occuper des objets que leur état rend plus ou moins ostensibles , s'amuseraient à sonder vos rades , vos ports , vos moyens de construction , et sur-tout ceux d'une attaque , d'autant plus dangereuse , que n'ayant plus besoin de faire voile la sonde à la main , ils connaîtraient les lieux de débarquement , les lieux où la côte , pour ainsi dire , s'abaisse devant l'ennemi , les lieux où les flottes plongées dans les eaux n'auraient à craindre , ni les bas , ni les récifs , ni les sables ; quel nom donneriez-vous à ces agens ? »

Il n'y eut qu'une voix : celui d'espions , d'hommes qui préparent , sous le prétexte de l'hospitalité , de l'union entre des voisins , les moyens d'une invasion maudite , infernale , contraire au droit de toutes les Nations. Jamais plus beau Grief n'orna la page d'une déclaration. M. Addington continua.

« Et que diriez-vous , Mylords et Messieurs , si c'étaient des agens de commerce qui tout-à-coup se fussent travestis en ingénieurs ? »

Admirable ! s'écria M. Pitt. Est-ce tout , M. Addington ?

N'est-ce donc rien , qu'un Grief de cette

nature, et si bien spécifié, reprit M. Addington, un peu piqué? — C'est beaucoup, et ce n'est rien, reprit M. Pitt; il n'y a d'ingénieux et de vrai dans ce moyen que la calomnie, ou de fait, ou d'intention : il importe fort peu laquelle. Mais il en est de votre calomnie, comme de ces vaisseaux qui reposent encore dans le chantier ; déjà ils menacent l'Océan, et ils n'ont pas encore reçu ce joint qui lie toutes les parties, ce goudron, ce ciment qui les rend impénétrables, et cette doublure en cuivre qui consolide la masse, et en défend l'accès aux vers qui les minent sourdement. Pour en revenir à votre calomnie, dans quel état prenez vous vos agens ? » Dans le commerce, dit M. Addington ? — Fort bien ! des agens de commerce qui se font espions, qui sondent les ports, les bayes et les rades ; ceci n'est pas mal, M. Addington ! Ajoutez qu'alors nous n'avions pas de traité de commerce, et le grief devient plus grief. Ajoutez que parmi eux il y avait plusieurs militaires, des ingénieurs, c'est le mot technique. Ajoutez que dans les villes, que par-tout où ils passaient, ils levaient le plan des lieux, parce qu'on ne relève les côtes, que pour parvenir aux villes, dont il faudra bien qu'ils fassent le siège. »

Et c'est là, dirent les jeunes princes, et c'est là, *par la mort*, s'écria le comte Moira, que nous les attendons de pied ferme, et sur la côte, et dans les villes, et par-tout aux champs d'Albion, ils nous trouveront fermes à nos postes. Oui, oui, oui, s'écrièrent plusieurs membres.

Modérez vos transports, reprit M. Pitt, ils ne sont pas encore là; et quand ils y seront..... Ils y seront? s'écrièrent quelques voix. — Et sans doute! ils y seront, battus et corrigés. — A la bonne heure, *d'une voix unanime*. M. Pitt continua, et rédigea ainsi la première partie du deuxième Grief.

« Le Gouvernement de France a eu recours  
 » à la mesure extraordinaire d'envoyer en  
 » Angleterre nombre de personnes, pour ré-  
 » sider dans les ports de la Grande-Bretagne  
 » et de l'Irlande, (ceci est plus vraisemblable,  
 ajouta M. Pitt, parce que déjà ils ont tenté une  
 descente en Irlande, rappelez-vous de M. Hoche)  
 » en qualité d'agens de commerce, caractère  
 » qui ne pouvait leur être acquis, que par un  
 » traité de commerce. Or il n'y avait pas de  
 » traité de commerce, entre l'Angleterre et la  
 » France. »

Presque tout le Conseil s'écria : « Comme

le dit l'honorable membre, il n'y avait pas alors de traité de commerce entre l'Angleterre et la France. Ce *joint* est excellent. »

Un bon traité de commerce, sans doute, eût épargné aux ministres la peine de rédiger un Manifeste; mais espérons qu'il en sera la suite, car à force de bombarder les côtes, il faudra bien que l'ennemi traite avec nous, et la paix le ruinera plus sourdement, mais avec autant d'efficacité que la guerre. »

## CHAPITRE XXX.

*Discussion sur le Joint d'une affaire.*

« PAs si excellent! avait dit une voix, et n'en déplaise à l'honorable membre.... » C'était lord Melville, piqué au vif de tous les éloges versés sur son ami M. Pitt, sans qu'il en rejallât aucun sur lui. M. Pitt lui en demanda la raison. « Vous la savez comme moi, répliqua-t-il. Il n'est pas nécessaire d'avoir un traité de commerce avec une puissance, pour être autorisé à avoir chez elle des agens commerciaux? Vous n'ignorez pas, sans doute, que la France envoie de ces agens en Suède, en Dannemarck, en Autriche, en Prusse, en Amérique, et que ces puissances en envoient réciproquement chez elle, sans qu'il existe de traité de commerce entre elles et la France? Et pour mieux vous prouver que votre *joint* n'est pas ce qu'il y a de plus excellent dans le Grief actuel, c'est que vous-même serez obligé de convenir que l'Angleterre aussi entretient



des agens commerciaux en Hollande, et chez plusieurs autres puissances, sans qu'il y ait cependant de traité de commerce entre elles et nous : vous avouerez même que de tous tems les agens commerciaux ont été admis chez presque toutes les Nations ; que le commerce et ses agens respectifs sont antérieurs à tous les traités de diplomatie et de commerce, et sont sur-tout indépendans de ces mêmes traités. »

M. Pitt, ainsi pressé par la logique de son noble ami M. Dundas, gardait cette présence d'esprit, et ce calme phlegmatique d'un homme que le danger n'épouvante jamais, ce courage en un mot, digne d'un homme destiné un jour à être colonel de volontaires. « Où donc, dit-il froidement, veulent abouter ces flots pressés d'argumens et de raisons syllogistiques ? » « Où, reprit lord Melville ? à prouver que l'envoi des agens commerciaux n'est pas une mesure très-extraordinaire de la part du Gouvernement Français, à démontrer en un mot que votre *joint*. . . »

M. Pitt arrêta le noble lord son ami, en lui observant que son impatience ne lui avait pas permis d'attendre qu'il en fût au chapitre des *conjectures* ; que toutes-fois il pria le noble

lord de se rappeler qu'en fait de calomnies, la vérité était considérée comme un élément étranger, qu'il n'était pas facile d'employer comme *joint*, ou *ciment*, dans les crises politiques. Peut-être, ajouta-t-il, mon ami sera-t-il plus content des *conjectures*; et il dicta ce qui suit :

« Il y avait donc toutes raisons de *conjecturer* que l'objet réel de leur mission (de ces agens) était d'une toute autre nature : et ce soupçon était confirmé, non-seulement parce que quelques-uns de ces agens étaient militaires, » (à ce mot M. Pitt sourit à son noble ami, comme s'il eût été sûr de son triomphe) « mais même par la connaissance qu'on a eue que plusieurs d'entre eux étaient chargés par leurs instructions, (attention mon noble ami!) de prendre des sondes des ports, et de se procurer les plans des lieux où ils devaient résider. »

Voilà, voilà le véritable *ciment* ! s'écria l'assemblée; et M. Dundas fut obligé de reconnaître son erreur et de s'humilier devant le grand homme. « Mon cher M. Dundas, lui dit-il avec ce sourire de bienveillance et de supériorité, sachez donc qu'il faut encore à ce

*joint*, à ce *ciment*, ajouter cette circonstance, que je vais dicter.

« S. M. fit représenter au Gouvernement » Français la nécessité de les rappeler (les » agens. » (Entendez-vous?) Ce paragraphe engagea une autre discussion dans le Conseil, sur le vrai, sur le faux, le probable, et l'in-vraisemblable, dont M. Pitt se retira avec cette supériorité d'esprit qu'il met dans toutes les grandes affaires. Il dissipa pour cette fois et pour toujours le funeste présage que lord Chat-tam, son noble père, avait conçu de son am-bition. Les grandes qualités de mon fils, avait-il dit, feront l'ornement de l'Angleterre, mais je tremble que son ambition ne la perde.

## CHAPITRE XXXI.

*Discussion sur le Ciment d'une affaire politique.*

« **E**ST-IL bien vrai, M. Pitt, que S. M. écrivit au Gouvernement Français de rappeler ces agens? » Cette demande fut faite par lord Pelham.

*M. Pitt.* Qu'importe la vérité de ce rappel à la chose en question? S'il y a eu des agens, il est possible, il est probable, et conséquemment vrai, qu'ils ont pu, qu'ils ont dû lever et que dans le fait ils ont levé et envoyé à leur gouvernement des plans de nos villes, des sondes de nos eaux. Si le Gouvernement Français nie la probabilité, elle existe par le fait: s'il nie le fait, nous le prouvons par notre assertion, et l'Europe reste incertaine entre notre assertion, et le dementi de cette assertion. Cependant, comme dans le nombre de Français qui ont passé en Angleterre, à l'époque de la paix, il y a eu des négocians; que

parmi ces négocians plusieurs ont été militaires; que les ingénieurs et les marins font une partie essentielle du militaire, qui peut nous contester, lorsque nous l'assurons, que ces marins, ces ingénieurs n'ont pas levé les plans de nos villes, sondé les sondes de nos ports et de nos mers? C'est ici que la vérité se trouve encore dans le puits; la France dit non; l'Angleterre dit oui: et pendant que l'Europe estime, pèse et juge si le fait était seulement vraisemblable, les flottes ont déjà ramené dans nos ports les vaisseaux ennemis, épars sur la vaste étendue de l'Océan.

M. Pitt, encouragé par le succès, poussa le raisonnement à son dernier période. « Vous me demandez, dit-il, si le fait a existé? Je n'insiste plus sur la raison du probable, du vraisemblable, ni du vrai: mais j'ai pour moi la nécessité. Oui, le fait a nécessairement existé, puisque nous en avons besoin pour fonder notre Grief; et qu'une fois cette nécessité d'existence étant reconnue, nous sommes autorisés à nous saisir de tous les vaisseaux que l'imprévoyance des Français et de leurs Alliés a disséminés sur les mers. Ainsi autorisés, chaque prise, chaque jour, chaque vent du compas nous donne des moyens de prouver

notre assertion, ou d'en démontrer au moins la probabilité, parce qu'il n'est pas vraisemblable qu'une Nation qui attaque, et dont la population est moindre, dont le sol à peine est le tiers, relativement à la Nation attaquée, ose l'entreprendre, lorsqu'avec toutes les autres Nations de l'Europe, elle a été obligée de poser les armes et de désarmer ses flottes. On dira que poussés à l'extrémité par une Nation puissante, orgueilleuse de ses succès, aspirant à la monarchie universelle, nous avons trouvé des ressources dans notre indignation, dans notre désespoir, et comme le disait un honorable membre, si cela nous réussit, il ne sera plus question ni du vrai, ni du vraisemblable.

*Væ-victis !* »

*Lord Pelham.* Et si nous sommes vaincus !  
*M. Pitt* lui observa qu'il n'était pas facile de franchir à pied un fossé de sept lieues : qu'il avait compté, avant de se rendre à l'assemblée, sur les sentimens qui l'y amenaient ; que lord Pelham, lui-même, n'y était venu, déterminé comme il l'était, ainsi que tous les honorables membres, à se prononcer pour la guerre, que parce qu'il était certain que le *væ-victis* ne pouvait tomber sur l'Angleterre, et que c'était dans cette conviction qu'il demandait qu'aux

raisons sur lesquelles le second Grief était fondé, le Conseil voulut bien ajouter la suivante.

« S. M. a cru qu'il était de son devoir d'em-  
 » pêcher leur départ (celui des agens). L'on  
 » ne peut nier que les circonstances dans les-  
 » quelles on les a envoyés et les instructions  
 » qu'ils ont reçues, (observez, Mylords et  
 » Messieurs, qu'il faut être conséquent) » ne  
 » doivent être regardées que comme des in-  
 » dices positifs, des dispositions, et des inten-  
 » tions du Gouvernement qui les employait.  
 » Ainsi, la conduite du Gouvernement  
 » Français, quant aux relations commerciales  
 » entre les deux pays, ne peut paraître conve-  
 » nable dans la paix. »

Un murmure agréable parcourut l'assemblée. Tous les esprits semblaient électrisés et mus par les mêmes sentimens. Voilà, voilà, s'écria-t-on, la véritable *doublure en cuivre* du vaisseau qui était sur le chantier de M. Addington. Lord Ellenborough, tout en se prononçant avec force pour la validité du Grief, parce qu'il en fallait de vrais, ou de faux, sur lesquels on pût baser une déclaration, fit pressentir la nécessité d'introduire un nouveau droit public dans l'Europe, qui facilitât à la

Grande-Bretagne les moyens d'accélérer ou d'éloigner les déclarations de guerre; et l'assemblée s'occupa de cette discussion, avant de passer à un nouveau Grief. En effet, dit M. Addington, rien n'est plus difficile que de concilier certaines prétentions avec cet ancien droit public, et j'avoue que plus d'une fois je me suis trouvé au dépourvu, quand d'une part le traité d'Amiens nous enjoignait si positivement de rendre Malte, et que de l'autre nous étions déterminés à le conserver.





## C H A P I T R E   X X X I I .

*Question incidente sur quelques changemens éventuels dans le droit public de l'Europe.*

LORD Ellenborough établit qu'avant la circonstance actuelle , il fallait , pour passer de l'état de paix à l'état de guerre, des agressions réelles, des actes hostiles , des faits évidens , des attaques incontestables ; que tel était devant le droit public généralement suivi dans toute l'Europe ; que cependant il n'en était pas des affaires continentales , comme de celles qui sont relatives à une Nation insulaire. Sur le Continent , les Etats se touchent , et semblent coordonner les droits des peuples à cette loi de contiguïté. De-là vient qu'on y est convenu de ne déclarer la guerre , qu'après des infractions réelles et préméditées ; dans une île , les rapports changent , et sont d'une nature bien différente. Dans une île , on est comme étranger au Continent , et les principes doivent y

varier, relativement au dehors, comme les flots qui l'environnent, parce que la Nature elle-même a rompu cette loi progressive de la contiguïté. Elle a donc, par cette brusque solution de la terre continentale, imposé aux insulaires d'autres rapports, et conséquemment d'autres droits, puisque les droits eux-mêmes ne sont que les rapports qui existent entre les choses, entre les peuples et les terres.

En adoptant, continua lord Ellenborough, cette différence de droit public, puisque la Nature semble si évidemment l'indiquer, quand il s'agira de passer de l'état de paix à l'état de guerre, il nous suffira de peser les *conjectures*, les *dispositions* continentales, les *intentions* d'une puissance : le système des hostilités *intentionnelles*, voilà vraiment ce qui convient à un peuple isolé ! Le système des hostilités de fait et préméditées, tel doit être le droit public de toute puissance qui n'est pas insulaire. Il ne peut qu'en résulter un avantage réel et bien sensible ; que l'on suppose, (et pour démontrer un principe, il est permis de se servir d'une hypothèse) supposez donc un état de choses tel que celui qui existe maintenant entre l'Angleterre et la France.

» Nous voulons, continua le noble lord, lui

déclarer la guerre ; parce que nous craignons son excessive prépondérance sur le Continent ; parce qu'elle se refuse à un traité de commerce qui serait tout à l'avantage de nos manufactures , et qui anéantirait les siennes ; parce qu'elle cherche à relever , à organiser une marine qui rivaliserait la nôtre , ou parce que , dans le fait , nous voulons Malte et ce qui peut s'ensuivre. Dans toutes ces suppositions , que fera la France ? Elle se gardera bien de donner lieu à une déclaration de guerre par des aggrèsions réelles , par des actes hostiles , par des faits évidens , par des attaques incontestables. Forte du droit public qui lui est commun avec les autres puissances du Continent , elle suivra ses vues de restauration , mettra de l'ordre dans ses finances , animera son commerce , relevera sa marine , et nous disputera l'Océan , qui est notre grande propriété , l'unique champ où nous puissions moissonner , pour alimenter notre crédit , ou soutenir les intérêts énormes de notre dette nationale. Dans une crise aussi urgente et toujours progressive , serons-nous sauvés par le droit public de l'Europe ? Non : je crois avoir prouvé que la France s'abstiendra de tout acte d'hostilités ; et qu'elle s'élèvera , si nous suivons le même

système, à un tel état de prospérité, qu'il ne sera plus en notre pouvoir, ni de l'abaisser, ni de lui résister. Nous voilà donc réduits à reconnaître et adopter, comme notre seule sauvegarde, le système des hostilités intentionnelles; il faut donc nous en tenir aux conjectures, aux soupçons, et même, en quelques circonstances, nous contenter des *suppositions*. »

D'après ce système nécessaire à la politique Anglaise, lord Ellenborough conclut que : « La conduite du Gouvernement Français, quant aux relations commerciales entre les deux peuples, ne peut paraître convenable à la paix. » Il ajouta que l'adoption du système sur les hostilités intentionnelles procurait encore un autre avantage à sa chère patrie. Il supposa que par représailles des prises nombreuses qui allaient se faire des vaisseaux français, le Hanovre se trouvât menacé d'une invasion : que faire alors ? On réclamerait le système suivi par les puissances du Continent, parce que le Hanovre en fait partie, et que le Hanovre ne s'est point écarté du droit public, puisqu'il n'a provoqué aucune agression hostile, ni de fait, ni même d'intention. Ainsi, moyennant ce double système, le roi d'Angleterre sera en état de guerre avec la France, parce qu'il le

Tui aura déclarée d'après le système des hostilités *intentionnelles*, et il sera en paix avec elle pour le Hanovre, parce que cette partie de l'Allemagne, cher patrimoine de ses pères, n'a point commis d'hostilités réelles sur le Continent. Si toutes-fois la France, par esprit de vertige, veut persister dans son invasion, il est probable que les puissances du Continent, et sur-tout l'Empereur d'Allemagne, peut-être même celui de Russie, auront soin de maintenir le système qui fait la base de leur déclaration de guerre : il est probable aussi que le roi de Prusse ne laissera point violer cette partie si voisine de ses états ; il est même probable que tout le Nord de l'Europe sera entraîné dans cette guerre, et que de cette heureuse invasion il résultera une autre coalition formée sous de meilleurs auspices. Lord Ellenborough conclut que tous les principes de justice, tous les principes de modération, tous les principes de bonne-foi, appartenaient essentiellement à tous les peuples, avec cette différence qu'il fallait strictement les observer, dans le système politique du Continent, pendant que le salut d'une puissance insulaire exigeait que ces principes fussent restreints et modifiés par le système des agressions intentionnelles,

M. Pitt observa que le noble lord s'était donné une peine bien inutile, pour prouver la nécessité d'un système dont l'expérience de plusieurs siècles avait si efficacement démontré l'utilité; et sans chercher des exemples, dans des tems reculés, il cita comment dans l'invasion de la Baltique, les flottes Anglaises s'étaient si heureusement prévalu de ces hostilités intentionnelles, pour surprendre le Dannemarck, quoique puissance insulaire, et pour forcer les flottes Russe et Suédoise à ne plus méditer de neutralité armée, ni à se refuser aux droits de visiter leurs vaisseaux, ni aux vexations humiliantes de leurs pavillons, parce qu'il est essentiel quelquefois de vexer, d'humilier le faible, pour y étouffer le germe de l'orgueil et de la puissance. *Principiis obsta.*

Lord Ellenborough, en adoptant le principe avec tout le Conseil, observa à M. Pitt, que peut-être il aurait agi avec plus de prudence, si dans la rédaction du deuxième Grief il avait supprimé cette circonstance, concernant la détention des agens Français; que cela pourrait donner lieu à des représailles, et qu'il n'ignorait pas qu'il y avait en France plus d'Anglais, que de Français en Angleterre : Pitt répondit qu'à la vérité cette circonstance méritait ré-

flexion ; que cependant il n'était guères resté dans ce pays qu'un très-petit nombre d'hommes obscurs, ou de ces hommes qui s'étaient toujours opposés à son administration ; et qu'il ne serait point fâché que les Fox et ses partisans y fussent retenus comme otages ; que le mieux était pour le moment d'achever la déclaration de S. M. ; et l'on passa au troisième Grief.

## CHAPITRE XXXIII.

## TROISIÈME GRIEF DU MESSAGE.

Monsieur Addington préluda à son troisième Grief, par une adresse directe à S. A. R. le duc de Clarence. « Me pardonnerez-vous, mylord-duc, lui dit-il, avec un sourire où l'ironie l'emportait sur la familiarité; oui, mylord, je demande si votre Altesse me pardonnera quelques mouvemens de bonté en faveur de cette pauvre Nation Française, si incorrigible, et que très-certainement nous ne manquerons point de corriger? »

Le duc de Clarence crut que le Chancelier de l'Echiquier voulait se prévaloir de l'inexpérience de ses jeunes années. — De la bonté! s'écria-t-il, de la bonté pour cette nation révolutionnaire! de la bonté!! — A l'ordre, à l'ordre! s'écria-t-on de tous les coins de la salle. De la bonté!! *damnation! extermination!* « Fort bien, fort bien! Mylords et Messieurs, répliqua M<sup>r</sup>. Addington. Extermination et



damnation, c'est aussi ce que je veux, c'est ce que nous voulons tous; et voici une rédaction qui prépare l'une et l'autre, et que je vous prie d'écouter avec l'attention la plus réfléchie. » Il lut ce qui suit :

« S. M. avait conçu l'espoir qu'elle pourrait  
 » amener le Gouvernement Français à adopter  
 » un système de politique, qui, s'il n'eût pas  
 » inspiré de la confiance aux autres puis-  
 » sances, aurait au moins calmé leur jalousie. »

Des murmures se firent entendre; M. Pitt élevant la voix, dit: « Je ne connais rien de plus adroit que cette phrase, dans un Manifeste. M. Addington intéresse avec un art admirable les puissances à notre cause. Il leur fait pressentir que le roi d'Angleterre compte encore sur leurs ressentimens; qu'il doit exister entre elles un *manet altâ mente repostum*, et que si la France avait voulu se concilier, S. M. aurait eu la bonté de ne pas rappeler les souvenirs du passé. Ah! M. Addington, pour cette fois, vous avez surpassé mes espérances! de la bonté conditionnelle pour le Gouvernement Français! admirable! admirable! Ce trait-là, M. Grey, comment le trouvez-vous? »

M. Grey ne répondit rien, et M. Addington continua. « Je crois m'apercevoir que M. Grey

et quelques honorables membres ne comptent guères sur la jalousie des puissances. Dans quelle erreur vous seriez ! et je le prouve. »

M. Pitt, qui s'aperçut d'une déviation dans les raisonnemens du Chancelier, le prévint et lui dit : « Ne prouvez rien ; nous savons tout ce qui se passe. Et vous n'ignorez point que ce qui ne se passe pas aujourd'hui se passera demain ; c'est l'eau de la Tamise qui sort de ses sources , et n'est pas encore sous les arches de Black-Friars-Bridge. (1) Il faut que tout mûrisse. » — « A la bonne heure, répliqua M. Addington , et voilà précisément la bonté de notre Monarque ; comme vous dites, elle n'est pas encore sous les arches de Black-Friars-Bridge. Mais elle pourrait y être.

« Si le Gouvernement Français avait montré des dispositions essentiellement pacifiques : on lui eût passé bien des choses en faveur de la situation où devait se trouver un nouveau Gouvernement après les orages de la révolution. » N'est-ce pas, M. Grey ? — Ah ! s'écria M. Grey , quelle bonté ! M. Addington. — Comment, quelle bonté ! reprit

---

(1) Pont de Londres.

celui-ci? — Et sans doute, reprit M. Grey, quelle bonté ! Au traité de Pilnitz, en aviez-vous ? Dans les massacres de la Vendée, en aviez-vous ? Dans l'abandon de vos Alliés, en aviez-vous ? Bref, avant la révolution, en aviez-vous ? Dans le cours de la révolution, en aviez-vous ? Et maintenant qu'elle est finie, vous en reste-t-il encore ? — Ces interrogations brusques furent un scandale pour le Conseil, et M. Grey s'expliqua ainsi.

« Appelé au Conseil pour entendre un Manifeste de guerre, quand votre salut vous invite à la paix, j'ai la douleur d'entendre dire que S. M. aurait-eu des bontés pour le Gouvernement Français, si ce Gouvernement avait eu des dispositions essentiellement pacifiques, pendant que nous-mêmes abusant de nos forces maritimes, nous voulons, à la face de l'Europe, le forcer d'adopter ( quel système ? ) sans doute celui qui nous convient. »

M. Grey s'était depuis quelque tems rapproché du parti de la Cour, ou plutôt ce parti avait cherché à le détacher de celui de l'opposition, en lui faisant espérer qu'il serait porté au département de la guerre. Mais nonobstant cette perspective, il avait toujours conservé ses liaisons avec le parti ; et dans la crise

actuelle il s'était rapproché de MM. Fox, Shéridan, Stanhope, et autres membres patriotes. Dans plus d'une entrevue, ils avaient discuté avec lui les intérêts de l'Angleterre, relativement aux négociations actuelles; et tous étaient convenus qu'une rupture avec la France, sans aucune provocation de sa part, était impolitique, déshonorante, et pouvait entraîner les suites les plus funestes. Le parti de la Cour, ou celui de la guerre, en invitant M. Grey au Conseil, avait eu le double objet, ou de se l'attacher, et par ce moyen de s'assurer dans les discussions parlementaires plusieurs de ses amis, ou de connaître plus à fond les sentimens, les opinions et les moyens du parti de l'opposition. Ainsi, M. Grey invité par M. Addington à s'expliquer sur les moyens de Grief, le fit avec toute la franchise qui honore son caractère, et en délivrant son opinion, il exposa les véritables sentimens des Stanhope, des Fox, et de tous les opposans.

Il dit qu'une rupture avec la France était impolitique dans les circonstances actuelles, et voici comment il le prouva. « Si l'on examine la nature de cette guerre, relativement aux puissances du Continent, elle ne peut donner de la foi Britannique qu'une idée

désavantageuse. Elles savent toutes que par le traité d'Amiens l'Angleterre s'est obligée à rendre Malte à ses anciens souverains; qu'en s'y refusant c'est enfreindre cet article du traité, qu'elles ont garanti; que ce refus est un outrage pour elles, tout aussi direct que pour la France; que si elles ont à se plaindre de la prépondérance de celle-ci sur le Continent, elles y ont consenti, et n'ignorent pas que notre prépondérance maritime est encore plus absolue, et même plus dangereuse pour leurs intérêts commerciaux. En supposant que l'issue de la guerre qu'on veut entreprendre soit favorable, quelle puissance maritime osera se flatter de pouvoir naviguer librement? Les flottes Française et Batave anéanties, que devient la marine des autres Nations? que deviennent tous leurs intérêts commerciaux? que d'affronts accumulés sur leur faible pavillon! »

» Je suppose que pour un moment nous laissions l'Espagne s'en tenir à son traité d'alliance avec l'ennemi, peut-elle ignorer qu'après la paix, elle sera le premier objet sur lequel se dirigera notre ambition? Nous lui ferons un crime de sa neutralité, ou plutôt de son impuissance, que dis-je? Lorsque nous aurons consommé la ruine de la marine Fran-

caïse et Batave, nous attaquerons l'Espagne sous le prétexte de son contingent, et sa défaite suivra de près celle de ses Alliés. Telle est la marche naturelle de l'ambition, telle sera certainement celle de l'Angleterre, et nous aurons présumé à la perte de sa marine, par l'infraction des traités les plus authentiques. Ainsi, que l'Espagne succombe séparément, ou conjointement avec ses Alliés, qu'elle suive leur sort en même tems, ou un peu après, l'effet n'en est pas moins le même, ses riches colonies d'Amérique, toutes celles qu'elle a dans l'Inde, deviennent des colonies Anglaises; et c'est alors que vous pourrez dire aux autres Nations: Vous n'aurez dans la navigation, dans le commerce du Globe qu'autant qu'il plaira à l'Angleterre de vous accorder. »

« C'est là précisément le grand objet de cette guerre, s'écria le duc de Clarence. Ayons Malte, et comme je l'ai avancé, nous pourrons dire aux Français: « Vous n'aurez pas Saint-Domingue; vous n'aurez pas la Louisiane; vous n'aurez pas un seul vaisseau de guerre: aux Espagnols, vous n'aurez pas les Florides; vous n'aurez plus à vous seuls les produits commerciaux du Mexique et du Pérou; vous n'aurez plus un seul vaisseau de guerre: aux

Bataves , ou Hollandais , vous n'aurez plus le Cap ; retirez-vous de Surinam , et retournez à la pêche de vos harengs ; vous n'aurez plus un seul vaisseau de guerre ; aux autres puissances. . . . »

Comme un torrent débordé , l'éloquence de S. A. R. allait entraîner toutes les puissances , lorsque M. Grey intervint comme une digue : « Les autres puissances , se hâta-t-il de dire , pressentent fort bien quelle part vous leur destinez dans l'avenir , et rien n'est plus propre à démontrer combien cette guerre est impolitique. »

« Quelle perspective , croyez - vous , que puisse avoir l'Autriche , dont le traité de Lunéville a fait une puissance maritime ? Lui direz-vous , lorsque son pavillon vous disputera le commerce de la Méditerranée et de la Mer Noire : « Autriche , vous n'aurez que selon le bon plaisir de l'Angleterre ? » Doutez-vous qu'elle ne prévoye toutes les entraves , toutes les avanies qui l'attendent , si vous ne trouvez pas , dans le cours de cette guerre , des obstacles à votre toute-puissance ? L'Autriche n'a pas oublié ce que lui a coûté la guerre de la révolution ; les sacrifices douloureux qu'elle a faits à la paix actuelle , et combien de

fois nos promesses ont trompé ses espérances ! Elle n'est plus en point de contact avec la France ; les sujets de défiance , de jalousie , d'ombrage , si communs entre des puissances voisines , si propres à fomenteur des guerres , ont disparu avec la révolution , avec la guerre qui en a été l'objet , ou le prétexte. Quels que vifs que puissent être ses regrets pour le passé , un intérêt plus vif s'offre pour l'avenir à la Maison d'Autriche ; celui d'améliorer ses nouvelles possessions , de relever le pavillon de Saint-Marc , d'attirer dans ses ports le commerce de la Méditerranée , et sous ce point de vue , de s'intéresser à ce qu'une seule puissance ne vienne point l'arrêter dans ses projets d'amélioration , et ne lui dicte des lois , du sein de cette île de Malte , dont elle-même a garanti la propriété en faveur de ses Chevaliers. »

« L'Angleterre , depuis que les rapports de l'Autriche sont changés , ne peut plus rien faire en sa faveur , et le peu qu'elle a fait pour elle , lui a constamment été si funeste , qu'elle serait frappée d'aveuglement , si elle osait encore s'y confier. Mais l'Autriche sait bien que si l'Angleterre ne peut plus lui être utile , elle peut lui être très-nuisible ; qu'elle l'attaquera dans ses vues d'agrandissement , paralysera son



commerce , et le condamnera à s'enfermer dans les lagunes de Venise. Ainsi , dans la guerre qui va éclater , est-ce pour l'Angleterre que seront les vœux de la Maison d'Autriche ? On ne peut le présumer , puisque déjà , par sa nouvelle situation sur la Mer Adriatique , elle doit être pour nous un objet de haine , ou de jalousie. Dans les nouveaux rapports qui lient entre elles les puissances continentales , notre influence leur devient désormais inutile ; l'expérience vient de le démontrer. Elles aspirent toutes à étendre leur commerce , leur navigation ; et l'expérience leur prouve encore que c'est notre prépondérance absolue qu'elles ont à craindre ; que la Maison d'Autriche , dans ce danger commun qui menace tous les pavillons de l'Europe , est une des plus intéressées à se prémunir contre notre ambition ; que si la France et ses Alliés succombent , elle doit s'attendre au même sort : ainsi , par intérêt et par honneur , vu l'outrage fait à sa garantie , elle est intéressée à faire des vœux contre nous , et à nous fermer ses ports. »

A cette conclusion de M. Grey , un mouvement de pitié , plutôt que d'indignation , parut agiter toute l'assemblée. On se demanda comment la Maison d'Autriche qui n'avait pas

encore de marine, oserait se porter à cet excès d'audace, et quelles en seraient les suites funestes pour elle ? Et d'ailleurs, comment prévoir, comment soupçonner une telle démarche de la part d'une puissance alliée, qui nécessairement ne pouvait jamais oublier ce qu'elle devait de ressentiment à cette France, à cette ennemie de toutes, à cette République jalouse, ardente, et menaçant d'envahir tout le Continent. Nous fermer ses ports, se disait-on avec de grands éclats de rire, c'est tout ce que pourrait oser les puissances du Nord, si notre entrée dans le Sund n'en avait depuis peu démontré le ridicule et l'inutilité. »

M. Grey reprit son discours, et il l'appliqua à ces mêmes puissances du Nord dont on venait de parler.

« Le Danois n'a pas encore oublié cette journée où les eaux de la Baltique furent rougies de sang. Le Russe et le Suédois, menacés et surpris, furent obligés de céder et d'adopter le système de notre pavillon ; mais le souvenir de cet outrage est resté, et dans la question présente, peut-on douter que leur honneur, d'accord avec leur intérêt, ne dirige leurs vœux et leurs moyens, du côté des puissances maritimes que vous attaquez, contre la

foi des traités? La Russie n'a-t-elle pas garanti Malte à ses Chevaliers, conjointement avec la Prusse et l'Autriche? Si Malte vous sert de prétexte pour attaquer la France, qui réclame l'observation du traité d'Amiens concernant cette île, n'est-ce pas attaquer indirectement les trois autres puissances garantes? Et leur honneur, blessé dans ce point, sera-t-il intéressé à faire des vœux pour une cause, qui, de loin, menace leur commerce et leur marine? Si, pour obvier l'une et l'autre à votre ambition, ces puissances venaient à s'attacher à la cause des Français et de leurs Alliés; si..... »

Le Conseil ne put maintenir sa gravité contre ces suppositions. M. Addington représenta que dans la suite des Griefs on avait paré à ces suppositions, et qu'on avait eu le plus grand soin de prouver que la France seule menaçait toute l'Europe, et que l'Angleterre était la sauve-garde, la seule protectrice de toutes les libertés, du moment que Malte lui serait assurée; qu'il n'y avait guères d'apparence qu'on pût la lui enlever; qu'ainsi l'objection de M. Grey n'étant plus fondée, il n'y avait pas à craindre l'intervention des puissances du Nord dans une cause qui, dans le fait, était la cause commune.

## CHAPITRE XXXIV.

*Des Suppositions.*

Monsieur Grey demanda, pour l'intérêt, non de la cause commune, mais pour l'intérêt seul de l'Angleterre, qu'on lui permît d'appuyer de quelques faits et raisonnemens les suppositions et les conjectures auxquelles pouvait donner lieu la guerre qu'on voulait entreprendre. Lord Hawkesbury observa que la guerre n'était plus un objet de *supposition*, ni de délibération; qu'elle était entreprise; qu'elle existait déjà par le fait, et qu'on avait déjà expédié des ordres secrets pour capturer au loin tous les vaisseaux Français et Bataves: que la seule *supposition* à desirer était qu'on eût le bonheur de les rencontrer, sur-tout ceux qui revenaient de l'Inde, chargés de richesses, et si long-tems captifs dans les ports Hollandais; ceux encore qui faisaient voile de la rivière de Surinam, et autres ports d'Amérique, ceux enfin de l'Espagne, dans la *suppo-*

sition que de force ou de gré l'on entraîna l'Espagne dans cette guerre. Et la-dessus, lord Hawkesbury, avec l'agrément du Conseil et de M. Grey, établit deux *suppositions*.

« Lorsque Charles-Quint fut supposé aspirer à la monarchie universelle, les politiques du tems observèrent qu'il n'attaquait les puissances que les unes après les autres; on observa également que Louis XIV, à qui l'on *supposa* le même dessein, se conduisit avec la même précaution. D'après ces deux modèles, et notre plan de marine universelle, *supposez* que pour suspendre la ruine de la Hollande, on lui promît pour le moment de ne point toucher à ses vaisseaux, dans la *supposition* que de sa part il y aurait neutralité parfaite. Qu'arriverait-il de cette *supposition*? un effet merveilleux. La France voudra l'entraîner, inondera le pays de ses nombreux bataillons, lui fera payer des subsides, employera tous les moyens d'oppression, pour vaincre un esprit de résistance qui s'attachera à la neutralité que nous aurons supposée. Dès ce moment, de deux choses l'une, elle restera dans l'inaction, ou elle agira à regret, et sa ruine supposée, et préméditée, lui viendra de cette France, sa chère et fidèle alliée; si elle refuse la neutralité

proposée , elle périra également , parce que déjà les mesures sont prises , pour s'emparer de tous les vaisseaux qu'elle a en mer , et de tous ceux qu'elle voudra bien nous envoyer. »

M. Windham sourit à ces heureuses suppositions : « Cependant, ajouta-t-il, supposez que les ministres n'eussent pas été si variables dans leur conduite ; supposez que M. Addington n'eût pas donné , et révoqué , puis confirmé l'ordre d'évacuer le Cap de Bonne-Espérance, nous aurions maintenant ce Cap, qu'il faudra bien reprendre, et notre marine aurait quatre stations principales, que l'on pourrait supposer être les quatre points cardinaux de la navigation du Globe : Malte en Europe; le Cap en Afrique; Ceylan pour l'Inde et l'Asie; la Trinité pour l'Amérique. Supposez que nous eussions eu d'autres ministres, nous n'aurions à regretter ni Malte, ni le Cap. Et. . . »

« Je ne puis souffrir, répliqua vivement lord Hawkesbury, les suppositions aigres de l'honorable membre : les ministres ont fait leur devoir. » — Oui, oui, s'écrièrent plusieurs voix. — Non, non, reprirent plusieurs autres. — Les ministres ont manqué de tête. — Les ministres ont tout prévu. »

« Et supposez, dit M. Addington, qu'au

milieu des cris unanimes pour la paix, nous eussions persisté à continuer la guerre, vous n'auriez pas la Trinité, qui vous ouvre la porte du Continent méridional de l'Amérique et du Mexique. Vous n'auriez pas l'occasion de capturer tout ce que la France, la Hollande et l'Espagne ont envoyé de vaisseaux, dans la supposition que la paix qui leur ouvrirait la sortie des ports, leur permettrait d'y rentrer. Vous n'avez plus le Cap? Eh bien, M. Windham, ou tout autre, pourra le reprendre. Est-ce trop, lord Moira, que de le supposer? Mais vous ne devez pas supposer que Malte est perdu, puisqu'il est en notre pouvoir, et que l'ordre est donné de renvoyer en Sicile la garnison Napolitaine. » — Mais, reprit lord Melville, il ne fallait pas, dans votre paix d'Amiens, stipuler que vous rendriez Malte. — Mais, reprit M. Addington, stipuler que nous le garderions trois mois, n'était-ce pas stipuler que nous le garderions toujours? Et pouvait-on supposer que le Grand Consul s'aviserait de nous sommer d'évacuer Alexandrie et cette île de Malte, n'ayant pour appui de sa sommation que les pitoyables débris de ses flottes et ses bateaux plats? Et supposez que nous eussions gardé Malte, aurions-nous

aujourd'hui un prétexte de guerre un peu plausible? Pitt, lui-même, aurait-il pu réserver au renouvellement des hostilités une porte de derrière, plus docile et plus facile à s'ouvrir?

M. Pitt, ainsi interpellé, rendit justice à l'honorable Chancelier; il assura que les ministres avaient très-bien saisi le nœud de l'affaire; et *supposez*, ajouta-t-il, que l'Espagne reste libre de s'en tenir à son traité d'alliance avec la France: (supposer qu'elle fournira à son alliée les vingt-quatre vaisseaux auxquels elle s'est engagée, n'est-ce pas supposer que c'est vingt-quatre vaisseaux dont elle veut bien nous gratifier, pour le prix de sa neutralité?) Dans cette supposition, il lui restera moins de force à nous opposer, s'il nous plaît, s'il nous convient de la forcer à se déclarer tout-à-fait: alors le vaste Continent qu'elle possède en Amérique n'existe plus que pour nous; la portion qu'y possède le Portugal est, depuis long-tems censé une de nos propriétés: mais supposez que la France veuille et puisse nous exclure des ports de cet allié, si bon et si faible, ne pouvons-nous pas supposer à notre tour, que pour lui assurer le Paraguay et le Brésil, nous avons dû nous en emparer? Et n'est-ce pas une supposition très-probable qu'à



la fin de cette guerre, la France et l'Espagne voulant se dédommager, s'étendront sur le Continent, comme nous en Amérique, dans l'Inde, dans la Méditerranée, et par-tout où nos vaisseaux pourront atteindre? Cela supposé, le Portugal ne peut-il pas disparaître du nombre des puissances, comme tant d'autres? Cette modification ne suppose-t-elle pas que pour nous dédommager du droit de protection, nous garderons le Brésil et ses autres colonies? Pour moi, je le pense; qu'en dites-vous, Mylords et Messieurs? » (1)

---

(1) Les Anglais n'ont pas besoin de s'emparer du Portugal ni de ses colonies : ils en jouissent depuis si long-tems, qu'il n'y a plus de prescription à craindre pour eux. Le droit de conquête leur serait moins utile, que le droit de protection. Il est facile de prouver que c'est avec l'argent du Brésil, qu'ils ont étendu leur commerce et allumé la plupart de leurs guerres.

## CHAPITRE XXXV.

*Système Colonial Anglais.*

LES suppositions et l'éloquence de M. Pitt obtinrent de l'assemblée un assentiment presque général. M. Dundas, s'écartant du système des suppositions, mit en avant le système colonial. « Heureuse Albion, s'écria-t-il, en souriant aux grandes idées qui s'agitaient dans son esprit ! combien je me félicite d'avoir conseillé à S. M. d'envoyer une armée en Egypte ! L'heureuse contrée pour une colonie ! L'Egypte assurait nos possessions dans l'Inde : l'Egypte étendait notre Empire sur la côte septentrionale d'Afrique, sur les Mers qui baignent l'Asie Mineure, et sur le vaste Archipel des îles de la Grèce. Pourquoi faut-il que la peste, s'écria-t-il douloureusement, soit venue se mêler de nos affaires et nous forcer d'évacuer Alexandrie ? Nous y serions encore, malgré les armées Ottomanes, que déjà nous avons battues ! Mais il nous reste, dans cette partie

du Monde, les Mameloucks, que nous avons soudoyés et soulevés contre l'Empire Ottoman. Il nous reste Malte, et de ce point, il me plaît d'envisager notre système colonial. »

» Nous n'avions dans la Méditerranée de stations fortes que Gibraltar et Minorque. La première nous reste; et Minorque est remplacée par l'île de Malte. Du haut de son rocher, nous donnons des ordres aux puissances Barbaresques d'infester les côtes d'Italie, de leurs nombreux pirates. Qui de nous dans le Conseil s'intéresserait encore au sort de Naples, qui, probablement, sera occupé par les armées Françaises. » Personne, reprit un membre. Naples, en effet, dit un autre, a coûté beaucoup à l'Angleterre. Nous l'avons soutenu de tout le poids de nos flottes; nous avons empêché la Sicile de tomber au pouvoir des Français; nous avons sacrifié beaucoup d'hommes et d'argent: nous avons même compromis, ajouta Pitt, notre réputation, et pour qui? pour un roi qui s'est détaché de nous, et s'est livré, pieds et mains liés, à l'ennemi commun. »

« Il faut à l'Angleterre un dédommagement, s'écria M. Dundas; et c'est de Malte que nous devons l'attendre. Doutez-vous qu'une flotte, partie de cette île, et stationnant dans les

détroits de Carybde et Scylla, ne nous livre la Sicile, sous quelques jours de navigation? La Sicile est à nous, et de ses côtes nous ravageons toutes les côtes du royaume de Naples, et des deux Mers qui baignent l'Italie. La Sardaigne est une station excellente, pour l'accomplissement de ce projet; la Sardaigne est à nous, puisqu'on nous la prête. L'île d'Elbe et celle de Corse suivront le même sort, il ne faudra que du tems. En abandonnant, pour quelques années, Majorque et Minorque, nous côtoyons la République des Sept-Isles, dans lesquelles il sera bon de se ménager des intelligences, et de semer des germes de divisions; nous longeons les côtes de la Grèce, que nous soulevons contre la Porte; et quoique le Grand Consul ait promis de maintenir l'intégrité de l'Empire Ottoman, il sera bien adroit s'il nous empêche de nous emparer des îles de Candie et de Chypre. Ce sont des postes avancés pour nous assurer le retour en Egypte. Comme la Grèce, livrée à ses seules forces, pourrait succomber, nous y jeterons quelques secours, et nous enfonçant dans l'Archipel, nous proclamerons la liberté conditionnelle de ces îles, auxquelles nous aurons soin de ne laisser d'autres défenses que nos vaisseaux. Ainsi,

nous dominons dans toute la Méditerranée, et nous forçons le sultan à nous laisser libre l'entrée du Canal, pour nous porter dans la Mer Noire et par-tout où le commerce du Levant peut nous appeler. » (1)

M. Dundas aurait continué de développer son système colonial, si M. Grey n'eût pas réclamé vivement qu'il lui fût permis d'achever son chapitre des suppositions.

---

(1) Ce système colonial n'est pas un rêve du Ministère Anglais : à l'importance qu'ils attachent à la possession de Malte, il est facile de prévoir qu'ils veulent dominer sur cette côte d'Afrique, s'emparer de quelque station forte dans l'Archipel, et accélérer le bouleversement de l'Empire Ottoman.

CHAPITRE XXXVI.

*Suite des Suppositions.*

**L'**HONORABLE lord, dit M. Grey, a très-bien décrit l'impétuosité de nos flottes, et n'a rencontré nulle part d'écueils qui pussent les arrêter, dans la Méditerranée : elles en trouveront encore moins dans les autres mers ; ainsi, ce serait perdre le tems que de faire parcourir au Conseil tout ce qu'on peut établir de colonies dans les autres parties du Monde. Je reviens à mes suppositions.

*M. Grey.* Si les ennemis prennent le Portugal.

*Lord Barrington.* Nous prendrons le Brésil.

*M. Grey.* Si de l'extrémité du Portugal, de l'Espagne et de l'Italie, jusqu'à la Baltique, tous les ports sont fermés à vos bâtimens, à vos marchandises, que deviendra le commerce Anglais ?

*Lord Temple.* Nous foudroyerons tous les

ports, nous ravagerons toutes les côtes, nous dévasterons l'Europe entière, s'il le faut, et nous porterons notre commerce dans les trois autres parties du Monde. L'Europe a besoin de l'Angleterre, et l'Angleterre n'a pas besoin de l'Europe.

*M. Dundas.* L'objection de M. Grey suppose que les puissances qui ne se sont point déclarées contre nous embrasseront la cause de l'ennemi.....

*M. Grey.* Au moins celles qui ont garanti le traité d'Amiens, en ce qui concerne Malte.

*M. Pitt.* Quoique l'honneur soit très-cher à toutes les puissances, et qu'il se trouve dans tous les Manifestes présens, passés et à venir, elles ont d'autres intérêts qui leur permettent rarement d'armer pour la même cause. Elles sont et doivent être lasses des grandes coalitions. D'ailleurs, chacune d'elles a des vues particulières. Les intérêts de l'Autriche ne sont pas ceux de la Prusse; Pétersbourg a les siens, qui diffèrent de ceux de Vienne, et de Berlin. Ainsi, l'Angleterre est certaine de trouver dans cette foule d'intérêts qui se croisent des ports libres, des ports amis, des ports neutres, qui s'ouvriront à notre commerce... Et d'ailleurs n'avons-nous pas le Hanovre, qui nous

servira d'entrepôt, pour l'Allemagne, la Pologne, et les autres puissances du Nord ?

*M. Grey.* Et si la France s'empare du Hanovre. (1) A ces mots, M. Addington se leva, et d'un ton plein d'assurance : « M. Grey, dit-il, les précautions sont prises pour garantir d'une invasion le patrimoine de S. M. : que plutôt à Dieu que les Français fussent entrés dans le Hanovre ! Ce serait un évènement bien heureux pour l'Angleterre et pour S. M. ! C'est alors que l'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse, et l'empereur de Russie, et le roi de Suède, et le roi de Dannemarck s'armeraient pour maintenir l'intégrité de l'Allemagne : et d'ailleurs, est-ce que le roi de Prusse le souffrirait ? Et le Consul, lui-même, serait-il assez dépourvu de sens pour tenter une entreprise qui attirerait sur lui tout le poids du Corps Germanique ? »

*M. Grey.* Mais enfin, supposez cette invasion.

*Le duc de Clarence.* Loin de la craindre, je la desire ; c'est-là que nous combattrions corps

---

(1) *Nota.* Cet ouvrage était achevé avant la prise du Hanovre. Des obstacles particuliers en ont fait retarder l'édition.



à corps ces Français si redoutables. Sachez, M. Grey, que le Hanovre contient un million d'ames; que dans ce million d'ames, nous avons établi une conscription militaire; que cette conscription renferme tous les mâles depuis seize ans jusqu'à cinquante et soixante: que ces mâles formeront une armée de 333,000 hommes: que cette armée sera sous les ordres de S. A. R. le duc de Cambridge, mon illustre frère; que mon frère n'est pas homme à lâcher le pied. Voilà, M. Grey, ce qu'il est bon que vous sachiez.

*M. Grey.* Et si les Hanovriens se refusaient à cette conscription?

*Le duc de Clarence.* S'y refuser!... impossible! Sachez encore, M. Grey, que mon frère s'est armé d'une proclamation royale qui ordonne cette conscription; qu'elle l'exige sous les peines les plus graves; l'exhérédation, la prison, la peine de mort, s'il le faut....

*M. Grey.* Eh bien! s'il arrivait que votre illustre frère, que S. A. R. vînt à lâcher le pied!

*Le duc de Clarence.* Impossible! M. Grey, impossible! Et tous les membres s'écrièrent: impossible!

Je le desire, reprit M. Grey, et pour le bien de ma patrie, et pour l'honneur de la famille

royale, mais je sais aussi qu'il n'y a rien d'impossible. D'après cette conviction, continua-t-il, qu'il me soit permis de supposer que S. A. R. a complètement battu les Français, et que l'armée est entièrement défaite ou prisonnière de guerre; si le projet de descente dont même on nous menaçait sous Louis XV et sous Louis XVI venait.....

Les éclats de rire ne permirent pas à M. Grey d'achever sa supposition : il fut renvoyé aux journaux qui s'étaient déjà égayés sur cette matière; et M. Windham prouva qu'on n'avait rien à craindre d'une entreprise aussi téméraire; qu'il était bien plus simple d'épargner au Consul les frais d'un armement pour venir les trouver; qu'avec une bonne armée, dont il donna la composition, on descendrait sur le Continent. Il fut convenu que ce projet du Consul n'était qu'une ruse de guerre, pour mettre la Nation Anglaise dans la nécessité de faire des armemens considérables et d'ajouter à la dette nationale des sommes exorbitantes.

M. Grey insista sur cette possibilité : le Consul lui-même en avait menacé lord Withworth, et le Consul jusqu'à présent n'avait trouvé rien d'impossible.

Témoins , lui cria M. Dundas , l'Egypte qu'il a si bien gardée !

Et Saint-Domingue ! ajouta le comte de Moira.

Et c'est de cette manière , reprit le duc de Clarence , qu'il fera la conquête du Hanovre , et sa descente en Angleterre.

C'est trop s'arrêter sur un projet gigantesque , répliqua lord Hawkesbury. Le Consul convient lui-même que dans cent il n'y a qu'une chance pour la réussite. Nous aurons toujours 99 contre 1 , s'écria-t-il , dans cette guerre actuelle. Ainsi soit-il , reprit M. Grey ; mais quand il y va de tout , je crains toujours les chances , et permettez-moi de vous en parler.

CHAPITRE XXXVII.

*Des Chances Bretonnes.*

**C**E serait une chance bien malheureuse que la défection de l'Irlande. (On en convint.)

Celle de l'Ecosse serait encore bien plus malheureuse. (Accordé.)

L'Angleterre, ainsi abandonnée, aurait des ennemis perpétuels dans ces deux royaumes qui font partie de son existence politique, et cette chance, si déplorable, si destructive, on la joue à coups de dez. (99 contre 1.) Et c'est un beau jeu, reprit-on.

Je vois, ajouta M. Grey, que l'article des chances fait aussi peu d'impression sur le Conseil, que celui des suppositions : il est cependant facile de vous le rendre sensible.

*Tous.* (Mylords et Messieurs, écoutons, Scipion est aux portes de Carthage.)

*M. Grey.* Il peut y venir, et c'est assez qu'il le puisse, pour mériter votre attention. Doutez-vous que l'Ecosse ne mette dans le pacte social

beaucoup plus qu'elle n'en retire? Le commerce des trois royaumes, les richesses qu'il procure, les guerres qui en sont la suite, les dettes progressives qu'elles entraînent, tous ces objets ont-ils une juste distribution pour les trois parties contractantes, pour les royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande? Le commerce appartient-il à l'Ecosse, à l'Irlande? Quelle part y ont-elles? Les tributs de l'Inde et de l'Amérique ont-ils leurs reflux jusqu'à Dublin, jusqu'à Edimbourg? Que sont ces deux capitales en comparaison de Londres? Énumérez les richesses de cette dernière, et comparez les deux autres cités avec cette reine du monde commerçant. L'opulence la plus déhontée d'une part, et de l'autre, une situation qui touche à l'indigence. Et qui soutient les guerres onéreuses que le commerce ne cesse de reproduire? C'est en Irlande, en Ecosse, que se recrutent vos soldats, vos matelots, dans une proportion plus grande encore qu'en Angleterre. Pauvres et riches en courage, l'Ecoissais, l'Irlandais savent affronter les dangers sur les deux élémens où se plaît le génie de la guerre. C'est au prix de leur sang que la victoire accorde ses faveurs, et c'est encore le prix de leur sang qui acquitte les dettes de la

guerre. Dans cette masse progressive des intérêts énormes qui s'accumulent chaque année sur le peuple, l'Anglais, sans doute, paye beaucoup; mais il recueille beaucoup. Mais l'Ecossais, l'Irlandais, pressurés jusqu'à la dernière goutte de leur sang, payent beaucoup aussi, et ne recueillent rien, ou presque rien. Dans cette inégalité de charges et d'avantages, pouvez-vous douter que ces deux peuples ne tendent secrètement à secouer leur fardeau, et à le rejeter sur vous, puisque vous seuls en avez les avantages, les maux, les calamités qui ne cessent de se succéder? Que dans telles circonstances trente mille hommes débarquent en Ecosse, et fassent proclamer qu'à dater du jour de leur entrée dans le pays, l'Ecossais est libre de se choisir un gouvernement; qu'il est affranchi de sa quote-part de la dette nationale; que dorénavant le prix de ses travaux ne sera plus que pour lui; que le Français son ancien allié, aujourd'hui son bienfaiteur, ne veut pour prix de ses bienfaits, que son indépendance, sa liberté, son honneur et une alliance éternelle avec ses libérateurs..... Vous, M. Dundas, vous qui tant de fois entendîtes les plaintes, les gémissemens de ces braves Ecossais, vos compatriotes, ne vous semble-t-il pas qu'ils

s'écrient : *Houza , houza* , (1) vive la France ;  
 et que Dieu damne l'Angleterre ! »

Et ne vous récriez pas contre ce blasphème apparent. Suivez bien plutôt votre chance de 99 contre 1 ; l'Irlandais , si long-tems opprimé , suit le mouvement de l'Ecosse ; votre joug est brisé , votre religion abhorrée ; vos lois anéanties , l'Irlande libre se donne un gouvernement et s'arme contre vous. Dans cette autre chance , celle de 99 à 1 se réduit à zéro ; les dépouilles du commerce , les colonies , les vaisseaux , tout se partage entre les vainqueurs , les libérateurs et les vaincus ; et ce même peuple , arbitre suprême de l'Océan , et des puissances continentales , ne survit à sa gloire , à son opulence , que pour attester à l'avenir que chaque peuple à sa chance plus ou moins prochaine , et que Tyr et Carthage sont cachées sous leurs débris. Ainsi , Mylords et Messieurs , je vous prie , je vous conjure de considérer.....

---

(1) M. Dundas , à qui le département financier de l'Ecosse avait été donné , s'est montré le fléau du pays , quoiqu'il y fût né.

---

CHAPITRE XXXVIII.

*Des Considérations.*

**M**ONSIEUR *Dundas*. Je considère que Malte nous est nécessaire ; que la guerre est entreprise pour Malte , et que désormais cette île doit nous appartenir en toute propriété.

*M. Grey*. Je considère qu'il serait mieux de s'en rapporter à la médiation de la Russie.

*Lord Hawkesbury*. Je considère que cette médiation est inutile ; qu'elle nous retarderait dans l'exécution de nos mesures ; qu'il serait dangereux de nous en rapporter à l'arbitrage d'un tiers intéressé à faire pencher la balance du côté de l'ennemi.

*M. Addington*. Je considère que pour prévenir ce danger, il sera bon de supprimer dans la collection des pièces, toutes celles qui auraient un rapport direct, ou indirect à cette médiation. (1)

---

(1) Allusion aux pièces que les ministres Anglais ont



*M. Pitt.* Je considère, et pense avec mon illustre ami M. Dundas, que Malte nous est nécessaire; que la médiation de la Russie devient inutile, puisque déjà nous avons cette île, qu'elle est dangereuse, en ce qu'elle peut prononcer contre nous; que cependant il sera bon dans la suite de se ménager quelque alliance sur le Continent, et particulièrement avec la Russie, dont j'estime fort le souverain qui la gouverne.

*M. Grey.* Je considère que nous devons l'estimer; et sur-tout craindre de le blesser par une injustice. Je considère qu'il n'a pas oublié la provocation que nos flottes ont faites dans la Baltique; je considère qu'il peut se rappeler que nous avons suscité la Porte Ottomane, la Pologne et la Suède contre cette même Russie. Je considère qu'il n'ignore pas que la neutralité armée fit respecter l'immortelle Catherine, et que par égard et par respect pour son ayeule,

---

dérobées à la connaissance des deux chambres et du public. Infidélité rare, même dans la diplomatie, affront bien marqué envers la cour de Russie; mais cet outrage est comme la suite de celui que les flottes anglaises avaient déjà fait aux puissances de la Baltique; et sans un prompt ressentiment il sera suivi de bien d'autres. Il n'en sera plus tems.

il pourrait venger ce système que la violence a détruit. Je considère qu'indépendamment du sentiment de son honneur, il a plus à espérer de la France que de l'Angleterre.

*Lord Grenville.* Je considère qu'il faut être conséquent, qu'il faut écarter cette médiation, si l'on pense que la Russie ait moins à espérer de l'Angleterre, que de la France. Toutes-fois, M. Grey ferait plaisir au Conseil de motiver son assertion.

*M. Grey.* Je considère que la Russie trouve pour son commerce plus d'avantage avec la France qu'avec l'Angleterre, parce que la France y prend des bois, dont elle a le plus grand besoin, et qu'elle y laisse plus d'argent qu'elle n'en retire. Nous, au contraire, nous fournissons beaucoup d'articles qu'on nous paye chèrement, et si nous achetons, ce sont des matériaux que nous faisons manufacturer et que nous lui revendons à très-haut prix. Avec la France, la Russie augmente son numéraire; avec nous, elle le perd, et je considère en outre que nous anéantissons son commerce dans le principe, parce que notre industrie et les productions de nos manufactures étouffent le germe de son industrie et ruinent ses manufactures dans leurs principes.

« Je considère que sa marine ne peut se développer, qu'autant que celle des puissances continentales reprendra son influence ; qu'elle est intéressée à faire cause commune avec elles, contre la marine d'Angleterre, la seule dont elle ait réellement à craindre. »

« Je considère que sous le rapport de la navigation, la Russie porte déjà ses regards du côté de l'Inde ; qu'elle y touche, pour ainsi dire, et par terre et par les mers du Kamptchatka ; je considère, à cet égard, la menace que nous fit Catherine II d'envoyer par terre une armée dans l'Inde, qui y détruirait nos établissemens. Et dans ce vaste projet d'agrandissement, je considère que la France devient son alliée la plus utile. »

*Lord Moira.* Et moi, je considère que la France, puisque vous pensez qu'elle ne peut nous atteindre ni dans notre île, ni obtenir des puissances que leurs ports nous fussent fermés, devrait, sans s'inquiéter de la Russie, tenter cette grande entreprise. (On rit.)

*M. Addington,* riant aux éclats. Par terre, ou par mer ? je considère que s'il y a de quoi trembler pour nous, il y a aussi de quoi nous rassurer.

*M. Grey.* Je prie M. Addington et le noble

comte de considérer que souvent ce qui nous paraît le plus difficile , l'est beaucoup moins dans la réalité ; que la Turquie et la Perse offrent bien moins d'obstacles aujourd'hui , qu'elles n'en présentèrent au grand Alexandre ; je considère que la France aussi a son Alexandre , et que le Mogol qui touche à la Perse est plein de vos ennemis.

*M. Pitt.* Et moi , je considère que *M. Grey* a une imagination vaste qui franchit des trajets immenses avec une légèreté , avec une grace prodigieuse.

*Lord Grenville.* Et moi , je considère que *M. Grey* aurait eu moins de peine à imaginer une vaste Montgolfière , pour transporter , à vol d'oiseau , une armée de cent mille hommes dans notre île. »

Tous les membres du Conseil applaudirent à la saillie de lord Grenville , et le *ridiculum acri* finit le chapitre des considérations.

---

## CHAPITRE XXXIX.

*Trouvaille de lord Moira.*

LE Conseil, en s'écartant de sa gravité, avait perdu de vue et la médiation de la Russie, et l'idée heureuse de supprimer ce qui pourrait y avoir rapport, ou même d'en falsifier les pièces, lorsque le comte de Moira dit : « On a beaucoup divagué pour fonder le troisième Grief, et pour un rapprochement avec la Russie. Disons que le Gouvernement Français, au mépris de la promesse faite à l'empereur de Russie, a dépouillé le roi de Sardaigne.

*S. A. R. le duc de Clarence.* Et oui ! Mylords et Messieurs, vous le savez ; il a pris le Piémont, et vous le savez aussi, le Piémont était une dépendance de la Sardaigne.

*M. Pitt*, souriant. Avec cette différence que la Sardaigne est aujourd'hui une dépendance de l'Angleterre, et que le Piémont..... Mais V. A. R. n'aurait pas dû oublier Parme, Plaisance et l'île d'Elbe.

*Lord Hawkesbury.* Ni la Suisse, dont il a envahi le territoire en tems de paix, cette contrée loyale dont, au mépris du traité de Lunéville, il a violé l'indépendance.

*Lord Moira.* Et la Hollande, opprimée par une armée française, en pleine paix, malgré les remontrances du gouvernement, au mépris de tous les traités.

*M. Grey.* Certes, Mylords et Messieurs. Il y a dans toutes ces violations de droit, de quoi perfectionner votre troisième Grief.

*Lord Grenville.* Honnête, M. Grey! oh nous le perfectionnerons, soyez-en certain, et dites-le bien à vos amis, car vous voyez avec quelle sagacité, avec quelle peine nous opérons. Par exemple, vous ne devineriez pas combien le seul article de cette Hollande a coûté à mylord Hawkesbury. Car, imaginez que le traité d'Amiens n'oblige point la France à évacuer la Hollande; et cependant il faut que nous le disions; que même nous en fassions un article fondamental: sans quoi, que pourrions-nous répondre concernant l'article qui nous oblige à évacuer Malte et Alexandrie? Par une tournure qui se présente naturellement dans les mots textuels de cet article, nous sommes fondés à répondre: « Nous gardons

Malte, nous aurions, sans la peste, gardé Alexandrie, et même le Cap, s'il était encore en notre pouvoir, et cela, par la raison seule que les Français ont une armée en Hollande. Il est bien vrai que le traité d'Amiens ne porte pas la condition expresse de cette évacuation; qu'elle ne doit, au contraire, avoir lieu, qu'après que nous-mêmes nous aurons évacué le Cap, Alexandrie et Malte. Je doute même qu'à cette époque de notre Message, l'ennemi sache si nous avons rendu le Cap, et si la peste nous a fait désertir Alexandrie; mais il sait très-positivement que nous sommes dans Malte, et que nous voulons le conserver. Pour nous délier des entraves de l'article susdit, nous imaginons que cette armée française, tout au plus de trois mille hommes, dans le fond, pèse sur toute la Hollande, et que le gouvernement nous a fait des remontrances à cet égard.

*M. Grey.* Le Gouvernement Batave a-t-il sérieusement fait des représentations au Gouvernement Britannique?

*Lord Hawkesbury.* Point du tout; mais il aurait dû en faire, et en bonne politique ce qu'une Nation se doit, est censé être fait: de *l'acte au pouvoir*, disaient les philosophes.

Ils se sont trompés; la Hollande ne pourrait se plaindre, sans imprudence, et nous avons présumé de sa faiblesse, que nous pouvions nous autoriser de son silence, pour la faire parler. Je dirai plus, le traité d'Amiens n'oblige pas la France à cette évacuation. Je dirai plus encore, c'est que depuis la négociation, on nous offre d'évacuer; mais sous la condition expresse que nous en ferons autant pour les objets spécifiés par le traité d'Amiens. Que l'ennemi garde jusqu'en des tems plus favorables sa Batavie : nous gardons Malte, et nous ferions bien de renvoyer une partie de sa garnison dans Alexandrie. En attendant, je propose la rédaction concernant la Hollande, pour faire partie du troisième Grief, il est bon que S. M. ne se présente aux puissances qu'armée de pied en cap. Ainsi, nous posons en fait que.....

« Le Gouvernement Français a continué  
 » d'entretenir une armée française en Hol-  
 » lande, contre la volonté et les remontrances  
 » du Gouvernement Batave, et au mépris des  
 » traités. »

Après lecture faite de cet article, adoption unanime.



## C H A P I T R E X L.

*Sonde Royale.*

A PRÈS avoir terminé l'article Hollande, M. Addington représenta que celui des treize Cantons de la Suisse, quoique moins intéressant pour l'Angleterre, pouvait aussi servir de base à un bon Grief, et qu'il était important de rendre à l'Helvétie son indépendance, son ancien gouvernement, son ancien nom, et ses anciennes mœurs. Si d'une part la Hollande est pour nous un point capital, en ce que sa marine et son alliance nous offrent une occasion plus directe de nuire à la France, un entrepôt pour nos marchandises, un point commode pour une invasion, de l'autre il nous importe aussi que la Suisse n'accroisse pas la masse des Etats de la République Française. La Suisse, en des tems plus favorables, peut servir aux Alliés de point d'aggression; la Suisse, en quelque sorte, couvrait de l'ombre de ses montagnes le territoire de l'Italie, et en protégeait l'indé-

pendance ; aujourd'hui qu'elle n'existe plus que pour la France, il faut au moins qu'elle nous aide à baser un Grief, et voilà pourquoi immédiatement après la grande armée française que le Gouvernement Français tient en Hollande, j'ai cru devoir ajouter « qu'il a envahi, » en tems de paix, le territoire de la Suisse et » violé son indépendance, au mépris du traité » de Lunéville. »

*Lord Grenville.* Effacez de l'article le mot Suisse, et substituez y le mot Helvétie, et cela pour de bonnes raisons. Le traité de Lunéville parle de la République Helvétique ; à cette époque la Suisse n'existait donc plus, et vous ne pourriez plus assurer que le Gouvernement Français a envahi, en tems de paix, le territoire de la Suisse : car on n'envahit point ce qui n'existe pas. D'ailleurs l'ennemi ne manquerait pas de vous dire :

« Au moment de la conclusion du traité » d'Amiens, il y avait douze mille hommes » de troupes françaises dans l'Helvétie. Il est » donc faux de dire que depuis ce traité la » France a envahi le territoire de la Suisse, » et lors du traité de Lunéville, ce n'était » pas la Suisse qui fut reconnue, mais la Ré- » publique Helvétique, une et telle qu'elle

» existait au moment de la signature de ce  
» traité. »

*M. Pitt.* On dit que le nom ne fait rien à la chose ; Suisse , ou Helvétie , je désapprouve la rédaction. Il me semble entendre M. de Talleyrand vous dire : « La France n'avait-elle pas par sa situation territoriale et politique avec la Suisse , ou l'Helvétie , l'obligation naturelle de conserver des troupes dans ces malheureuses contrées , pour les dérober à votre influence , à celle de vos agens , de ces hommes qui y versaient leur or et leurs poisons , qui y déposaient des armes , des munitions , des marchandises et des calomnies contre la France ? » Et vous savez , ainsi que moi , Mylords et Messieurs , si M. de Talleyrand serait fondé à vous tenir ce langage !

*Lord Hawkesbury.* *La critique est aisée , mais l'art est difficile.* Je soutiens que dans la rédaction il faut laisser le mot Suisse , et non pas votre Helvétie. Autrement , comment pourriez-vous répondre à cette autre interpellation que le Gouvernement Français serait en droit de vous faire ? « N'est-ce pas , vous dirait-il , le Gouvernement Helvétique qui a demandé officiellement l'intervention de la France ; pour mettre un terme à d'horribles

guerres intestines? » C'est donc sur la demande du Gouvernement Helvétique que la France est intervenue dans les malheureuses affaires de l'Helvétie. Est-ce à l'Angleterre qu'il s'est adressé? Un gouvernement n'est-il pas fondé à recourir à ses voisins, quand il est menacé de quelque épidémie?

*M. Addington.* Dans cette perplexité sur l'application des mots Suisse, ou Helvétie, nous serions obligés d'en revenir aux *suppositions*, si heureusement S. M. B. ne nous offrait le secours d'une *sonde royale*, pour éviter cet écueil. En effet, rappelez-vous, Mylords et Messieurs, que :

« Des mesures avaient été prises, pour s'as-  
 » surer de la situation et des vœux réels des  
 » Cantons Suisses; qu'ayant sondé les sen-  
 » timens des autres Cabinets de l'Europe,  
 » S. M. B. apprit avec le plus vif regret qu'au-  
 » cune des puissances qui étaient les plus in-  
 » téressées à réprimer ces actes de violence,  
 » ces infractions continuelles des traités, ne  
 » montrèrent pas des dispositions favorables à  
 » ce sujet. »

Voilà donc les Suisses abandonnés des puissances; voilà le zèle de S. M. B. qui s'offre comme médiateur, comme le seul appui d'un

peuple opprimé! Ne vous semble-t-il pas que le refus de cette médiation, de cette protection généreuse en faveur des treize Cantons ne puisse très-bien cimenter le Grief?

*Lord Ellenborough.* Vices de rédaction, plus dangereux encore! si vous rejetez le mot Suisse, que ferez-vous de vos *treize Cantons*? N'est-ce pas là un cercle vicieux? Sont-ce les treize Cantons qui furent reconnus à Lunéville, ou la République Helvétique existant dans le système de l'unité? Vous faites dire à S. M. qu'elle a pris des *mesures pour s'assurer de la situation réelle, et des vœux des Cantons Suisses*. A vous entendre, on dira dans l'Europe que S. M. B. a travaillé généreusement et en secret pour soulever les Cantons Suisses, pour y rallumer les torches de la guerre civile, et qu'ainsi S. M. seule a cherché à détruire une des stipulations du traité de Lunéville. Songez donc que cet aveu du roi d'Angleterre sera d'autant plus ridicule dans un Manifeste, qu'il s'y plaint que la France ait apaisé les dissensions civiles que sans doute nous avons intérêt d'y exciter : mais ces aveux ne se font jamais ; ils compromettent le souverain que l'on fait parler, le bon sens du rédacteur, et tout-à-la-fois l'honneur du Ministère.

M. Addington fut piqué de la réflexion un peu sévère qui tombait à plomb sur lui et ses collègues. « Il faut, dit-il, que le Grief reste ainsi basé, ou que l'on s'arrange, comme on voudra, pour le Manifeste, sans quoi, je cesse d'y prêter mon nom. »

Lord Ellenborough, qui avait suscité ce moment d'humeur, ne fit que l'irriter encore plus, en voulant justifier ce qu'il avait avancé. « Mais je vous prie de croire, M. Addington, mais songez donc... Mais enfin la Suisse n'est-elle pas entièrement tranquille? Ne dira-t-on pas que, loin de violer son indépendance, les troupes françaises ont assuré son repos, et ses anciennes constitutions, puisqu'elle jouit en ce moment du même régime qu'elle avait, avant les atteintes qui lui furent portées par le Directoire exécutif? Ne dira-t-on pas qu'elle a repris ses anciens usages, ses anciennes mœurs et son antique fédération? Et les puissances linotrophes de la Suisse ne diront-elles pas. . . . ? »

« Ce qu'elles voudront, répliqua M. Addington. Moi, je vous dis que l'article restera, ou point de Manifeste. »

M. Pitt intervint, comme médiateur, et il réussit en donnant raison aux deux parties. Il

serait possible, ajouta t-il, que les puissances qui ne se sont pas montrées favorables aux dispositions amicales de S. M. la soupçonnassent d'un intérêt personnel dans son intervention; concevez, cher Addington, que si l'Autriche, elle-même, malgré l'éveil et les instigations que lui a données notre Cabinet, n'a pas jugé que la France ait commis des violences et des infractions aux traités, peut-être serait-il mieux de ne point parler de *la sonde* de S. M., dans une affaire aussi délicate? Mais le mieux n'est pas toujours le bien, et tout considéré, j'approuve la rédaction dans tout son contenu. » Les autres membres mûs par les mêmes motifs, donnèrent aussi leur approbation; et l'on passa aux autres Griefs.

---

---

CHAPITRE XLI.

MASSE DU TROISIÈME GRIEF.

« J'AI rempli ce Grief de quatre objets , dont l'ensemble doit produire une sensation vive sur les puissances, dit M. Addington. »

« Le Gouvernement Français a annexé à la France, le Piémont, Parme, Plaisance et l'île d'Elbe, sans rien accorder au roi de Sardaigne, ainsi dépouillé au mépris de la promesse faite à l'empereur de Russie. »

Il est bien vrai qu'au moment de la signature du traité d'Amiens, le roi de Sardaigne ne régnait plus à Turin; qu'il avait perdu, depuis long-tems, le Piémont, puisqu'à l'époque du traité, il était réuni et incorporé à la France. Nous ne pouvons nier que cette réunion était évidemment faite et connue diplomatiquement, puisque aux conférences d'Amiens, lord Cornwallis offrit de reconnaître l'Etrurie, si la France voulait rendre le Piémont au roi



de Sardaigne. Mylords et Messieurs, n'est-il pas à craindre qu'aujourd'hui la France ne nous dise : « Si l'Angleterre n'a pas fait de la restitution du Piémont, en l'an 10, une des conditions de paix, pourquoi veut-elle, en l'an 11, faire de la conservation du Piémont par la France, un motif de guerre? » Et j'ai senti que dans cette partie du Manifeste, il y avait quelque chose de faible; c'est ce qui m'a engagé à insérer dans l'article les regrets qu'on devait éprouver de voir ce prince dépouillé, et sur-tout au mépris de la promesse faite à l'empereur de Russie. »

M. Pitt observa que cet article était bien conçu; quels regrets, en effet, n'inspire pas un prince dépouillé de ses Etats! Cependant il faut songer que Tippoo-Saïb fut aussi dépouillé des siens; que peut-être que si nous eussions offert de les rendre à ses enfans, la France aurait rendu le Piémont. Vous savez qu'alors elle nous fit proposer de laisser Ceylan aux Hollandais; tout bien considéré, le roi de Sardaigne ne vaut pas pour nous l'île de Ceylan. Quoiqu'il en soit, la promesse faite à l'empereur de Russie, donnerait plus de poids à l'article, si nous n'étions pas déterminés à rejeter sa médiation.

*M. Addington.* Vous presentez , ainsi que moi , qu'en parlant de Parme et de Plaisance , l'ennemi nous dira qu'il n'est pas vrai que ces pays soient réunis à la France : et si nous insistons pour l'île d'Elbe , il nous répondra que Porto-Ferraïo , qui en est la place principale , lui fut remise en exécution du traité d'Amiens , et qu'alors toute l'Europe connaissait le traité qui existait entre la France et le roi d'Etrurie.

« Ainsi , reprit *M. Pitt* , notre cher *Addington* , connaissant la faiblesse de chacun des objets qui composent le troisième Grief , les a présentés en masse à notre ennemi . Il a su très - adroitement englober la Hollande , la Suisse , le Piémont , Parme , Plaisance et l'île d'Elbe : et ces objets réunis , vus sous certain point de perspective , forment un motif d'aggression , plus que très-plausible. »

Le Conseil se rangea de cette opinion , et le comte de Moira présenta un autre point très-essentiel , à la formation d'un autre Grief.

---

---

CHAPITRE XLII.

QUATRIÈME GRIEF.

*Rancune Bretonne.*

« MYLORDS ET MESSIEURS, le plus grand outrage, dit le noble comte, que l'Angleterre ait pu recevoir de la France, remonte à l'époque des affaires de la Suisse. Le Gouvernement Français commença à mettre en avant un principe dont nous devons garder le plus profond ressentiment. » Il dit que S. M. B. n'avait aucun droit de se mêler des affaires de la France, dans tous les points qui ne concernaient pas le traité d'Amiens. Ne trouvez-vous point que c'était montrer la prétention ridicule d'exclure S. M. B. de tout droit d'intervention, relatif aux intérêts des autres puissances? Quand nous n'aurions d'autre obligation à la Suisse que de nous avoir fourni ce Grief, nous ne devons jamais la perdre de vue.

Les deux princes assurèrent qu'ils s'en souviendraient en tems et lieu; S. A. R. le duc de Clarence prouva très-savamment que les rois d'Angleterre s'étaient toujours mêlés des affaires du Continent. Tout le corps diplomatique, ajouta-t-il, sait très-bien, que nous n'avons cessé d'avoir des liaisons avec l'Autriche que nous avons plus d'une fois soudoyée contre la France; avec le roi de Sardaigne, dont nous protégeons l'île qui lui donne son titre royal; avec Naples, où nous avons fait punir, châtier, égorger, maints et maints personnages qui n'étaient pas pour nous; avec le Pape, quoique d'une religion que nous nous plaçons à persécuter en Irlande; avec le Statouder, quand il l'était, et que nous lui dictions l'ordre de se brouiller avec les Etats-Généraux, ses maîtres, qui ne voulaient point s'attacher à notre alliance; avec le roi de Prusse, qui fit cause commune avec nous, et du tems du Grand-Electeur, et du Grand-Frédéric, et postérieurement; enfin avec la Russie, avec la Suède, avec le Dannemarck, et témoin encore cette grande affaire du Sund. M. Addington, écrivez ce Grief, tel que le noble comte vient de l'exprimer. Il n'y a pas un seul mot à en retrancher.

Le Grief fut écrit , ainsi que le demandait S. A. R. Le duc de Cumberland , digne émule de son illustre frère , présenta un autre Grief , dont la gravité lui semblait approcher de celle dont tout le Conseil venait de montrer son indignation. « S. M. B. a été sommée d'évacuer Malte. » A-t-on jamais sommé un souverain qui commande à trois royaumes , qui dans l'Inde est le seul maître , qui étend son empire sur la vaste étendue de l'Océan?.... Le sommer d'évacuer Malte !.... M. Dundas dit qu'il se ferait plutôt assommer que de l'évacuer. Les langues d'Arragon et de Castille n'ont-elles pas été supprimées? et partie de la langue d'Italie n'est-elle pas abolie , par la réunion du Piémont , de Parme et de Plaisance? Malte n'a plus besoin que de la langue Anglaise ; et c'est pour la lui apprendre , qu'il faut motiver ce Grief.

M. Pitt en présenta un autre d'une nature plus délicate , auquel la sagacité du Conseil n'aurait jamais pu atteindre. Vous savez , dit-il , que la République Française a garanti l'intégrité de l'Empire Ottoman : point du tout. « S. M. B. est autorisée à penser que c'était la » détermination du Gouvernement Français » de violer les articles du traité de paix qui

» stipule l'intégrité de l'Empire Ottoman et  
 » l'indépendance des îles Ioniennes. » C'est à  
 nous, au contraire, à les maintenir, et c'est de  
 Malte que nous y veillerons ; il faut garder  
 Malte, en dépit de toute sommation, et sur-tout  
 veiller avec le plus grand soin sur ce que  
 peuvent nous promettre les îles Ioniennes, et  
 cette Grèce jadis si florissante, et cette Egypte,  
 et cet Archipel, dont la navigation, pour être  
 sûre, n'a besoin que de la station de Malte !

Le duc de Cumberland présenta les maté-  
 riaux du sixième Grief. « N'oubliez point,  
 Mylords et Messieurs, que le premier Consul  
 a déclaré que tôt ou tard l'Egypte tomberait  
 entre ses mains : n'a-t-il pas dit au lord With-  
 worth qu'il avait 500,000 hommes à sa dispo-  
 sition ? Et moi, je vous dis que ses dispositions,  
 tôt ou tard, sont de reprendre l'Egypte. A-t-on  
 500,000 hommes pour rien ? » « S'il ne les a  
 pas, reprit M. Addington, il est bon d'insérer  
 dans le Message « que les ports de France et  
 » de Hollande se remplissent de préparatifs  
 » militaires sans nombre ; qu'il faut de nou-  
 » velles mesures de précaution pour la sûreté  
 » de ses états. »

Ah ! cher M. Addington, jamais vous n'avez  
 mieux imaginé ! quel dommage qu'avec vos

dispositions actuelles, vous avez fait évacuer le Cap! Il nous serait d'une grande utilité! Mais est-il bien vrai ce que dit le Consul?... Et que pourrait-il dire de vrai, interrompit le duc de Clarence, puisqu'il donne sa confiance au colonel Sébastiani, « dont le rapport in- » fâme contient les mensonges les plus vils et » les libelles les plus grossiers contre l'honneur » et la dignité du gouvernement de S. M., » contre notre brave armée et ses généraux? » Que peut dire de vrai un homme qui prétend que l'Angleterre ne pourrait pas entraver sa marche? — Ce qu'il pourrait dire de vrai, reprit M. Grey, c'est que dans les ports de France et de Hollande, il ne se fait point de préparatifs.

Bon M. Grey, dit M. Pitt, nous savons là-dessus tout ce qu'il faut savoir. Le mal, c'est qu'il ne veut point nous accorder de compensation; le bien, c'est qu'il ne puisse nous disputer Malte; le mieux, c'est qu'il n'y ait point de préparatifs actuels dans les ports de l'ennemi. Ainsi, posons pour dernier Grief, que « le » Gouvernement Français n'a cessé de faire » des outrages à la couronne Britannique et » au peuple Anglais. » Quant à l'affaire des colonels Sébastiani et Stuart, ce sont des

gens du métier , ils peuvent vendre leur querelle. Nous pouvons finir par un objet plus important. »

« C'est aussi pour dégrader, pour avilir, »  
 » insulter S. M. B. et le Gouvernement, que »  
 » le Gouvernement Français a demandé dans »  
 » plusieurs occasions, de violer les lois de »  
 » l'hospitalité, à l'égard des personnes qui ont »  
 » trouvé un asyle dans ses Etats, et contre »  
 » lesquels il n'y a pas d'accusation fondée. »

M. Pitt observa qu'il faisait allusion à ces malheureux réfugiés, qui ne pouvant plus se battre corps à corps avec leur ennemi et le nôtre, se consolent, en écrivant quelques injures fort violentes, à la vérité, mais fort insignifiantes au gain d'une bataille.

*M. Addington.* « Mylords et Messieurs, si je ne me trompe, nos batteries sont toutes dressées : les Griefs sont nombreux, bien choisis, et bien digérés. Si nous finissions notre Message par quelque vue de justice, d'honneur, d'intérêt pour le peuple, nous prêterions à S. M., un langage que vous avez blâmé en tête du Manifeste, et par ce moyen, S. M. B. serait de pied en tête, et de tête en pied, représentée d'une manière respectable. » (Cela fut applaudi.)

mentaire de l'an 5 qu'ils cessèrent de faire le service



« Disons donc que S. M. B. n'est animée  
 » que des sentimens qu'elle doit à l'honneur  
 » de son commerce , aux intérêts de son  
 » peuple, et du desir d'arrêter les progrès d'un  
 » système qui, s'il ne rencontre pas d'obs-  
 » tacle, peut devenir fatal à toutes les parties  
 » du monde civilisé. »

*M. Pitt.* Est-ce tout? ajoutez l'*ultimatum*  
 de trente-six heures pour tout concilier. Adopté.

Sur-le-champ, les ministres écrivirent à  
 S. M. B., sur les armemens extraordinaires de  
 la France. Le roi accourut à l'appel de ses  
 fidèles ministres; il y eut grand Conseil, où le  
 Message fut lu en présence de S. M. Comme  
 cette déclaration royale fut vivement recom-  
 mandée par ceux qui en avaient dressé les ar-  
 ticles, S. M. B. y donna son approbation gra-  
 cieuse, la signa, et la fit sceller du sceau royal.  
 De suite, elle fut envoyée aux deux Chambres,  
 où l'on vota de très-humbles remerciemens à  
 S. M. B.; et dès ce moment les lettres de  
 marque et les ordres furent donnés pour *courir*  
*sus*, par-tout où l'ennemi se présenterait,  
 l'embargo fut mis sur tous les vaisseaux que le  
 bon loisir de S. M. fit capturer, dans l'espoir  
 que des mesures aussi rapides, aussi éner-  
 giques, garantiraient à S. M. B. son électorat

de Hanovre, ses trois couronnes, et à son peuple les moyens de lui prouver leur soumission et fidèle allègement.

A peine ces mesures étaient prises, que l'Angleterre consternée apprit l'invasion du Hanovre. Le duc de Cambridge, très-fidèlement servi par la vitesse de son Bucéphale, en apporta lui-même la nouvelle. Le roi en conçut le plus triste présage, et Pitt, pour le consoler, lui promit le bombardement de toutes les côtes de la France, de l'Italie, de l'Espagne et de la Hollande. Cette douce perspective rendit le calme aux sens de S. M.

F I N.

TABLE DES CHAPITRES.

CHAPITRE PREMIER.

Motifs de cet Ouvrage. Page 1

CHAPITRE II.

Conseil tenu entre Pitt, Grenville, d'une part, etc., et Addington, etc.; de l'autre, pour hâter le renouvellement des hostilités. — Motifs de la retraite des anciens ministres. 4

CHAPITRE III.

Combien l'hypocrisie est nécessaire à la politique Anglaise. 9

CHAPITRE IV.

Modestie de M. Pitt. Exposé de sa conduite avec la France, et des services rendus à son pays. 12

CHAPITRE V.

Les menus-plaisirs de M. Pitt. 19

CHAPITRE VI.

Eloge de M. Pitt par lord Hawkesbury. 23

CHAPITRE VII.

La philosophie de M. Pitt. 30

CHAPITRE VIII.

Continuation des services de M. Pitt. 33

CHAPITRE IX.

Système de lord Chatam, suivi par son fils. 36

CHAPITRE X.

Tactique de M. Addington, pour écarter M. Pitt du ministère. 40

CHAPITRE XI.

M. Addington relève les erreurs de M. Pitt. 43

CHAPITRE XII.

Aveux de la perfidie des ministres actuels. 49

CHAPITRE XIII.

M. Addington fait son éloge, et blâme les anciens ministres. 53

CHAPITRE XIV.

Reproches de M. Pitt à M. Addington. 56

CHAPITRE XV.

Souplesse de lord Grenville dans cette conjoncture. 59

CHAPITRE XVI.

Réconciliation de M. Pitt et de M. Addington. 62

CHAPITRE XVII.

Traits caractéristiques de lord Grenville. 73

CHAPITRE XVIII.

Paix forcée. Quels en furent les motifs. 77

CHAPITRE XIX.

Nouveau droit public, relatif aux pêcheurs. 81

CHAPITRE XX.

Condescendance du Ministère Britannique. 84

CHAPITRE XXI.

Les Convenances. 92

|                                                                                        |     |
|----------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| CHAPITRE XXII.                                                                         |     |
| Début oratoire du duc de Clarence, échantillon de son éloquence.                       | 98  |
| CHAPITRE XXIII.                                                                        |     |
| Courage sublime du duc de Cumberland.                                                  | 100 |
| CHAPITRE XXIV.                                                                         |     |
| Le Point essentiel.                                                                    | 103 |
| CHAPITRE XXV.                                                                          |     |
| Exorde du Message de S. M. B. au parlement d'Angleterre.                               | 107 |
| CHAPITRE XXVI.                                                                         |     |
| Supplément à l'exorde de la déclaration du roi.                                        | 112 |
| CHAPITRE XXVII.                                                                        |     |
| Griefs du Gouvernement Anglais contre le Gouvernement Français.                        | 115 |
| CHAPITRE XXVIII.                                                                       |     |
| Premier Grief.                                                                         | 116 |
| CHAPITRE XXIX.                                                                         |     |
| Deuxième Grief. Émissaires du Gouvernement Français.                                   | 122 |
| CHAPITRE XXX.                                                                          |     |
| Discussion sur le joint d'une affaire.                                                 | 128 |
| CHAPITRE XXXI.                                                                         |     |
| Discussion sur le ciment d'une affaire politique.                                      | 132 |
| CHAPITRE XXXII.                                                                        |     |
| Question incidente sur quelques changemens éventuels dans le droit public de l'Europe. | 137 |

CHAPITRE XXXIII.

Troisième Grief du Message. 144

CHAPITRE XXXIV.

Des suppositions. 156

CHAPITRE XXXV.

Système Colonial Anglais. 162

CHAPITRE XXXVI.

Suite des suppositions. 166

CHAPITRE XXXVII.

Des chances Bretonnes. 172

CHAPITRE XXXVIII.

Des considérations. 176

CHAPITRE XXXIX.

Trouvaille de lord Moira. 181

CHAPITRE XL.

Sonde royale. 185

CHAPITRE XLI.

Masse du troisième Grief. 192

CHAPITRE XLII.

Quatrième Grief. Rancune Bretonne. 195

FIN DE LA TABLE.

---

*Fautes essentielles à corriger.*

Page 61 , ligne 12 , *serment* , lisez : *ferment*.

Page 67 , à la fin de la page , *Mer-Nord* , lisez : *Mer  
Noire*.

Page 101 , ligne 19 , *Contient* , lisez : *Continent*.

Page 129 , ligne 17 , *abouter* , lisez : *aboutir*.

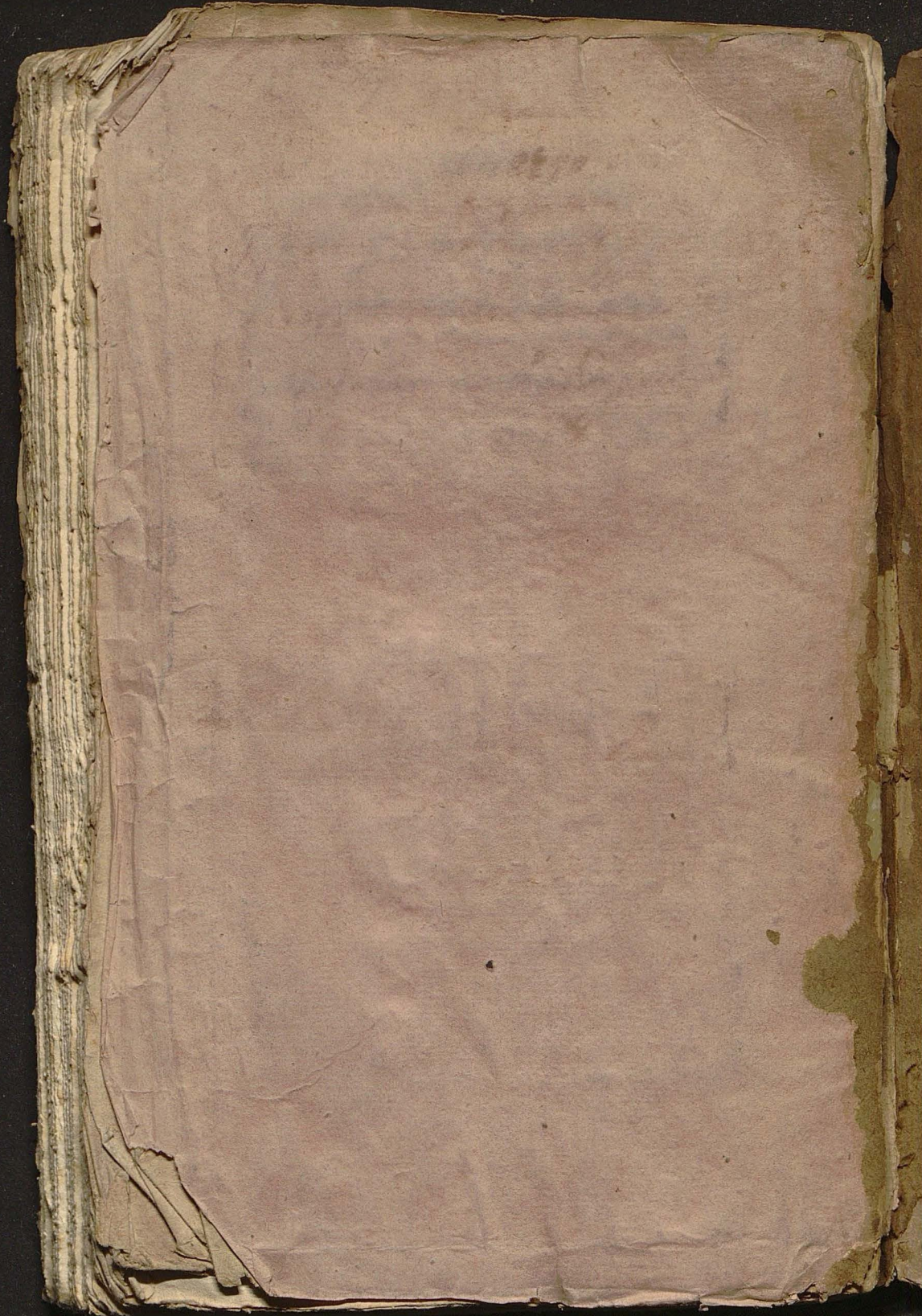
Page 145 , ligne 18 , *entre elles* , lisez : *en elles*;

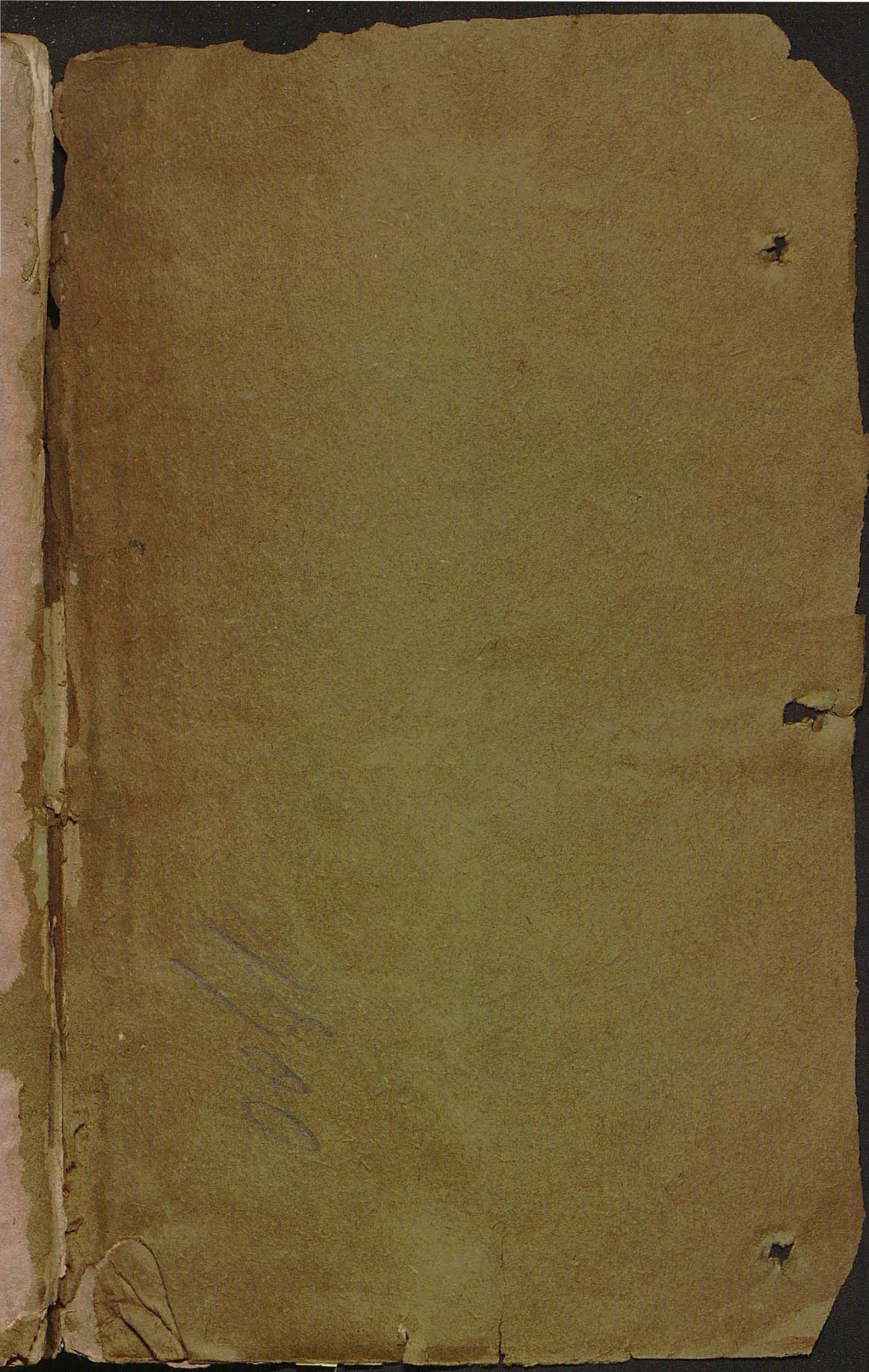
On la trouva que les diables pour les exorciser  
nouvelle levée élaient le prix aussi présumé des émi-

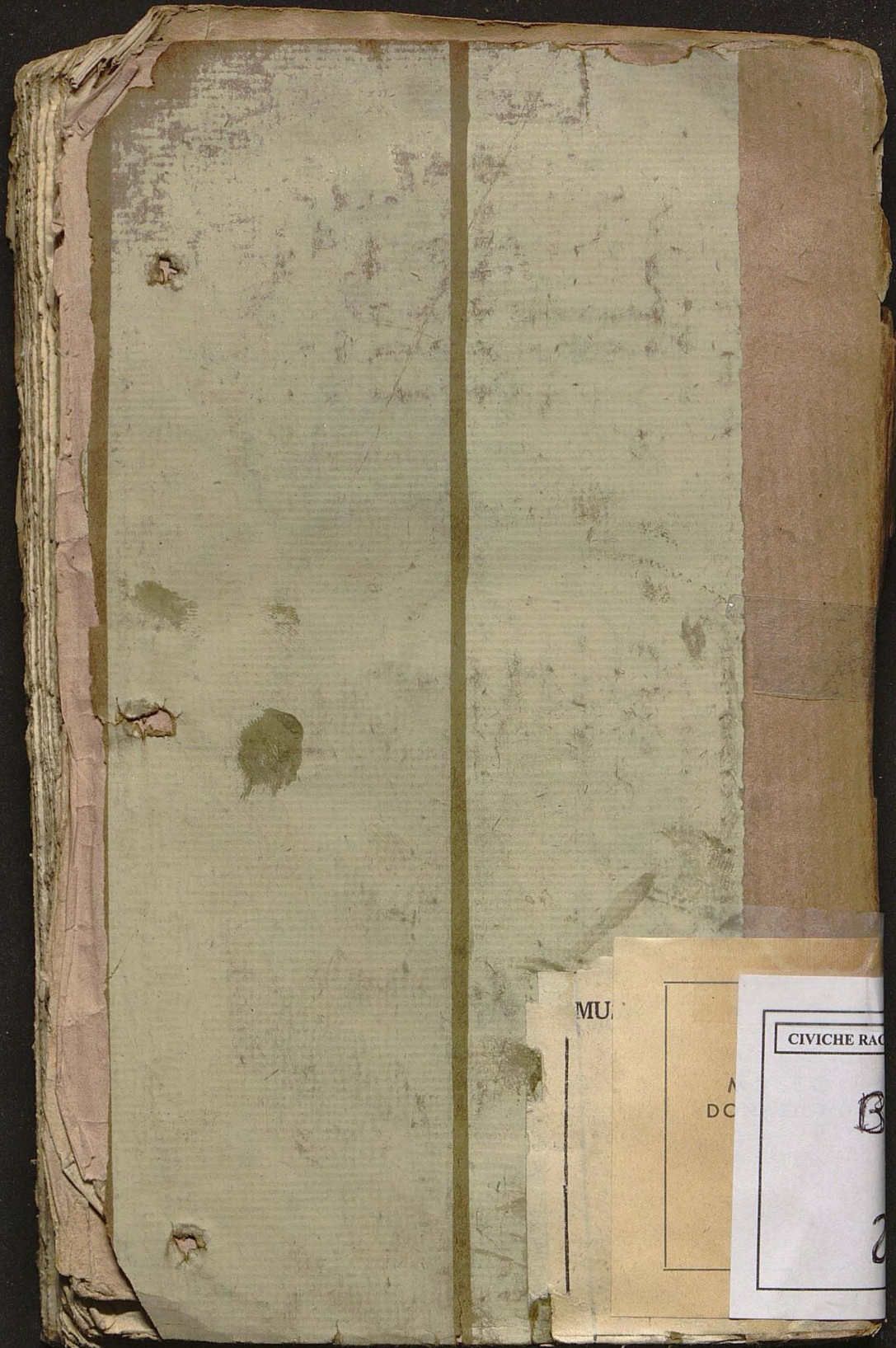


Cerf-Beer , dans l'obligation de verser le prix total de l'équipage , car il aurait été absurde de sa part d'accepter le 16 pluviöse , comme gage de sa créance et de celle de Coen , une somme qu'il se serait obligé , cinq mois auparavant , de verser dans la caisse du payeur général ; mais l'obligation qu'il a consentie consiste à verser le prix de l'équipage , jusqu'à la concurrence seulement de ce qui était dû par les frères Cerf-Beer à la caisse du payeur général , en raison des sommes dont elle leur avait fait l'avance pour l'ACHAT DES CHEVAUX  
DENOUVELLE LEVÉE.

Cette disposition n'annonce pas que l'on présumait en la rédigeant que les avances pour les chevaux de nouvelle levée éalaient le prix aussi présumé des équi-







MU.

DC

CIVICHE RAC

B

2